

Assemblée générale ordinaire Mercredi 4 juin 2025 à 17h Vaudoise aréna, Espace Capitale Olympique

16h30 Accueil des participants et distribution des cartons de vote

17h Mot de bienvenue à la Vaudoise aréna, par Raphaël Comisetti, Président du Conseil d'administration du CSM SA

Partie statutaire

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 octobre 2024
- Message du Président, par Thierry Amy, Syndic de Cugy
- 4. Revue des activités de Lausanne Région
- 4.1 Rapport d'activités 2024 et perspectives 2025, par Alessia Radaelli, Secrétaire générale
- 4.2 Commission Activités sportives, par Olivier Descloux, président et Municipal du Mont-sur-Lausanne
- 4.3 Commission Promotion économique, par Pierre-Antoine Hildbrand, président et Municipal de Lausanne
- 5. Comptes 2024
- 5.1 Présentation des comptes 2024
- 5.2 Rapport de l'organe de révision, par Jérome Briand, associé et directeur d'Intermandat SA
- 5.3 Rapport de la commission de gestion, par Alain Monod, Syndic d'Epalinges
- 5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination
- 6. Divers et propositions individuelles

Intervention de M. John Fust, Directeur sportif du LHC « L'importance du leadership et de la culture dans la haute performance »

Questions - réponses et débat

Apéritif dinatoire



Comptes 2024

Soumis par le Bureau de coordination au vote des communes lors de l'AG du 4 juin 2025

COMPTES 2024 BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Cpte		Comptes 2024	Comptes 2023	Cpte		Comptes 2024	Comptes 2023
10	ACTIFS CIRCULANTS	2'749'329.65	2'854'702.62	20	FONDS ETRANGERS	306'231.60	270'740.16
100	TRESORERIE	2'621'141.01	2'666'321.97	2009	AUTRES DETTES A COURT TERME	158.40	0.00
1000	BCV 796 41 37	1'828'584.59	1'892'571.68				
1013	BCV H52474510	302'622.66	302'355.44	201	PASSIFS DE REGULARISATION	306'073.20	270'740.16
1014	BCV R52824368 App App	19'680.40	1'401.71	2009.1	c/c AVS	3'997.75	13'964.00
1016	BCV 5120 25 80 FCD	169'204.60	169'212.50	2009.2	c/c LAA	1'004.25	1'254.65
1017	BCV 5247 45 11 Placements FCD	301'048.76	300'780.64	2009.3	c/c APGM	894.55	1'341.90
				2009.4	c/c LPP	3'301.90	0.00
				2014	Produits encaissés Prom. Eco.	0.00	7'000.00
				2017	Charges à payer Secrétariat général	36'868.75	19'555.36
103	ACTIFS DE REGULARISATION	128'188.64	188'380.65	2018	Charges à payer Agglomération	197'556.00	163'806.05
1030	Produits à encaisser Secrétariat général	60'000.00	125'000.00	2019	Charges à payer Intergénération	5'000.00	0.00
1034	Produits à encaisser Commissions	8'606.13	18'453.60	2024	Charges à payer Prom. Économique	0.00	2'709.20
1040	Charges payées Secrétariat général	26'866.80	25'978.40	2025	Charges à payer Commissions	57'450.00	61'109.00
1044	Charges payées Prom. Economique	32'715.71	18'948.65				
				212	RESERVES	1'243'704.63	1'374'749.22
				212	Réserves Secrétariat général	669'855.15	762'559.14
11	ACTIFS IMMOBILISES	186'350.18	136'350.18	2127	Intergénérations	317'166.96	331'095.29
				2126	Formation et Emploi des Jeunes	367.87	367.87
110	Titres	1.00	1.00	2128	Territoire Equipements	120'885.65	152'076.32
111	Informatique	1.00	1.00	21291	Dépendances	179'867.37	229'835.81
				2129	Fonds participation dispositif lausannois	51'513.50	49'130.05
112	Etudes	86'348.18	136'348.18	2137	Арр Арр	53.80	53.80
1122	Comptages 2020	86'348.18	136'348.18				
				2124	Réserves Prom. Economique	312'537.38	284'753.48
113	Mobilier	100'000.00	0.00				
					Réserves Agglomération	261'312.10	327'436.60
				2136	Agglomération Etudes	261'312.10	327'436.60
				21	FONDS PROPRES	1'385'743.60	1'345'563.42
					CAPITAL	1'345'563.42	1'329'096.30
				210	Capital	886'618.77	870'151.65
				211	Capital FCD	458'944.65	458'944.65
					RESULTAT DE L'EXERCICE	40'180.18	16'467.12
				231		40'180.18	
1	ACTIFS	2'935'679.83	2'991'052.80	2	PASSIFS	2'935'679.83	2'991'052.80

Cpte		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Cpte		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
3	CHARGES D'EXPLOITATION	3'180'564.31	3'162'600.00	2'932'330.85	5	PRODUITS	3'180'564.31	3'162'600.00	2'932'330.85
30	SECRETARIAT GENERAL	1'601'600.91	1'451'500.00	1'440'621.10	50	SECRETARIAT GENERAL	1'601'600.91	1'451'500.00	1'440'621.10
300	CHARGES DU PERSONNEL	1'075'441.20	1'180'000.00	1'136'756.62	500	Cotisations	1'219'765.91	1'200'500.00	1'181'595.95
3000	Traitements bruts	847'209.90	900'000.00	898'185.95	504	Participation du Canton (Seniors)	37'535.00	56'000.00	55'000.00
3001	Charges sociales	216'818.05	260'000.00	227'728.95	502	Participation du Canton (SPEI)	299'800.00	125'000.00	125'000.00
3010	Indemnités d'assurance	-3'277.15	0.00	-4'399.83					
3020	Mandats externes	14'690.40	20'000.00	15'241.55	528	Prélèv. Reserve promeco	0.00	70'000.00	50'000.00
					5196	Prélev. PALM	0.00	0.00	0.00
303	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	132'542.95	124'000.00	109'159.44					
3030	Fournitures de bureau	10'133.90	10'000.00	9'332.85					
3030.1	Amortissement mobilier	437.15	0.00	0.00					
3031	Loyer	64'160.05	58'000.00	59'447.95					
3032	Déplacements, débours	9'383.30	10'000.00	8'268.69					
3033	Documentation, formation	6'412.95	15'000.00	6'365.20					
3034	Informatique et maintenance	42'015.60	31'000.00	25'744.75					
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	165'343.78	131'000.00	164'911.56					
3041	Jetons de présence	28'900.00	35'000.00	29'300.00					
3042	Comptabilité et révision des comptes	27'749.90	20'000.00	30'711.70					
3043	Tâches ponctuelles BC	24'687.58	20'000.00	21'508.55					
3043.1	Stratégie Proméco	44'500.00	0.00	29'025.15	528	Prélèv. Reserve promeco	44'500.00	0.00	29'025.15
3048	Communication	34'324.85	50'000.00	48'988.51					
3049	Affiliations Lausanne Région	5'181.45	6'000.00	5'377.65					
305	FRAIS DE GESTION	12'892.80	16'500.00	13'326.36					
3051	Affranchissement	8'307.10	7'000.00	7'971.00					
3053	Téléphonie	1'234.14	1'500.00	1'226.35					
3054	Assurances choses et RC Dirigeants	3'196.30	4'500.00	3'266.55					
3054.1	Indemnités assurances choses	0.00	0.00	-1'662.00					
3055	Photocopies	69.35	1'000.00	2'271.25					
3056	Frais financiers	85.91	2'500.00	253.21					
22454	Attribution à Décomo Droman	4751300.00	6.00	6.00	F00	Drálbusmont conital Lausanna Dásian		2.00	0.00
32454	Attribution à Réserve Promeco	175'200.00	0.00	0.00		Prélèvement capital Lausanne Région	0.00		
3058	Attribution à capital Lausanne Région	40'180.18	0.00	16'467.12	528	Prélèvement Réserve Promeco	44'500.00	70'000.00	79'025.15

Cpte		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Cpte		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
31	AGGLOMERATION	230'209.50	259'400.00	163'806.05	509	AGGLOMERATION	230'209.50	259'400.00	·
315	PALM	230'209.50	259'400.00	163'806.05	510	PALM	230'209.50	259'400.00	163'806.05
3151	PALM 2025	197'556.00	259'400.00	163'806.05	511	Cotisations PALM	131'431.50	129'400.00	0.00
3151.1	Cadrage et travaux préparatoires	0.00	7'200.00	0.00					
3151.2	Elaboration du PALM 2025	197'556.00	224'200.00	163'806.05	5196	Prél. Réserve PALM	98'778.00	130'000.00	163'806.05
3151.3	Conférences d'agglomération	0.00	28'000.00	0.00					
3151.4	SRGZA (volet stratégique et opérat.)	0.00	0.00	0.00					
3169	Attribution Rés. PALM	32'653.50	0.00	0.00	5196	Prél. Rés. PALM	98'778.00	130'000.00	163'806.05
32	PROMOTION ECONOMIQUE	358'811.52	360'000.00	345'201.45	52	PROMOTION ECONOMIQUE	358'811.52	360'000.00	345'201.45
3231	PERL	240'837.97	250'000.00	237'056.19	520	Cotisations Prom. Economique	245'194.67	240'000.00	246'673.35
32310	Dotation	100'000.00	100'000.00	100'000.00	523		30'000.00	30'000.00	30'000.00
32312	Gestion	83'338.47	90'000.00	79'556.19	528	Prél. Réserve Promotion Economique	37'035.60	40'000.00	39'778.10
32313	Cérémonie et films	57'499.50	60'000.00	57'500.00					
22.42		241252.50		421700 00					
3242	ACTIONS DE PROMOTION ECONOMIQUE	34'268.60		12'500.00	530	Dett. Décare Descrition Françaises	47/424 20	201000.00	61250.00
32424	Aides aux salons/manifestations	34'268.60	40'000.00	12'500.00	528	Prél. Réserve Promotion Economique	17'134.30	20'000.00	6'250.00
3243	RESEAU D'APPPUI ET SUBVENTIONS	10'000.00	10'000.00	19'218.20					
32433	Atelier de Renens	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
32434	Aides/Soutiens divers	0.00	0.00	9'218.20					
32434	Audes, Soutiens divers	0.00	0.00	3 210.20					
3244	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL	73'704.95	60'000.00	47'409.30					
32444	Ateliers Ville de Renens	0.00	0.00	0.00					
32447	Projets régionaux	57'266.35	60'000.00	47'409.30	528	Prél. Réserve Promotion Economique	28'633.15	30'000.00	22'500.00
32446	Conférences/Journées de réflexion	16'438.60	0.00	0.00	528	Prél. Réserve Promotion Economique	0.00	0.00	0.00
32454	Attribution à Rés. Prom. Economique	0.00	0.00	29'017.76	528	Prél. Réserve Promotion Economique	83'616.85	90'000.00	68'528.10
3246	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00	529	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00
32467	Attribution provision prêt FCD		0.00	0.00	501.1	Produit des avoirs FCD	0.00	0.00	0.00
					508	Prélèvement de capital FCD	0.00	0.00	0.00
32468	Attribution à Rés. Prom. Economique	0.00	0.00	0.00	508	Prélèvement de capital FCD	0.00	0.00	0.00

Cpte		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Cpte		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
33	COMMISSIONS	989'942.38	1'091'700.00	982'702.25	53	COMMISSIONS	989'942.38	1'091'700.00	982'702.25
331	INTERGENERATIONS	404'132.00	438'000.00	399'895.95	530	INTERGENERATIONS	404'132.00	438'000.00	399'895.95
3311	Enfance	47'577.75	52'000.00	46'312.60	5301	Cotisations Intergénérations	242'090.94	238'300.00	258'854.75
33111	Journée Enfance (PICSAJ)	0.00	0.00	6'031.00	5302	Participation Unil	2'000.00	0.00	0.00
33112	Projets	42'577.75	42'000.00	33'781.60	5306	Prél. Réserve Intergénération	21'288.85	21'000.00	14'475.40
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	5'000.00	10'000.00	6'500.00	5306	Prél. Réserve Intergénération	5'000.00	10'000.00	4'875.00
3312	Formation Emploi des Jeunes	244'690.10	311'000.00						
33121	Subvention Espace des Inventions	40'000.00	40'000.00	40'000.00					
33122	Journée de réflexion/Workshops	0.00	0.00	5'467.10		Prél. Réserve Intergénération	0.00		0.00
33123	Salon des Métiers	42'880.60	50'000.00	49'023.30	53023	Partenariat Salon des Métiers	17'212.26	18'700.00	18'453.60
33124	Monjob-monchoix.ch	0.00	1'000.00	0.00					
33128	Soutien App App	99'111.00	150'000.00	117'465.00		Prél. Réserve App App	0.00		2'500.00
331280	Mesures d'appui	4'100.00	10'000.00	7'200.00	5304	Produits App App	41'105.00		46'125.00
33127	Subvention Lift	20'000.00	20'000.00	20'000.00	5305	Prél. Réserve Formation emploi des jeunes	0.00	0.00	3'500.00
33126	Projets professionnels	38'598.50	40'000.00	27'894.30	528	Prél. Réserve Promotion Economique	19'299.25		16'736.60
					5306	Prél. Réserve Intergénération	19'299.25	20'000.00	11'157.70
3313	Seniors	56'802.93	70'000.00	33'235.78					
33132	Subvention Réseau d'échanges de savoirs	10'000.00	10'000.00	10'000.00					
33134	Projets	36'802.93	50'000.00	23'235.78	5306	Prél. Réserve Intergénération	18'401.45	25'000.00	11'617.90
33135	Expertise, conseils et appuis	10'000.00	10'000.00	0.00	5303	Participation de l'Etat de Vaud (DGCS)	18'435.00	25'000.00	11'600.00
3314	Divers	5'000.00	5'000.00	5'000.00					
33141	Prix bourse littéraire	5'000.00	5'000.00	5'000.00					
33129	Attribution à réserve Formation	0.00	0.00	0.00	5305	Prél. Réserve Formation emploi	0.00	0.00	3'500.00
331291	Attribution à réserve Intergénération	50'061.22				Prél. Réserve Intergénération	63'989.55		
331281	Attribution à réserve App App	0.00	0.00			Prél. Réserve AppApp	0.00		
33139	Attribution à réserve Seniors	0.00	0.00			Prél. Réserve Promotion Economique	19'299.25		

Cpte		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Cpte		Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
332	TERRITOIRE EQUIPEMENTS - TE	142'896.82	210'000.00	166'517.25	531	TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS	142'896.82	210'000.00	166'517.25
3321	Activités sportives	45'907.44	60'000.00	48'000.00	5310	Cotisations	105'526.82	105'000.00	109'632.60
33211	Guidesportif	3'307.44	5'000.00	8'719.20					
33214.1	Soutiens	27'600.00	25'000.00	23'600.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	16'560.00	15'000.00	14'160.00
33216	Projets	15'000.00	30'000.00	15'680.80	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	10'000.00	20'000.00	10'453.85
3322	Transports	60'810.00	120'000.00						
33222	Comptages	0.00	70'000.00	13'093.86	5312	Partenariats comptages	0.00		7'499.80
33222.1	Publication	10'810.00	0.00	24'771.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	10'810.00		24'771.00
33223	Amortissement Comptages	50'000.00	50'000.00	50'000.00	5314	Activation Etude au Bilan	0.00	70'000.00	0.00
3324	Championana	30'000.05	30'000.00	25'000.04					
33241	Champignons Rétrocession controleurs champignons	30'000.05	30'000.00	25'000.04					
33241	netrocession controleurs champignons	30 000.03	30 000.00	23 000.04					
3325	Attribution Rés. Territoire/Equip.	6'179.33	0.00	5'652.35	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	37'370.00	35'000.00	49'384.85
333	DEPENDANCES	442'913.56	443'700.00	416'289.05	532	DEPENDANCES	442'913.56	443'700.00	416'289.05
						Dépendances	276'905.56	280'000.00	253'267.05
3331	Prévention et Dépendances	276'905.56	280'000.00	253'267.05					
	Subvention Fondation Le Relais	170'000.00	170'000.00	170'000.00	5320	Cotisations Dépendances	223'468.56	220'000.00	222'310.55
33314	Subvention Fleur de Pavé	35'000.00	35'000.00	35'000.00					
33324	Subvention Mère Sofia (Macadam3)	15'000.00	15'000.00	15'000.00					
33322	Projets	35'937.00	40'000.00	14'456.50	5326	Prél. Réserve Dépendances	35'937.00		14'456.50
33326	Soutiens	17'500.00	20'000.00	16'500.00	5326	Prél. Réserve Dépendances	17'500.00	20'000.00	16'500.00
22220	Attribution Dás Dánaudanasa	3,400.50	0.00	2'310.55	F22C	Duál Dásamia Dánandanasa	52/427.00	60'000.00	30'956.50
33329	Attribution Rés. Dépendances	3'468.56	0.00	2 310.55	5326	Prél. Réserve Dépendances	53'437.00	1 60 000.00	30 956.50
3333	Part. dispositif lausannois	166'008.00	163'700.00	163'022.00		Part. dispositif lausannois	166'008.00	163'700.00	163'022.00
33330	Supplément Rel'ier	0.00	0.00	30'000.00		rait. uispositii idusdiiiiois	100 008.00	165 /00.00	103 022.00
33333	Action lausannoise	163'624.55	163'700.00	125'681.00	5321	Cot. Part. disp. lausannois	166'008.00	163'700.00	163'022.00
33333	Action lausaillioise	103 024.33	103 700.00	123 081.00	3321	Cot. Fart. disp. iausariilois	100 008.00	103 700.00	103 022.00
33336	Attribution Rés. Part. dispo laus.	2'383.45	0.00	7'341.00	5325	Prél. Réserve Part. dispo laus.	0.00	0.00	0.00

Lausanne Région - Communauté de la région lausannoise, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

I. Organisation de l'association

But

En vertu de l'article 2 des statuts du 21 mars 2002, l'association a pour but de contribuer au développement harmonieux de la région lausannoise. Elle développe l'esprit de collaboration régionale, coordonne les efforts des collectivités publiques, soutient les intérêts communs de la région et met sur pied des actions communes.

Organisation

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée générale
- les assemblées de secteur
- le Bureau de coordination
- le secrétariat
- la commission de gestion
- l'organe de révision

L'association est constituée de membres, soit 27 communes, chacune disposant d'une voix.

Adresse de correspondance

Rue du Liseron 11

Case postale CP 1018

NPA/Lieu 1001 Lausanne

Personne de contact : Alessia Radaelli, secrétaire générale

Téléphone: 021/552.73.35

Email : <u>a.radaelli@lausanneregion.ch</u>
Site internet : <u>www.lausanneregion.ch</u>

Personnes habilitées à signer

Administration de l'association

Conformément à l'article 14 des statuts, le bureau de coordination définit la politique générale de l'association. Il est composé de sept conseillers municipaux, deux par secteur et un pour la commune de Lausanne. Les membres sont les suivants :

Amy Thierry Président (signature collective à deux)
Junod Grégoire Vice-Président (signature collective à deux)

Les autres personnes habilitées à représenter l'association sont les personnes suivantes :

Radaelli Alessia Secrétaire générale (signature collective à deux)

Lausanne Région - Communauté de la région lausannoise, Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Responsable de la comptabilité

Fiduciaire Fidinter SA

Rue des Fontenailles 16

1001 Lausanne

Personne responsable Maxime Despont

Organe de révision

Intermandat SA

Avenue de Montchoisi 15

1006 Lausanne

Réviseur responsable Jérôme Briand

II. Principes comptables appliqués

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trentedeuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

III. Informations complémentaires

1. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)

Le nombre moyen annuel d'EPT ne dépasse pas 10 pour les exercices 2024 et 2023.

2. Dettes envers des institutions de prévoyance 2024 : CHF 3'301.90 2023 : CHF 0.00

3. Autres indications

La demande d'exonération fiscale a été acceptée en date du 20 septembre 2023.

4. Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes par l'Assemblée générale, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2024 ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.



Commentaires aux comptes 2024

3 30 300	Charges d'exploitation Secrétariat général Charges du personnel	
3000	Traitements bruts	Le poste de chef·fe de projets porté au budget n'a pas été repourvu. Cependant, suite à deux départs avec les respectifs nouveaux engagements avec des profils plus qualifiés, nous avons procédé à leur requalification salariale. Le 1 ^{er} juillet 2024, le taux d'activité d'une chargée de projets a été augmenté de 10% passant de 30% à 40%. Le soutien technique destiné à la Commission Transports (mandat Intencity) a aussi été financé en 2024 par le biais de ce compte.
3010	Indemnités d'assurance	Remboursement pour un congé paternité.
3020	Mandats externes	Mandat pour le concept d'aménagement intérieur des nouveaux locaux de Lausanne Région à la Rue du Liseron 11 et frais de publication pour le poste d'assistant-e de direction.
303	Biens, services, marchandises	
3031	Loyer	Augmentation de charges liée au paiement d'un loyer pour les nouveaux locaux à la Rue du Liseron 11, dès le 15 décembre 2024.
3033	Documentation, formation	La formation prévue en gestion de projet n'a pas pu être organisée en 2024.
3034	Informatique et maintenance	Augmentation de charge pour l'installation informatique et le câblage des nouveaux locaux à la Rue du Liseron 11.
304	Frais de fonctionnement	
3041	Jetons de présence	Diminution de charges liée à une baisse de participation des élu·e·s au sein des commissions thématiques.
3042	Comptabilité et révision des comptes	Augmentation de charges liée à une augmentation des prestations d'administration RH externalisées auprès de la fiduciaire.
3043	Tâches ponctuelles BC	Augmentation de charges liée à un avis de droit pas prévu au budget et aux frais de déchetterie pour désencombrer notre cave avant le déménagement.
3043.1	Mandat Stratégie Proméco	Les réflexions sur les activités de promotion économique ont conduit à un mandat, pas prévu au budget, à M. Bruno Lanvin. Cette charge a été financée par les réserves Proméco.
3048	Communication	Diminution de charges liée au fait que certains projets n'ont pas pu être concrétisés et que certaines prestations ont été exécutées en interne.



305	Frais de gestion	
3051	Affranchissement	Augmentation de charges en lien avec l'augmentation des envois postaux effectués.
3055	Photocopies	Diminution des charges suite à l'achat d'un appareil multifonction à la fin de l'année 2023 qui a
		permis de renoncer aux prestations facturées par Lausanne Tourisme.
3056	Frais financiers	Les frais financiers se montent en réalité à CHF 620 compensés par les intérêts reçus de
		CHF 535
5	Produits	
50	Secrétariat général	
504	Convention DSAS	La participation de l'Etat de Vaud (DSAS) pour le projet seniors a été versée au prorata, sur la base
		de la convention qui stipulait le financement du projet-pilote seniors jusqu'à fin septembre 2024.
		En 2024, le financement aux projets seniors a été reconduit annuellement dès 2025.
502	Convention DEIS	La subvention de l'Etat de Vaud (DEIS) en lien avec les activités de promotion économique a été
32454		augmentée dans le cadre du renouvellement de la convention signée avec les Régions, dès 2024,
		à CHF 300'000, soit CHF 175'200 de plus qu'en 2023. L'excédent de cette entrée extraordinaire
		est versé dans les réserves de la Proméco.
528	Prél. Réserve Proméco	Pour financer le nouveau poste de chef·fe de projets pour le développement économique, il était
		prévu de prélever sur les réserves de la Proméco un montant de CHF 70'000 Ce poste n'a pas
		été repourvu, le prélèvement sur les réserves n'a pas été réalisé.

Le Secrétariat général clôture ses comptes avec une attribution au capital de l'association de CHF 40'180.18.



Agglomération

31

315 PALM

3151 PALM 2025

Les études financées en 2024 ont été moins importantes que prévu. La réalisation des mandats non exécutés en 2024 sera reportée en 2025.

Le compte Agglomération clôture avec une charge moins importante que prévu s'élevant à CHF 32'653.50.

Pour 2024, la charge pour Lausanne Région pour le financement des études PALM s'élève à CHF 230'209.50. Elle a été financée partiellement par les cotisations additionnelles des communes du périmètre compact (45 ct/hab.) et par un prélèvement sur les réserves PALM.



32 3242 32424	Promotion économique Actions de promotion économique Aides aux Salons/manifestations	 En 2024, Lausanne Région a soutenu les évènements suivants : Lausanne à Table (CHF 5'980) CCI France-Suisse (CHF 3'000) IFJ pour le Forum de la création d'entreprises (CHF 5'000) IFJ pour le Pitch'n Bar (CHF 2'000) Fondation Pacte pour le Café Entreprendre (CHF 5'000) Centre Patronal pour les Ateliers de création d'entreprises (CHF 3'000) SDOL pour l'évènement sur les plans de mobilité d'entreprise (1'400) CVCI pour l'enquête conjoncturelle (CHF 388.60) SICOL pour le Ouest Forum (CHF 2'500) Association KISMIH pour le Forward (CHF 1'500) Zion Kick-up Start-up pour Salon africain d'entreprenariat (CHF 2'500) Association des Amis Creapartage pour Shelinks (entreprenariat féminin) (CHF 1'000) Association Conako Léman pour Congrès National de la Jeune Chambre Internationale Suisse (CHF 1'000)
3244 32447	Dév. économique régional Projets régionaux	 En 2024, Lausanne Région a financé : Le mandat d'accompagnement et les démarches participatives pour la nouvelle stratégie LADE 2025-2029 Les rencontres Municipalités-Entreprises auprès de 5 communes La Campagne régionale Consommer local La collecte de statistiques économiques régionales
32446	Conférences/journées de réfl.	La soirée de réflexion de la Commission Promotion économique sur le thème de l'immobilier non-résidentiel qui n'avait pas pu être organisée en 2023 a eu lieu en janvier 2024.



52 Promotion économique

528 Prélèvement réserves
Promotion économique

Un montant total de CHF 82'803.05 a été prélevé pour financer :

- L'organisation de l'édition 2024 des PERL (CHF 37'035.60)
- 50% des Salons, manifestations (CHF 17'134.30)
- 50% des Projets régionaux (CHF 28'633.15)

La Promotion Economique clôture ses comptes 2024 avec un prélèvement sur réserves de CHF 82'803.05 et un prélèvement de l'excédent net de charges aux mêmes réserves de CHF 813.80



33 Commissions

331 Intergénérations

3311	Enfance	
33112	Projets	Diffusion de la campagne « Influence ton quotidien » et études sur les préaux scolaires. L'Unil a
5302		contribué à ces dernières avec une participation de CHF 2'000
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	En 2024, Lausanne Région a soutenu les activités de jeunesse suivantes :
		 Expression 5/20+ pour le Spectacle Entre deux mondes (CHF 2'000)
		• Fédération Suisse pour le Parlement des Jeunes pour la conférence des Parlements des
		Jeunes (CHF 3'000)
3312	Formation Emploi des Jeunes	
33124	Monjob-monchoix.ch	Le site Internet monjob-monchoix.ch n'a pas nécessité de mises à jour, comme prévu au budget
33128	Арр Арр	Les soutiens scolaires aux apprenti-e-s ont été moins importants que prévu.
331280	Mesures d'appui	En 2024, Lausanne Région a soutenu les projets suivants :
		Caféine Média (CHF 2'000)
		Entretiens fictifs, Pro Juventute (CHF 2'100)
33126	Projets professionnels	Régionalisation du projet Moi, mon réseau, mon futur (MMM).
2242		
	Seniors	
33134	Projets	Les projets financés et les mandats confiés ont été moins onéreux que prévu.

Le volet Intergénérations présente des comptes 2024 avec :

- O Un prélèvement total sur réserves de CHF 83'288.80 ponctionné comme suit :
 - CHF 63'989.55.- des réserves Intergénérations (Projets Enfance, projet « Moi, mon réseau, mon futur MMM » et Seniors) ; CHF 19'299.25 des réserves Promotion économique (Projet « MMM »).
- o Un produit AppApp de CHF 41'105.-
- Une participation totale des partenaires (Ville de Lausanne pour le Salon des métiers, Etat de Vaud pour Seniors et Unil pour les projets Enfance) de CHF 37'647.26
- **Ou une attribution de l'excédent net de produits à la réserve Intergénérations de CHF 50'061.22.**



332 Territoire et Equipements

3321 Activités sportives

3321	Activites sportives	
33211	Guidesportif.ch	Action de promotion du guide sportif.
33214.1	Soutiens	En 2024, Lausanne Région a soutenu les projets suivants :
		 Panathlon Family Games (CHF 10'000)
		Lausanne-sur-Mer (CHF 12'000)
		Cap sur l'Ouest (CHF 2'000)
		 Tournois de futsal de l'Ouest lausannois (CHF 1'600)
		 Trophée Région lausannoise (CHF 2'000)
33216	Projets	Ce poste a servi à financer l'élaboration d'un guide sur la mise en place d'une politique
		sportive communale.
3322	Transports	
33222	Comptages	Les frais du mandat attribué à un mandataire externe et destiné au suivi technique de la
		Commission Transports ont été imputés sur la masse salariale de l'association. Aucun autre
		frais n'a été engagé pour la campagne de comptages en 2024.
33222.1	Publication	Les frais pour la réalisation du livre sur les 50 ans des comptages de Lausanne Région ont été
		financés en 2024 sur les réserves Territoires/Equipements.
5314	Activation au bilan	Aucune activation au bilan n'a été effectuée.

Le volet Territoire / Equipements présente des comptes 2024 avec un prélèvement total sur réserves de CHF 37'370.-, ponctionné comme suit :

- CHF 16'560.- pour le financement des soutiens octroyés par la Commission Activités Sportives proportionnellement à ce qui avait été prévu au budget;
- CHF 10'000.- pour le financement des projets portés par la Commission Activités Sportives proportionnellement à ce qui avait été prévu au budget;
- CHF 10'810.- pour le financement des travaux de recherche pour la réalisation d'un livre sur les 50 ans des Comptages de Lausanne Région, selon décision du bureau de coordination.

L'excédent net de produits de CHF 6'179.33 a été attribué à la réserve Territoire / Equipements.



333 Dépendances

3331 Prévention et dépendances

	3331	i revention et dependances	
	33311	Subvention Fondation Le Relais	La convention de subvention ratifiée en 2022 pour le financement de Rel'ier et Rel'aids
			s'applique selon les termes conclus.
·	33314	Subvention Fleur de Pavé	La convention de subvention ratifiée en 2022 s'applique selon les termes conclus.
	33324	Subvention Mère Sofia	La convention de subvention ratifiée en 2022 pour le financement de Macadam3 s'applique
			selon les termes conclus.
	33322	Projets	En 2024, Lausanne Région a financé la soirée d'échanges sur les outils de prévention auprès
			des jeunes, sur la problématique de consommation dans l'espace public et l'élaboration d'un
			guide sur la problématique de la santé mentale des jeunes.
	33326	Soutiens	En 2024, Lausanne Région a octroyé les soutiens suivants :
			Podcast Toi aussi (CHF 6'000)
			• Centre socioculturel de la Bourdonnette pour le Game des Quartiers (CHF 3'500)
			Association Sport'ouverte pour le projet Ressport (CHF 8'000)

Après les prélèvements sur la réserve Dépendances (CHF 54'437.-), la plate-forme Dépendances clôture ses comptes avec un excédent net de produit de CHF 3'468.56.- attribué à la réserve homonyme.



Récapitulatif des réserves

Prélèvement de réserves (selon budget et décisions du BC) :

- CHF 98'778.- prélevés sur la réserve PALM
- CHF 146'602.30 prélevés sur la réserve Promotion économique
- CHF 63'989.55 prélevés sur la réserve Intergénérations
- CHF 37'370.- prélevés sur la réserve Territoire /Equipements
- CHF 54'437.- prélevés sur la réserve Dépendances

Attribution des excédents nets de produits ou de charges :

- CHF 32'653.50 attribués à la réserve PALM
- CHF 174'386.20 attribués à la réserve Promotion économique
- CHF 50'061.22 attribués à la réserve Intergénération
- CHF 3'468.56 attribués à la réserve Dépendances
- CHF 2'383.45.- attribués à la réserve Dispositif lausannois
- CHF 6'179.33 attribués à la réserve Territoire / Equipements

L'exercice 2024 se clôture par un excédent de produit de CHF 40'180.18 qui sera attribué au capital de l'association.



Commentaires au bilan 2024

- Passifs transitoires:
 - o Charges à payer Secrétariat général : le montant de CHF 36'868.75 correspond aux dernières factures 2024 à payer en début 2025.
 - Charges à payer Agglomération: le montant de CHF 197'556.- pour la participation de Lausanne Région aux études PALM à payer à l'Etat de Vaud en début 2025.
 - o Charges à payer Commissions : le montant de CHF 62'450.- correspond aux dernières factures 2024 à payer en début 2025.
- **Titres :** Lausanne Région possède trois actions de l'Aéroport de la Région Lausannoise « La Blécherette SA », d'une valeur nominale totale de CHF 1'500.-, ainsi qu'une action d'une valeur nominale de CHF 500.- du Centre Sportif de Malley SA. Pour mémoire, ces titres sont valorisés à CHF 1.- au bilan.
- **Informatique :** valorisé au bilan à CHF 1.- (pour mémoire).
- Comptages 2020 : Les amortissements ont débuté sur 2022 à hauteur de CHF 50'000.- par an conformément au budget.
- Mobilier: achats de mobilier dans le but d'aménager les nouveaux locaux de Lausanne Région à la rue du Liseron 11.
- **Fonds propres :** l'exercice 2024 se clôture sur un excédent de produit de CHF 40'180.18 attribué au capital de Lausanne Région qui s'élevait au 1^{er} janvier 2025, à CHF 886'618.77.

Les liquidités disponibles, mentionnées à l'actif du bilan, permettent de poursuivre la facturation des cotisations aux communes membres en deux acomptes, en juin et en novembre.



Conclusions

L'exercice financier 2024 s'est déroulé conformément aux prévisions budgétaires et se clôture par un excédent de produit de CHF 40'180.18 qui sera attribué au capital de l'association.

Au vu de ce qui précède, le Bureau de coordination remercie les communes membres d'approuver les comptes 2024 tels que présentés et de lui donner décharge pour l'exercice comptable 2024.

Thierry Amy Président

Alessia Radaelli Secrétaire générale

Lausanne, le 3 février 2025



LAUSANNE REGION LAUSANNE

RAPPORT

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des Membres

Exercice 2024

Lausanne, le 26 février 2025



RAPPORT

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des Membres de **LAUSANNE REGION** – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **Lausanne Region** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 26 février 2025 JBR/LBO/apo

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

Jérôrne BRIAND Expert-réviseur agréé ASR Réviseur responsable

ert-réviseur agréé ASR Expert-réviseur agréé ASR

<u>Annexes</u>: - comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Laurent BORGEAUD



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LAUSANNE RÉGION POUR L'EXERCICE 2024

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis le vendredi 28 mars 2025, afin de prendre connaissance des résultats et de la gestion de Lausanne Région pour l'exercice 2024.

Pour mener à bien notre mandat, il nous a été fourni l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre mission. Sur la base des informations qui nous ont été données et des contrôles auxquels nous avons procédé, le contrôle de gestion de l'exercice 2024 n'appelle aucun commentaire de notre part.

Nous tenons à remercier le Président et la Secrétaire générale de Lausanne Région pour leur disponibilité et la franchise avec laquelle ils ont participé à nos travaux et prions l'Assemblée générale de bien vouloir prendre acte de la bonne gestion de Lausanne Région pour 2024 et d'en donner décharge aux responsables.

Lausanne, le 28 mars 2025

POUR LA COMMISSION DE GESTION DE LAUSANNE RÉGION

Alain MONOD

Syndic d'Epalinges

Secteur Est

Eva BAUER

Cheffe UAPI

Ville de Lausanne

Georges CHERIX

Syndic de Villars-Ste-Croix

Secteur Ouest

Jean-Louis MEYLAN

Conseiller Municipal de Froideville

Secteur Nord



Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 9 octobre 2024, 17h, Grande salle, Le Mont-sur-Lausanne

Présidence Thierry AMY, Syndic de Cugy et Président de Lausanne Région

Bureau de coordination Laurent BOVAY, Syndic – Crissier

Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic - Paudex

Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne

Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne

Patricia SPACK ISENRICH, Syndique – Bussigny

Lausanne Région Alessia RADAELLI, Secrétaire générale

Florence WYSS-BIERI, Assistant de direction (PV)

Communes excusées Bottens, Servion, St-Sulpice.

Prochaine assemblée générale: Mercredi 4 juin 2025, 17h, Vaudoise Aréna à Prilly

<u>M. T. AMY</u> souhaite la bienvenue aux personnes présentes, en leurs titres et fonctions et remercie la commune du Mont-sur-Lausanne pour son accueil et la mise à disposition des locaux où se déroule la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec 2 abstentions.

3. Message du président

M. T. AMY donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).

Lors de son introduction, le président annonce les récents changements au sein du Bureau de coordination. Le 31 août 2024, M. Alain Gillièron a décidé de mettre un terme à ses fonctions au sein de Lausanne Région. Le président remercie vivement M. Gillièron pour son engagement et son dévouement en faveur de Lausanne Région. Pour le remplacer, le secteur Ouest a désigné Mme Patricia Spack Isenrich, Syndique de Bussigny, Députée et présidente de la Commission seniors de Lausanne Région. Le président souhaite une chaleureuse bienvenue à Mme Spack Isenrich et la remercie d'avoir accepté ce mandat.



4. Revue des activités de Lausanne Région

Activités de Lausanne Région et perspectives 2025

Mme A. RADAELLI présente les activités en cours ainsi que les perspectives à venir (annexe 2).

5. Stratégie régionale de développement économique (LADE)

M. T. AMY présente brièvement la « Stratégie régionale de développement économique 2025-2029 » (annexe 3). Avant de procéder au vote, le président sollicite les questions éventuelles de l'assemblée.

Sans intervention de l'assemblée, la « Stratégie régionale de développement économique 2025-2029 » de Lausanne Région est adoptée à l'unanimité.

6. Budget 2025

M. T. AMY présente le budget 2025 et demande à l'assemblée si des questions subsistent après la lecture des documents envoyés avec la convocation à l'assemblée générale (annexes 4 et 5).

La parole n'étant pas demandée, le président soumet le budget 2025 au vote des communes membres.

Le budget 2025 est adopté à l'unanimité.

Le président remercie les communes de leur confiance.

7. Nomination de la Commission de gestion

M. T. AMY présente les candidatures à la commission de gestion 2024 de Lausanne Région :

- Mme Eva Bauer, Cheffe de l'unité API pour la Ville de Lausanne
- M. Alain Monod, Syndic d'Epalinges pour le secteur Est
- M. Jean-Louis Meylan, Conseiller municipal de Froideville pour le secteur Nord
- M. Georges Chérix, Syndic de Villars-Ste-Croix pour le secteur Ouest

et leurs suppléances :

- Mme Catherine Schiesser, Conseillère municipale de Belmont-sur-Lausanne pour le secteur Est
- M. Denis Favre, Conseiller municipal de Romanel-sur-Lausanne pour le secteur Nord
- M. Etienne Dubuis, Syndic de St-Sulpice pour le secteur Ouest

Le président demande à l'assemblée si d'autres candidatures sont à considérer.

En l'absence de proposition supplémentaire, la composition de la Commission de gestion 2024 de Lausanne Région est adoptée à l'unanimité.

8. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, la partie statutaire est levée à 17h55. Le président remercie l'assemblée pour sa participation.

M. T. AMY donne ensuite la parole à Mme Isabelle Moret, Conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP).



Lors de son allocution, Mme Moret souligne particulièrement l'importance de la collaboration entre les acteurs économiques et le soutien à l'innovation et l'économie locale. Les 27 communes membres de Lausanne Région, réunies autour d'une seule et même vision, sont le parfait exemple qu'une vision commune permet d'avancer vers une région toujours plus dynamique!

Mme la Conseillère d'État mentionne également que, depuis l'entrée en vigueur de la LADE, de nombreux projets régionaux ont été soutenus dans notre région, avec un cofinancement du Canton de Vaud et de la Confédération. Ces réussites sont le fruit de la mobilisation et de la coordination de toutes et tous.

Pour conclure, Mme Moret remercie vivement Lausanne Région pour le travail accompli.

Au terme de cette intervention, les personnes présentes ont poursuivi leurs échanges autour d'un apéritif dinatoire.

Pour Lausanne Région :

Thierry Amy Président Alessia Radaelli Secrétaire Générale

Distribution : aux communes membres de Lausanne Région

Annexes: 1. Message du président

- 2. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 3. Stratégie régionale de développement économique 2025-2029
- 4. Budget 2025
- 5. Préavis au Budget 2025
- 6. Présentation AG 9 octobre 2024



Assemblée générale de Lausanne Région du 9 octobre 2024

De: Thierry Amy, Président

Date: 9 octobre 2024

Concerne: Ouverture - Accueil - Discours

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Madame la Conseillère d'État,

Mesdames et Messieurs les représentants des communes membres,

Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Bureau de coordination, de vous saluer et vous accueillir en cette fin d'après-midi à notre assemblée générale ordinaire d'automne.

J'adresse mes chaleureux remerciements à la Municipalité de la commune de Mont-sur-Lausanne, qui a gracieusement mis à notre disposition les locaux où nous nous trouvons ce soir.

Un tout grand merci également à toutes nos invitées et invités d'avoir acceptés de consacrer cette fin d'après-midi à notre Association. Votre présence marque l'importance que vous attachez à notre Association et à ses activités en faveur de notre région.

Les personnes invitées qui n'ont malheureusement pas pu se libérer nous ont transmis des messages amicaux qui constituent autant d'encouragements à la continuation de nos activités.

Je profite de ces mots introductifs pour remercier profondément Alain Gilliéron, qui, a récemment décidé de mettre un terme à ses fonctions au sein du Bureau de coordination de Lausanne Région après de bons et loyaux services. Je ne saurais trop remercier ici, notre cher Alain, pour son engagement sans faille et pour le dévouement qu'il a montré en faveur de notre Association depuis 2005, date de son accession au Bureau de coordination. Autant dire qu'Alain a participé à tous les grands projets de notre association. Rassembleur et fédérateur, il a su faire évoluer notre région. Profondément convaincu de la politique à mener pour son développement, il n'a jamais eu peur de prendre des coups pour parvenir à ses objectifs. À cet égard, nous ne pouvons que le prendre en exemple. Alain est surtout l'un des grands artisans de la création de ce que nous appelons aujourd'hui la Vaudoise Aréna, un magnifique projet régional auquel il a contribué non seulement en tant que Syndic de l'une des communes propriétaires, mais aussi comme membre du Bureau de coordination dans l'important travail de promotion de cette magnifique infrastructure qui fait aujourd'hui le bonheur et la fierté de la population de notre région. Ses contributions pour régler les obstacles qui se sont présentés tout au long du long chemin de ce magnifique projet ont été nombreuses.



Il a aussi joué un rôle majeur en tissant des liens et en créant le dialogue entre le territoire de l'Ouest et celui du Nord lausannois, discussions qui ont permis un développement harmonieux et significatif dans ces secteurs, notamment sur les dossiers en lien avec la mobilité. Lausanne Région perd un véritable ambassadeur et un chantre de sa région. Pour le remercier dignement de son action en notre faveur, je vous invite à l'acclamer.

Je vous remercie.

Cher Alain, accepte également ce modeste cadeau de notre part en reconnaissance de tout ton dévouement et ton travail en faveur de notre Région.

En remplacement d'Alain Gilliéron comme nouvelle représentante du secteur ouest de Lausanne Région, j'ai l'immense plaisir d'accueillir Patricia Spack Isenrich, Syndique de Bussigny et présidente sortante de la Commission séniors de notre association, également Députée, comme nouvelle membre de notre Bureau de coordination et la féliciter pour cette brillante accession, tout en la remerciant d'avance de son engagement.

* * *

Nos assemblées d'automne sont généralement consacrées à un regard prospectif vers les défis de l'année qui suivra et en conséquence, à l'adoption du budget de l'année à venir.

Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion de savourer ensemble les fruits d'un travail collégial mené durant ces trois dernières années : j'aurai l'honneur tout à l'heure de vous proposer l'adoption de la stratégie régionale de développement économique pour les années 2025-2029 de notre Association régionale, afin de pouvoir obtenir l'appui financier du canton pour les projets de ses communes membres, respectivement ceux des acteurs économiques porteurs de projets présents sur leur territoire dans le cadre du dispositif de la Loi cantonale sur l'aide au développement économique (LADE).

Dès le début de la législature, un double constat avait été relevé, à savoir :

- la nécessité de faire évoluer Lausanne Région en vue de relever les défis du futur en matière de développement territorial économique et
- l'importance pour notre Association de maintenir la collaboration entre sa ville centre et sa périphérie, en particulier dans le cadre de la promotion économique et de la mise en valeur de notre territoire au sens général, tant sur le plan de la promotion touristique que de celui du marketing territorial.

Le Bureau de coordination et le Secrétariat général de Lausanne Région, après avoir pris acte des attentes exprimées par plusieurs de ses communes membres en vue d'un changement, mais surtout d'une amélioration et optimisation de nos prestations dans le domaine du développement économique, notamment par une meilleure coordination des ressources et moyens existants, avait alors lancé, en étroite collaboration avec la Ville de Lausanne, une étude visant à évaluer les objectifs poursuivis par notre Association dans le domaine de la promotion économique.

Sur cette base, un important travail a été effectué durant 24 mois avec divers acteurs tant de nos communes, des milieux économiques et académiques que de notre association.



Vous avez reçu, avec les convocations à cette assemblée générale, le rapport synthétisant tout ce travail et vous exposant la stratégie de promotion et développement économique 2025-2029 de notre Région. Ce document précieux, qui a également reçu entretemps l'aval du Service de promotion économique et de l'innovation (SPEI) du Canton, s'inscrit dans la réalisation de la politique cantonale en matière d'appui au développement économique (PADE) – avec l'innovation, la durabilité, la diversification, la gouvernance, la mise en réseau et le suivi et perspectives comme enjeux transversaux mis en œuvre dans trois politiques sectorielles , à savoir auprès des entreprises, de l'économie des régions et enfin de la promotion - et servira de guide à notre action régionale pour les 5 prochaines années.

Dans ce contexte, comme vous aurez pu le lire, Lausanne Région se présente et agit principalement comme un organisme de coordination qui vous viendra en aide pour mettre en œuvre les diverses mesures identifiées dans le cadre du plan d'action issu de sa stratégie. Pour y parvenir, notre association devra bien évidemment se doter de personnels et moyens supplémentaires. Le budget 2025 en tient compte et prévoit les premières dépenses nécessaires à cet effet.

Sous l'égide du Bureau de coordination, le Secrétariat général de notre association se prépare toutefois déjà depuis de nombreux mois à cette évolution nécessaire de notre association. Le récent engagement d'une responsable de communication, celui d'un renfort au niveau des chefs de projets en matière de promotion économique, la réorganisation du service de direction afin de permettre à notre Secrétaire générale de se consacrer aux tâches prioritaires de notre association, à savoir la gestion et la coordination des projets en cours, ainsi que le déménagement d'ici le début de l'année prochaine des bureaux de notre association dans de nouveaux locaux plus vastes et mieux équipés, qui permettront notamment d'accueillir dorénavant les séances de nos commissions thématiques et d'organiser certaines conférences en nos murs, sont autant de mesures d'ores et déjà implémentées pour mieux servir nos membres et défendre les intérêts de notre Région.

Face à tout ce travail accompli, je tiens ici ce soir à remercier chaleureusement les nombreux acteurs qui ont contribué à la rédaction de ce document stratégique-clef, qui va servir de guide pour nos communes membres et notre Région durant ces 5 prochaines années et nous aidera à mieux coordonner nos efforts avec le Canton et le SPEI.

Mes remerciements vont:

- tout d'abord, à vous toutes chères Municipalités membres, qui avez consenti ensemble à l'investissement pour mener les études et avez donné de votre temps dans le cadre de la démarche participative;
- ensuite, aux membres de la Commission Promotion économique et la Ville de Lausanne pour les contributions constructives et parfois critiques dans le suivi des discussions, et plus particulièrement à son Président pour avoir su trouver les équilibres nécessaires;
- à notre mandataire dss+ pour son regard extérieur et constructif, ses compétences spécialisées et la qualité de son suivi ;
- à M. Bruno Lanvin de l'IMD qui par ses vastes connaissances, a su nous inspirer en nous apportant les éléments de comparaison utiles sur le plan international et



ainsi nous donner le recul nécessaire pour identifier les enjeux et objectifs à atteindre ;

- aux membres du Bureau de coordination pour leur soutien face à ce projet ambitieux, mais nécessaire pour l'avenir de notre belle Région, afin qu'elle reste unie et forte face aux défis du futur;
- et last but not least, à l'équipe du Secrétariat général, en particulier notre Secrétaire générale, Alessia Radaelli, et notre chef de projet économique, Anne-Laure Bornoz, pour avoir eu la ténacité et la patience dans les aléas des discussions avec les nombreux contributeurs et leur coordination, pour nous avoir conduits à bon port. Pour ces derniers, je les remercie d'ores et déjà d'avance du travail qu'ils réaliseront au jour le jour durant ces 5 prochaines années pour faire en sorte que cette stratégie et son plan d'actions deviennent une réalité pour toutes nos communes.

Lors de notre assemblée générale de printemps, j'évoquais les valeurs d'unité, de cohésion et de cohérence, comme étant la devise et surtout la volonté affichée de notre association. « Agir ensemble dans l'intérêt régional ». Voilà notre objectif et le défi que nous devons relever tous ensemble !

Mesdames et Messieurs, l'établissement de la nouvelle stratégie LADE est bel et bien le résultat d'un véritable processus de concertation politique, processus que nous appelons souvent de nos vœux dans nos projets intercommunaux et régionaux, mais qui s'avère être souvent si difficile à réaliser dans les faits : jamais nous n'avions en effet fait appel à une démarche participative de cette ampleur au sein de Lausanne Région pour aboutir à la rédaction d'un tel document. Nous pouvons et devons, toutes et tous, en être fiers ce soir et nous en réjouir.

Se fédérer pour arriver ensemble à un résultat qui répond aux réalités de l'ensemble de notre territoire est vital pour notre développement futur. C'est aussi admettre le rôle important joué par Lausanne Région dans ce contexte, celui de permettre à ce que les choses se fassent ENSEMBLE, de manière concertée et coordonnée dans l'intérêt d'une Région phare du Canton, la nôtre, et par voie de conséquence de toutes ses communes membres.

Nous aurons grandement besoin de cette solidarité dans les années à venir. En effet, il convient de pas perdre de vue que la mise en œuvre du développement économique régional est l'affaire de tous, de ses villes et villages, de sa ville centre et sa périphérie, de ses collectivités publiques et de ses acteurs économiques. Dans cette équation doit également être intégrées nos instances cantonales, en particulier le SPEI et son organisme de promotion économique exogène, Innovaud, avec lesquels nous nous tenons constamment prêts à collaborer pour assurer le succès du développement de notre région et ainsi permettre à la fois le succès économique de nos entreprises existantes et l'établissement de nombreuses nouvelles entreprises dans notre région.

Sans la participation de tous, nous ne pourrons pas atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans notre stratégie. Le rôle de Lausanne Région dans ce concert est de mettre en musique vos souhaits, vos idées, vos intentions ; elle est l'une des composantes indispensables permettant de rendre tangible le progrès commun à l'échelle régionale.



Notre région a des ambitions et Lausanne Région les porte à la hauteur du potentiel de notre territoire. Pour y parvenir, il faudra toutefois avoir le courage d'y croire et de nous donner les moyens matériels, humains et financiers pour y parvenir ensemble.

Permettez-moi en conclusion de revenir sur la devise énoncée il y a longtemps par Denis Décosterd, notre premier secrétaire général de Lausanne Région, décédé en 2020 : « Pour que la Région ne soit pas qu'une idée », telle était sa devise.

Je ne peux que constater combien cette phrase emblématique est toujours d'actualité et remplie de sens. Faisons la nôtre, car elle nous encourage à poursuivre sur cette lancée prometteuse jusqu'au succès que nous appelons tous de nos vœux.

Encore merci à vous tous pour votre engagement et votre participation en faveur de Lausanne Région!

Belle assemblée et merci de votre attention.



Assemblée générale de Lausanne Région du 9 octobre 2024

De : Alessia Radaelli, Secrétaire générale

Date: 9 octobre 2024

Concerne : Activités et perspectives 2025 de Lausanne Région

Monsieur le Président du Grand Conseil, Madame la Conseillère d'Etat, Mesdames et Messieurs les représentants des communes membres, Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

L'activité du Secrétariat général est marquée au quotidien par la construction de projets, par l'élaboration de nouvelles stratégies et par l'adaptation et l'amélioration continue des processus de travail.

Lausanne Région travaille actuellement sur des projets sectoriels extrêmement variés et portés par les Commissions thématiques. Ces projets progressent dans une dynamique soutenue et constructive. Voici quelques exemples des travaux en cours :

- Pour **Seniors**: Le Guide de préparation à la retraite « Pour une transition économique réussie » sortira bientôt et une feuille de route pour soutenir la mise en place de politiques communales est en cours d'élaboration.
- Pour **Prévention et dépendance** conjointement avec **Enfance et jeunesse** : on réfléchit à aborder la thématique de la santé mentale des jeunes.
- À **Enfance et Jeunesse**, le guide sur la question de la gestion des préaux scolaires est en préparation
- Pour **Transports et mobilité**, on prépare une étude sur les vélos en libre-service
- Pour la **Promotion économique**, la campagne « Consommer local » est en cours de déploiement dans plusieurs communes, dont la Ville de Lausanne, et en préparation dans d'autres.
- À **Formation et emploi des jeunes**, c'est la place de l'apprentissage auprès de nos communes membres qui va être à l'honneur des prochains chantiers.



À Lausanne Région, nous avons actuellement aussi d'autres projets un peu moins visibles mais pas pour autant moins importants pour la marche des affaires régionales. C'est ce dont nous avons besoin pour fonctionner, et bien fonctionner.

Ces projets, dont je souhaite vous parler aujourd'hui, portent sur la création des conditions indispensables pour mener à bien nos activités, dans les meilleures conditions et avec efficacité.

Lausanne Région déménage ses bureaux tout en restant dans son fief historique d'Ouchy

Objectif: Un espace adapté pour vous accueillir et gérer les affaires régionales

Cela faisait un moment que le constat était posé. Nos locaux actuels ne sont plus adaptés à accueillir une activité soutenue comme celle que nous menons depuis quelques années.

Une seule salle de conférence pour réunir les commissions, ses groupes de travail, le Bureau de coordination, les rencontres ordinaires pour faire avancer les projets, les entretiens d'embauche et les guichets avec les entreprises : ça ne suffit plus.

En novembre dernier, quand le panneau « à louer » est apparu sur la façade de la Rue du Liseron 11, on s'est dit que ça valait la peine d'aller visiter et de s'imaginer dans un autre contexte plus favorable à notre activité.

Nous avons mené d'intenses négociations avec le propriétaire des nouveaux bureaux : nous avons obtenu de sa part qu'il finance intégralement les travaux de rénovation sur la base de nos besoins et de nos choix des finitions.

Nous allons donc déménager à 50 m d'où nous sommes actuellement, dans un espace plus grand, tout en payant le même prix au m2 de ce que nous payons actuellement.

Cet investissement, nécessaire pour l'avenir de notre association régionale, nous permet de regarder vers l'avenir tout en maintenant une forte maîtrise des coûts. Une exigence essentielle dans toutes les réflexions que nous menons par et avec



vous pour faire évoluer notre association et nous adapter à l'évolution de notre environnement et des défis qui sont les nôtres.

Le déménagement se fera le vendredi 10 janvier, jour où nos bureaux seront fermés. Nous serons opérationnels à la nouvelle adresse Rue du Liseron 11 dès lundi 13 janvier.

- Lausanne Région renforce son équipe

Objectif : davantage de ressources pour les projets régionaux

Ce déménagement nous permet de répondre à des besoins longuement réfléchis en termes de ressources humaines.

Aujourd'hui, nous allons parler comme vous le savez de la LADE. Les défis qui nous attendent, notamment pour le développement économique régional demandent d'engager des ressources supplémentaires qui nous permettront de réaliser les projets et les objectifs ambitieux que nous avons fixé ensemble dans notre stratégie régionale.

- Lausanne Région modernise ses processus de travail

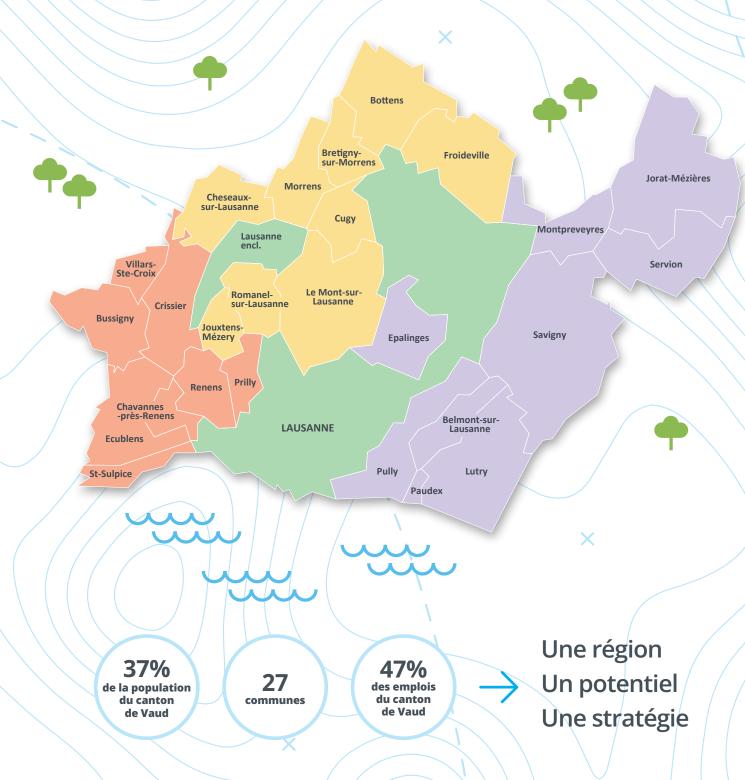
Objectif : Optimiser les processus de travail pour s'adapter à l'évolution de l'activité régionale

Des nouveaux locaux et de nouvelles ressources sont un prérequis. Pour garder une cohérence organisationnelle dans la continuité et une bonne efficacité, nous devons aussi adapter nos processus de travail. Cette réflexion impacte essentiellement l'organisation interne du secrétariat général. Il s'agit d'un travail que nous menons en continu et de manière silencieuse afin d'être au niveau des projets, complexes, stratégiques et collaboratifs qui sont la mission de Lausanne Région.

Voici donc nos perspectives 2025 : moi-même et toute l'équipe du Secrétariat général nous réjouissons de ces changements et tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien et votre confiance.



Stratégie régionale de développement économique 2025-2029



Sommaire

Avant-propos	2
Contexte et objectifs	5
Présentation de Lausanne Région	
Les missions de Lausanne Région vis-à-vis du Canton de Vaud	6
Planifications de référence : LADE et PADE	7
Stratégie régionale: objectifs et étapes de réalisation	10
Réseau des acteurs et mise en œuvre de la stratégie	12
Schéma d'acteurs et mise en réseau des compétences	12
Processus de demande de subvention pour un projet régional	14
Suivi, évaluation et reporting	15
Bilan de la stratégie 2017-2022	16
Principales réalisations de Lausanne Région	16
Perception et attentes des communes membres	17
Analyse des forces et faiblesses de la région	18
Objectif et méthodologie de l'analyse SWOT	18
Synthèse de l'analyse	19
Axes stratégiques et domaines de mesures	23
Promotion de la région	24
Attractivité et développement économique	25
Écosystème de la région	26
Conditions cadres permettant la réussite de la stratégie	27
Modèle d'efficacité	28
Liste des abréviations	30
Annexes	3′



Avant-propos

Etablir une stratégie de développement économique pour nos 27 communes membres est l'un des devoirs de Lausanne Région, en tant organisme économique officiel régional. C'est une attente cantonale conforme à la Loi sur l'appui au développement économique.

Mais c'est aussi et avant tout une opportunité et un exercice essentiel pour que Lausanne Région, qui porte cette stratégie, continue de contribuer à l'essor économique et au positionnement de notre région. Pour être un outil à la mesure de la mission, cette stratégie a l'ambition de fédérer les nombreuses parties prenantes qui font notre tissu économique et de fixer des objectifs de développement communs qui suscitent l'adhésion et une marche à suivre concrète pour les atteindre.

C'est pourquoi la stratégie 2025-2029 est fondée sur une démarche concertée avec l'ensemble de nos communes membres. En plus du grand travail investi par le Bureau de coordination et la commission de Promotion économique de Lausanne Région, une vingtaine d'entre elles ont participé au bilan de l'ancienne stratégie, mais également à une série d'ateliers auxquels elles sont venues avec leur sensibilité, leurs besoins et leurs premières propositions de projets régionaux de qualité.

Le résultat est une stratégie 2025-2029 orientée vers un fort positionnement territorial, bâtie autour de quatre axes liés aux objectifs suivants : mieux valoriser les atouts

et accroître la notoriété de la région ; renforcer l'attractivité de la région en tant que destination économique et soutenir la dynamique entrepreneuriale ; fédérer l'écosystème régional et optimiser les collaborations inter et extra régionales, établir les conditions cadres propices au succès de cette stratégie.

Chacun de ces objectifs est ainsi développé en mesures concrètes, entre ce qu'il faut maintenir, ce qu'il faut adapter et les nouvelles pistes à explorer. Le modèle d'efficacité, en fin de document, se place en boussole pour le suivi et le monitoring. Enfin un schéma de l'ensemble des acteurs vient, pour la première fois, inscrire de façon claire les rôles de chacune des entités qui, ensemble, feront la réussite de cette stratégie et distinguer celles qui constituent le premier réseau de compétences.

Notre territorialité est unique. Des terres agricoles à l'hyper-centre lausannois, de la PME familiale à la multinationale : la diversité de notre région et sa vivacité hors du commun en sont à la fois le défi et le grand potentiel. C'est en puisant aux racines de cette territorialité que la stratégie 2025-2029 voit grand pour l'ensemble de notre région.

Thierry Amy,

Président de Lausanne Région, au nom du Bureau de Coordination

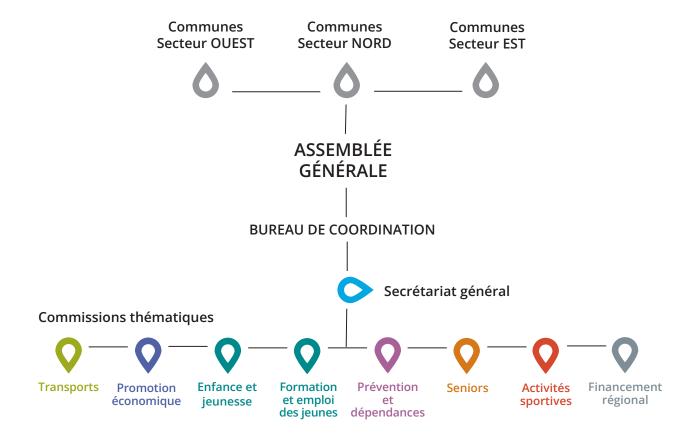
Contexte et objectifs

Présentation de Lausanne Région

Lausanne Région est une association de 27 communes qui œuvre à un développement régional ambitieux. Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective. L'Association est active sur les thématiques de territoire, de mobilité, d'économie, d'enfance, de formation professionnelle, de prévention des dépendances, de seniors et de sport.

Organisée en commissions et groupes de travail, composés de membres des municipalités des 27 communes membres, l'Association engage les réflexions sur les instruments à mettre en place, les mécanismes de collaboration à développer et réalise de nombreux services à l'intention de ses communes.

Lausanne Région représente également les intérêts régionaux dans les relations avec la Confédération, le Canton, les autres régions, ainsi qu'auprès des organismes privés.



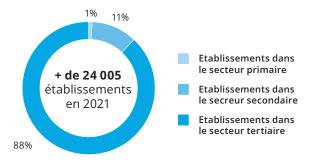
Situation géographique et données statistiques

L'Association est constituée de communes de tailles et tissus économiques diversifiés. Lausanne, chef-lieu du Canton de Vaud, représente la deuxième ville la plus peuplée de Suisse romande après Genève. Au cœur du Canton de Vaud, la région accueille un grand nombre de travailleuses et travailleurs frontaliers ainsi que des personnes qui résident dans des régions voisines. Ainsi, en 2019 la région enregistrait un flux pendulaire entrant de 64 923 personnes et sortant de 28 118 personnes.

Outre son important pôle de l'emploi, sa situation au bord du lac Léman offre de nombreuses activités diurnes et nocturnes et est reconnue comme région d'excellence dans les domaines de la formation, du sport, de la culture et de la santé.

La région lausannoise est caractérisée par une superposition d'espaces à géométrie variable. Elle compte notamment cinq communes du Nord (Bottens, Bretignysur-Morrens, Morrens, Froideville et Cugy) qui sont membres de deux organismes régionaux (Gros-de-Vaud et Lausanne Région). En matière d'aménagement du territoire, elle est découpée en plusieurs espaces de planification. Ainsi, 18 des 27 communes membres de Lausanne Région font partie du périmètre compact du Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM). En termes de chiffres, les communes membres de Lausanne Région ont atteint une population de 310 373 habitantes et habitants en 2023, ce qui correspond à 36.7% de la population cantonale, soit une augmentation de 13.6% depuis 2011. Les emplois ont augmenté de 15.6%, depuis 2011, pour atteindre 223 049 emplois en 2021, soit environ 47% des emplois du canton.

Concernant le tissu économique, le nombre d'entreprises a connu une croissance de plus de 20% durant la période 2011-2021. Cette augmentation est axée principalement sur le secteur des services (88% des entreprises), qui structure le tissu économique de la région. L'évolution des emplois et des établissements reflète une adaptation et une expansion continue des services. En parallèle, la région doit offrir les conditions cadres nécessaires pour permettre le maintien des secteurs industriels (11%) et primaires (1%).1



Sources: OFS, STATENT - 2021

Les missions de Lausanne Région vis-à-vis du Canton de Vaud

Sur la thématique de l'économie régionale, Lausanne Région a pour mission d'œuvrer sur les axes suivants :

- 1. Au service de ses communes membres.
- 2. Au service du tissu économique régional.
- 3. Comme relais du Canton pour la mise en œuvre de la politique d'appui au développement économique (PADE).

Dans le cadre de la PADE, Lausanne Région est reconnue par le Canton comme organisme régional officiel de développement économique. Elle doit notamment remplir les cinq missions présentées dans cette section:

Projets régionaux

- → Appuyer et stimuler l'émergence ou le déploiement de projets économiques ou touristiques pouvant bénéficier des financements de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).
- → Préaviser et assurer le suivi des projets régionaux LADE.
- → Assurer une coordination à l'échelle régionale et cantonale, notamment avec les acteurs économiques ou touristiques régionaux ou cantonaux lorsque c'est pertinent (offices de tourisme, agglomérations, Vaud Promotion, Innovaud).

¹ Les données présentées dans cette section proviennent de sources officielles, notamment Stat-VD (Statistique Vaud), SPAS (Service de prévoyance et d'aide sociales), SDT (Service du développement territorial), et le registre du commerce. Des statistiques plus détaillées sont consultables en <u>Annexe 1</u>.

Guichet des entreprises

- → Conseil à la création, au développement et à la transmission d'entreprises.
- → Informations sur les aides disponibles, non financières (coaching, formations) et financières (p.ex. LADE, Innosuisse, Fonds économie durable, aides privées, etc.).
- > Soutien à la recherche de terrains et de locaux.
- → Orientation dans l'écosystème local / régional / cantonal / national.
- Communication pour faire connaître les prestations du Guichet des entreprises.

Terrains et locaux

- → Développer et entretenir les relations avec les acteurs régionaux de l'immobilier et en particulier les propriétaires fonciers et gestionnaires de sites.
- → Tenue d'une base de données des terrains et locaux disponibles.
- → Assurer le relai d'information, et notamment le lien avec la prestation de Guichet des entreprises qui peut,

si utile, prendre le relais au niveau de la prestation d'accompagnement.

Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)

- → Élaborer, accompagner la validation et adapter les stratégies régionales de gestion des zones d'activités (SRGZA), en coordination avec les services cantonaux (DGTL, SPEI, DGMR), les communes et les structures d'agglomération lorsqu'elles sont présentes.
- → Participer à la gestion opérationnelle des sites stratégiques cantonaux et régionaux, en coordination avec les services cantonaux (DGTL, SPEI), les communes, les structures d'agglomération lorsqu'elles sont présentes ou toute autre structure existante.

Animation-veille

- Organisation ou participation à des événements de réseautage avec le tissu économique régional.
- → Veille du tissu économique régional (p.ex. liste d'entreprises stratégiques pour la région, rencontres individuelles périodiques).

Planifications de référence : LADE et PADE

La politique d'appui au développement économique (PADE) est une mission centrale de Lausanne Région en matière de développement économique. C'est pourquoi les sections suivantes présentent les éléments essentiels à prendre en compte dans le cadre d'une stratégie régionale.

Ainsi, la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) institue une base légale unique pour l'ensemble de la politique cantonale en matière de développement économique. Elle renforce notamment le rôle des organismes régionaux de développement économique en tant que lieu privilégié de la coordination des projets. La valorisation de la politique des pôles fait également partie des tâches dans lesquelles ces organismes ont un rôle déterminant à jouer.

Le Conseil d'État a adopté la PADE 2020-2025. Celle-ci définit les priorités de l'action cantonale dans le cadre de la LADE autour de six enjeux prioritaires et trois politiques sectorielles.

Assurer la prospérité de la population vaudoise, fondée sur l'attractivité, la compétitivité, la durabilité et le rayonnement d'une économie qui favorise la création de nouveaux emplois et la vitalité du tissu existant. 6 ENJEUX TRANSVERSAUX DURABILITÉ INNOVATION DIVERSIFICATION GOUVERNANCE MISE EN RÉSEAU SUIVI ET PROSPECTIVE 3 POLITIQUES SECTORIELLES ENTREPRISES ÉCONOMIE DES RÉGIONS PROMOTION

Politiques sectorielles de la PADE

Les trois politiques sectorielles de la PADE incluent notamment les mesures suivantes :

- → Politique sectorielle « Entreprises » :
 - Aides aux projets d'entreprises actives dans le secteur des cleantech (l'un des huit secteurs économiques prioritaires, présentés en page 10).
- → Politique sectorielle « Promotion/Marque VAUD+ »:
 - Label de produits certifiés VAUD+: promotion des produits issus de l'agriculture de proximité, développement de la consommation de produits locaux, sensibilisation du public vaudois.
- → Politique sectorielle « Économie des régions » :
 - Aides aux projets régionaux s'inscrivant dans une démarche de développement durable (p.ex. projets-pilotes collaboratifs en matière de combinaison tourisme durable-mobilité douce, circuits courts, œnotourisme-agritourisme, etc.).
 - Filière bois: valorisation de l'utilisation du bois local et durable (mise en réseau d'entreprises, soutien aux scieries, etc.), contribution à la réduction du transport routier des matériaux de construction.

Le cas des projets régionaux nous intéresse particulièrement car il concerne toutes les communes. Des précisions sont apportées ci-dessous.

Projets régionaux : principes d'octroi du soutien LADE

Les projets régionaux sont des études, mesures organisationnelles, manifestations et infrastructures qui doivent contribuer à la réalisation de la stratégie régionale de Lausanne Région (art. 20 LADE).

Pour bénéficier d'une intervention de la LADE dans le cadre de la politique sectorielle « Économie des régions », l'organisme de développement économique régional devra démontrer que le projet s'inscrit dans une chaîne

de valeur ajoutée économique pour le territoire où il se trouve. Le projet doit permettre de créer une nouvelle offre créatrice d'emplois et de valeur ajoutée, contribuer au maintien d'emplois existants ou améliorer de manière significative les conditions cadres pour l'économie.

Les principales chaînes de valeur ajoutée identifiées pour Lausanne Région dans le cadre de la PADE sont les suivantes:

- 1 Pôles d'excellence formation-recherche, santé, sport, culture et patrimoine;
- 2 Tourisme évènementiel, individuel et d'affaires;
- 3 Conditions cadres pour l'accueil et le développement d'entreprises.

Les projets isolés – hors de chaînes de valeurs ajoutées économiques régionales – ou qui se trouvent dans le champ de compétences d'autres politiques publiques déployées principalement par d'autres départements de l'État, comme par exemple la politique culturelle ou sportive, ne seront, en principe, pas pris en compte. Exceptionnellement, compte tenu de l'importance économique du projet et de ses effets pour la région concernée, des aides pourraient être octroyées. La coordination avec les Départements cantonaux concernés sera alors essentielle.

Au niveau cantonal, les porteuses et porteurs de projets bénéficient donc d'appuis différenciés entre les différentes régions. En effet, les soutiens dépendent des thématiques prioritaires des stratégies régionales des organismes en question.

Les actions ponctuelles de promotion (art. 14 LADE) de type manifestations, mise en valeur des entreprises dans des évènements et études liées peuvent aussi recevoir un soutien (max. 50% du coût) au cas par cas, pour autant qu'elles soient coordonnées avec la stratégie régionale de Lausanne Région validée par le Canton de Vaud - Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI).

Dans la PADE, la politique de soutien à l'économie régionale s'articule de plus autour de neuf axes stratégiques, qui se déclinent en mesures (exemplatives). Ces axes sont à prendre en compte et doivent être mis en avant dans l'orientation des objectifs des projets régionaux pouvant bénéficier d'un soutien LADE.

Axes stratégiques	Mesures (exemplatives)
Identification et exploitation des potentiels économiques et territoriaux des régions	 Mise en place d'une veille stratégique (observatoire économique et touristique). Soutien à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des stratégies régionales de gestion des zones d'activité (SRGZA).
Augmentation de l'attractivité des régions	 Déploiement de produits/offres, de processus ou de structures innovantes pour la région ou pour les entreprises.
Favorisation des implanta- tions et du développement d'activités économiques dans les régions	 Appui aux projets collaboratifs. Création de pôles de compétences. Encouragement à la capacité d'innovation (coaching, qualification de la main-d'œuvre, nouveaux espaces d'accueil d'entreprises et de start-up, etc.). Acquisition de nouveaux savoir-faire (coaching, qualification de la main-d'œuvre).
Mise à disposition d'équipe- ments de qualité	 Création, requalification, rationalisation ou mutualisation des offres et pro- duits existants.
Développement et mise en œuvre de nouveaux produits, équipements et canaux de distribution et de communication	 Repositionnement d'offres/produits existants ou création de nouveaux produits/offres/infrastructures. Renforcement de la qualité pour l'adéquation offre-demande. Démarches de labellisation, positionnement. Optimisation des structures de promotion et de commercialisation. Déploiement de nouveaux modèles d'affaires, de nouvelles formes de collaboration, de nouvelles technologies (digitalisation).
Amélioration des condi- tions cadres pour l'accueil et le développement d'entreprises	 Mise à disposition d'une offre de terrains, locaux, services et infrastructures de qualité adaptés aux besoins des entreprises et des acteurs économiques régionaux. Soutien aux actions identifiées dans les stratégies cantonales (PPDE, agglomérations et SRGZA) ainsi que dans les stratégies régionales de gestion des zones d'activités et les plans d'action y relatifs. Hébergement touristique pour les régions de montagne.
Création de structures d'organisation plus efficaces	 Développement d'un réseau de collaboration entre différents partenaires. Regroupement de structures. Collaboration interentreprises pour exploiter de nouveaux marchés.
Soutien à l'innovation	 Déploiement de nouveaux modèles d'affaires, de nouvelles formes de collaboration, de nouvelles technologies (digitalisation). Soutien à la mise en place de structures de coaching et à l'innovation régionale en coordination avec les organismes régionaux. Politique d'appui au développement économique (PADE) du Canton de Vaud 2020-2025. Conditions cadres de la numérisation pour les régions de montagne.
Transition vers une écono- mie durable	 Appui aux filières valorisant les ressources naturelles et les filières courtes ou le recyclage. Développement d'un appui-conseils aux porteuses et porteurs de projets. Appui à des mesures ponctuelles en faveur de la mobilité ou de l'énergie en coordination avec les autres politiques publiques.

Secteurs économiques prioritaires dans la PADE

En outre, le Canton a identifié les secteurs économiques prioritaires, dont plusieurs sont au cœur des pôles d'excellence de Lausanne Région identifiés dans la PADE, soit formation-recherche, santé, sport, culture et patrimoine. En visant prioritairement – mais pas exclusivement – ces secteurs, activités et domaines d'innovation à haute valeur ajoutée et à fort potentiel de développement, la politique de soutien aux entreprises contribue à la diversification du tissu économique et au renouvellement des entreprises et des emplois dans les principales industries de pointe du Canton de Vaud.

Ce positionnement sectoriel sert notamment à définir l'éligibilité des PME et start-up aux aides financières LADE ainsi que le soutien aux actions de promotion et à certaines mesures en lien avec le Fonds de soutien à l'innovation:

- → **Sciences de la vie :** pharmaceutique, biotechnologies, technologies médicales, cosmétiques.
- Technologies de l'information et de la communication (TIC): développement de logiciels; équipements et composants informatiques; technologies liées à

Internet; sécurité et sécurisation de l'information; télécommunications.

- → Cleantech : énergies renouvelables; préservation de l'environnement (eau, air, sol) et valorisation des déchets; efficience énergétique et stockage d'énergie; filière bois.
- Industrie de précision: micro-nanotechnologies; horlogerie et joaillerie; métrologie et instrumentation de mesure; machines et biens d'équipement; aéronautique et aérospatial; automobile; optique; automatisation/robotique; matériaux.
- → Industrie agro-alimentaire et nutrition: produits agroalimentaires; nutrition, alicaments industriels et naturels.
- → Énergie et environnement : R&D et production dans les domaines des énergies renouvelables, l'efficience énergétique, la valorisation des déchets, l'eau, le smart grid, l'éco-mobilité, l'écologie industrielle, l'économie circulaire et la filière bois.
- → **Sport**: sport international, R&D et production dans le domaine des technologies du sport.
- Tourisme

Stratégie régionale: objectifs et étapes de réalisation

La stratégie de développement économique régional de Lausanne Région est un outil essentiel pour fédérer les acteurs du territoire autour d'une vision commune. Plus spécifiquement, elle répond à différents objectifs:

- → Contribuer à l'essor économique de la région lausannoise grâce à des objectifs de développement qui créent l'adhésion et une marche à suivre pour les atteindre.
- → Gagner en efficience grâce à une mise en commun des ressources, des outils partagés et des modes de collaboration bien définis.
- → Faciliter l'accès aux financements grâce à une mise en cohérence des politiques et mécanismes (entre Communes, Canton, Confédération).
- → Assurer le monitoring du développement régional grâce à un dispositif et des indicateurs mesurables.

- → Communiquer auprès des parties prenantes pour faciliter la compréhension et l'utilisation de la stratégie par les différents partenaires et publics cibles de Lausanne Région.
- → Répondre aux exigences du Canton pour les organismes de développement économique régionaux (« régions »).

Démarche participative

La refonte de cette stratégie pour la période 2025-2029 a tenu compte de travaux et études² réalisées en amont. En parallèle, un processus participatif a été mis en place afin de tenir compte des enjeux des communes membres par le biais d'ateliers au niveau du Bureau de coordination, de la commission Promotion économique et ouverts à l'ensemble des membres de l'Association.

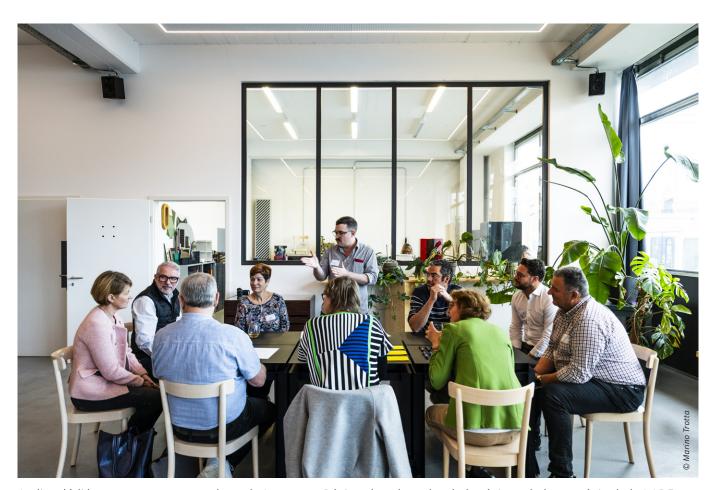
² Evaluation Strategos « Comment renforcer le rôle de Lausanne Région pour appuyer une promotion économique régionale », 2022 / IMD « Comparaison internationale entre systèmes de promotion économique : quelle ambition pour Lausanne et la région ? », 2022

Cet important travail comprenait certaines étapes clefs dont voici un résumé :

- → Conduite de cinq entretiens de cadrage pour impliquer les principaux partenaires et aligner les différentes stratégies du territoire (Canton, région).
- → Réalisation d'un questionnaire (sondage en ligne, voir Annexe 4) à destination des communes membres afin de prendre en compte leurs besoins et appréciation des prestations en matière de développement économique, ainsi que des enjeux à intégrer dans la future stratégie.
- → Atelier participatif pour les communes membres (voir <u>Annexe 2</u>) qui a notamment permis de faire émerger

plusieurs idées de projets régionaux ainsi que des enjeux communaux. Les premiers ont été retravaillés pour être intégrés dans la présente stratégie et marqueront ainsi la ligne selon laquelle un projet pourra bénéficier des financements cantonaux et fédéraux tout en positionnant notre région. Les seconds ont été intégrés dans l'analyse SWOT de la région (voir chapitre 5) et les pistes de mesures proposées pour chaque axe stratégique (voir chapitre 6).

En parallèle, Bruno Lanvin a été mandaté afin d'apporter son expertise en la matière: il a accompagné les réflexions notamment lors de l'élaboration de l'analyse SWOT et permis la définition des quatre axes stratégiques de Lausanne Région.³



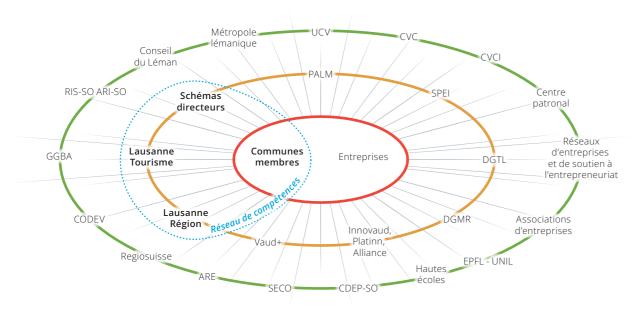
Atelier dédié aux communes membres de Lausanne Région dans le cadre de la révison de la stratégie de la LADE, mai 2024

³ Promotion et Développement Economique de Lausanne Région – Contribution de Bruno Lanvin, 2023-2024

Réseau des acteurs et mise en œuvre de la stratégie

Schéma d'acteurs et mise en réseau des compétences

La mise en œuvre des différentes mesures permettant d'atteindre les objectifs de la stratégie repose en large partie sur la collaboration entre les acteurs du territoire et la mise en réseau de leurs compétences.



En plus des rôles généraux décrits en légende, certains acteurs ont été identifiés pour former la base d'un **réseau de compétences** au service de la stratégie aux objectifs suivants:

- → Mieux intégrer l'aménagement du territoire et l'économie dans les projets régionaux et le développement urbains (principalement dans le cadre des axes 1 et 2 de la stratégie).
- → Intégrer des expertises thématiques dans les groupes de travail (axe 3 de la stratégie).
- → Renforcer les compétences internes à la région et aux communes (axe 4 de la stratégie).

Les principaux acteurs identifiés pour former ce réseau de compétences sont :

- → Communes membres (experts techniques): mettent à disposition leurs expertises économiques, outils et connaissances.
- → Lausanne Tourisme: apporte son expertise et sa connaissance des enjeux touristiques dans les projets de développement économique, travaille à renforcer les collaborations croisées avec d'autres secteurs économiques.
- → Schémas directeurs: apportent leur expertise en aménagement du territoire et sollicitent le réseau pour anticiper les enjeux économiques et les intégrer dans les différents projets de développement territorial.
- → Lausanne Région: apporte son expertise économique, sa connaissance des entreprises et coordonne le réseau, les rencontres et les résultats des groupes de travail.

Les acteurs et leurs rôles en lien avec la stratégie de développement économique régional de Lausanne Région :

Publics cibles principaux

Communes membres: Identifier les besoins des acteurs de leur territoire, mettre en place de projets pour y répondre en collaboration avec Lausanne Région

Entreprises: Moteurs de l'économie locale, exposer leurs besoins et proposer des projets

Acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie

Lausanne Région: Coordonner, soutenir et mettre en réseau les différents acteurs de l'écosystème régional et leurs initiatives de développement économique. Agir comme facilitatrice entre les entreprises et d'autres acteurs de l'écosystème proposant des services et financements (p.ex. SPEI pour financement LADE et Économie durable, Platinn/Alliance pour prestations de coaching, etc.). Assurer la continuité de la stratégie en impliquant les nouvelles personnes élues lors de changement de législature

Lausanne Tourisme: Se coordonner proactivement avec Lausanne Région pour établir des synergies entre la stratégie de développement économique régional et la stratégie touristique

Schémas directeurs: Planifier et coordonner le développement territorial en collaboration avec les autres acteurs clés du territoire

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM): Faciliter une meilleure coordination entre les infrastructures de transport, l'urbanisme et l'environnement

Canton de Vaud - SPEI: Fournir des subventions, conseils et soutien aux entreprises et porteuses et porteurs de projets

Canton de Vaud - DGTL: Collaborer avec Lausanne Région pour intégrer les enjeux économiques dans la mise en œuvre des politiques cantonales en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité et de logement

Canton de Vaud - DGMR (mobilité, Zones d'activités): Collaborer avec Lausanne Région pour intégrer les enjeux économiques dans la mise en œuvre des politiques cantonales en matière de mobilité

Innovaud, Platinn, Alliance: Soutenir l'innovation et le développement économique en offrant des prestations aux entreprises

Vaud+: Promouvoir le tourisme, le terroir et le développement économique dans la région

Acteurs du développement économique

Union des communes vaudoises (UCV): Représenter et défendre les intérêts des communes

Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC): Fournir des garanties pour faciliter l'accès au crédit

CVCI et **Centre patronal**: Soutenir et représenter les entreprises locales, servir de relais pour les initiatives économiques et la stratégie régionale

Réseaux d'entreprises et de soutien à l'entrepreneuriat: Aider les entrepreneures et entrepreneurs à développer leurs projets, servir de relais pour les initiatives économiques et la stratégie régionale

Associations d'entreprises (SIC, commerce, etc.): Représenter les intérêts de leurs membres, servir de relais pour les initiatives économiques et la stratégie régionale

EPFL - UNIL et **Hautes écoles :** Fournir l'expertise thématique et ressources de recherche utiles à la stratégie (p.ex. dans le cadre de groupes de travail et de projets régionaux)

CDEP-SO: Coordonner les efforts économiques entre les cantons et défendre leurs intérêts

SECO: Edicter le cadre réglementaire et proposer des soutiens financiers en matière de développement économique régional

ARE: Planifier le développement territorial, édicter le cadre réglementaire et proposer des soutiens financiers

Regiosuisse: Soutenir le développement régional par la mise en réseau et le développement des connaissances des acteurs de l'écosystème

CODEV: Faciliter la collaboration entre les différentes organisations régionales vaudoises

GGBA: Promouvoir la Greater Geneva Bern area, collaboration avec Lausanne Région pour la promotion exogène

Système régional d'innovation de Suisse occidentale (RIS-SO / ARI-SO): Soutenir les PME et les start-up dans le développement de projets innovants en Suisse occidentale

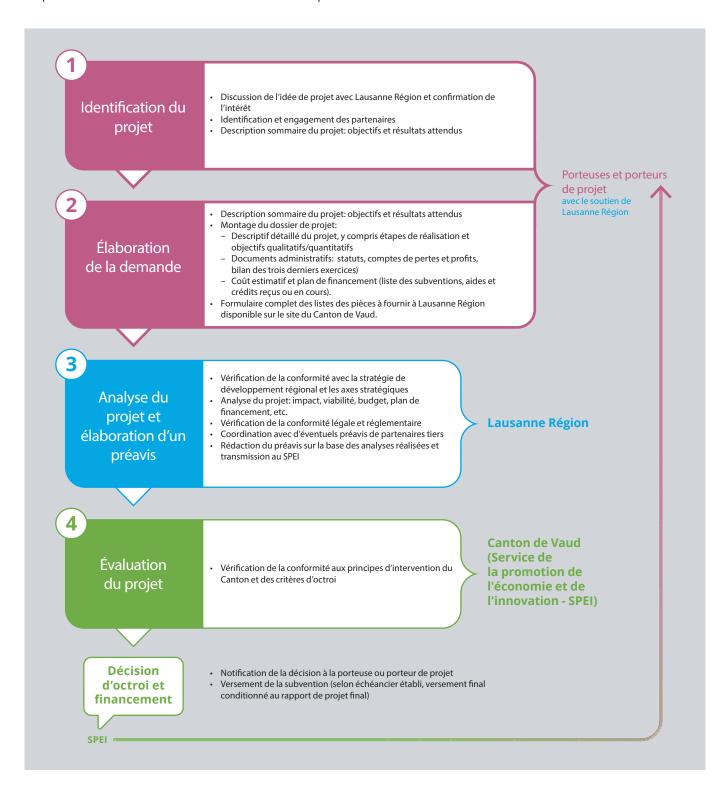
Conseil du Léman : Faciliter la coopération transfrontalière

Métropole lémanique : Faciliter la coopération entre les villes du bassin lémanique

12 13

Processus de demande de subvention pour un projet régional

Le schéma ci-dessous présente les principales étapes du processus de demande de subvention LADE pour un projet régional : en rose pour les porteuses et porteurs de projets, en bleu Lausanne Région et en vert le Canton de Vaud (SPEI). À noter que Lausanne Région conseille et accompagne les porteuses et porteurs de projets dans l'ensemble du processus, en plus de son rôle essentiel dans l'élaboration des préavis.



Suivi, évaluation et reporting

Le suivi de la réalisation et des impacts de la stratégie de développement économique régionale est crucial pour s'assurer que les objectifs fixés sont atteints et pour ajuster les actions en cours en fonction des résultats obtenus.

Il permet de mesurer l'efficacité des investissements et des initiatives, garantissant ainsi une utilisation optimale des ressources disponibles.

En outre, ce suivi fournit des données essentielles pour informer les personnes décideuses et les parties prenantes, renforçant une gestion efficace et transparente du développement régional.

Une liste d'indicateurs de résultats (output) et d'effets (outcome) a été identifiée lors de l'élaboration du « modèle d'efficacité ». Elle servira de base au suivi des résultats de la stratégie.

Pour mesurer ces indicateurs, une collaboration entre Lausanne Région et les principaux partenaires de mise en œuvre est nécessaire. Elle est décrite dans le tableau ci-dessous.

Communication

Des supports de communication seront élaborés pour informer sur les axes de la stratégie régionale en fonction des différents publics cibles visés.

En outre, les principaux résultats et enseignements seront communiqués par l'intermédiaire du rapport annuel d'activités de Lausanne Région et publiés sur le site de Lausanne Région.

Selon les typologies de projets, des communications spécifiques pourront aussi être mises en place.

Ces différentes mesures seront financées via le budget annuel de l'Association.

Acteur de la mise en œuvre	Rôle dans le suivi de la réalisation
Lausanne Région	 Mesure la perception de la performance de la stratégie en réalisant: Un sondage auprès des communes membres tous les 2 ans (en prenant en compte les changements de législature pour solliciter les personnes élues qui ont pu suivre la mise en œuvre). Un sondage annuel auprès des entreprises bénéficiaires des prestations proposées dans le cadre de la stratégie.
Communes membres	Répondent aux sondages sur sollicitation de Lausanne Région.
Porteuses et porteurs de projets	Proposent des indicateurs d'impact mesurables dans leurs dossiers de demande de subvention et garantissent leur capacité à collecter et partager ces données avec Lausanne Région pour les projets subventionnés et/ou accompagnés.
Lausanne Tourisme	Collabore avec Lausanne Région pour mesurer et partager les indicateurs en lien avec les mesures réalisées dans le domaine du tourisme (p.ex. évolution des nuitées, enquêtes réalisées auprès des prestataires touristiques, etc.).
Canton (SPEI, Stat-VD)	Collabore avec Lausanne Région pour estimer les indicateurs d'impact de la stratégie au niveau régional en mettant à disposition les bases de données et analyses réalisées au niveau cantonal.

Bilan de la stratégie 2017-2022

Principales réalisations de Lausanne Région

Cette section décrit les principales réalisations de Lausanne Région en matière de développement économique entre 2017 et 2022, catégorisées selon les cinq missions de Lausanne Région en tant qu'organisme de développement économique régional décrites précédemment.

Projets régionaux

→ Accompagnement de 42 dossiers pour des préavis LADE, dont 39 soutiens LADE octroyés. Type de projets accompagnés: études, mesures organisationnelles, manifestations, infrastructures.

Guichet des entreprises

→ 1216 entreprises accompagnées entre 2017 et 2023, en moyenne un peu plus de 170 entreprises par année. Types de services fournis: recherche de terrains et locaux, incubation et création d'entreprise, recherche de financement, médiation et coordination, autres accompagnements divers.

Terrains et locaux

→ La recherche de terrains et de locaux est une prestation très demandée dans le cadre du Guichet des entreprises (environ 36 demandes en 2023).

SRGZA

- → Accompagnement depuis 2020 de la réalisation de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), en amenant un point de vue économique. Un travail qui s'est fait en coordination avec le Projet d'aménagement Lausanne-Morges (PALM).
- → Collaboration et participation à la mise en place des organes de gestion des sites stratégiques.
- → Financement des études menées dans le cadre du PALM à hauteur de 40%.

Animation et veille

→ Organisation annuelle du concours et de la cérémonie de remise du Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL) pour valoriser les entreprises locales innovantes. La cérémonie attire chaque année des centaines de participantes et participants. Elle a pu également être maintenue pendant les périodes perturbées par la pandémie de COVID-19 grâce à l'usage des réseaux sociaux et outils numériques.

- → Organisation de Rencontres Municipalité-Entreprises (entre 2 et 4 par année) pour créer un espace de dialogue, présenter l'actualité économique et informer sur les aides disponibles dans la région.
- → Soutien aux évènements régionaux (p.ex. pour 2023 : 8 évènements soutenus, dont le Forum de la création d'entreprises – IFJ ou Start Lausanne Contest).
- → Participation à divers évènements régionaux (p.ex. Salon des technologies et de l'innovation Lausanne
 − STIL en 2021) et internationaux (p.ex. Marché international des professionnels de l'immobilier à Cannes
 − MIPIM entre 2017 et 2019).
- → Organisation et animation de rencontres thématiques sur le commerce de proximité en 2019, la transformation numérique en 2021 et l'immobilier non-résidentiel en 2024.

Autres réalisations en matière de développement économique régional

- → Gouvernance de l'économie régionale: organisation et participation aux rencontres de la commission Promotion économique de Lausanne Région.
- Accompagnement des communes membres: conseils et soutiens sur demande, en lien avec leurs initiatives économiques.
- → Établissement de conventions de partenariat pour un soutien actif aux entreprises de la région, depuis 2017 avec la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens (FAVR) et la Fondation Microcrédit Solidaire Suisse (MSS) de 2007 à 2021.
- → Communication: mise en place dès 2020 d'une campagne régionale de promotion des commerces et services de proximité avec pour slogan « Ça bouge, je consomme local ».
- → Valorisation de la formation professionnelle: mesure d'accompagnement sur la transition école-métier.

Perception et attentes des communes membres

Pour établir un bilan des missions réalisées par Lausanne Région en matière de développement économique, un sondage construit autour de ces cinq missions a été envoyé en février 2024 aux communes membres. Le questionnaire figure en <u>Annexe 4</u>.

Le taux de réponse du sondage est d'environ 90%, avec 24 communes sur 27 qui ont répondu (dont 20 réponses complètes).

Globalement, les enjeux liés aux cinq missions de Lausanne Région dans le cadre de son mandat cantonal sont majoritairement jugés prioritaires par les communes répondantes. Seule la SRGZA est jugée prioritaire par 50% des communes uniquement.

Projets régionaux

Peu de communes ont relevé avoir pris part à des projets régionaux (3 recensées dans le sondage). Cela étant, elles relèvent majoritairement être intéressées à en mener davantage et souhaiteraient pouvoir en faire la promotion auprès de leurs acteurs économiques avec du soutien de Lausanne Région (pour: générer des idées, coordonner et faciliter le processus LADE).

Guichet des entreprises

Cette prestation est globalement plébiscitée. Certaines communes souhaitent offrir une meilleure visibilité de ce service à leurs entreprises.

Terrains et locaux

Ce thème est jugé moyennement prioritaire par les communes (50%), malgré des enjeux confirmés: question de la maîtrise foncière, traitement des demandes des entreprises, développement des activités dans les centres.

SRGZA

Plusieurs communes trouvent ce sujet encore peu clair, une priorité devra donc être mise sur la communication. Seules 35% des répondantes jugent la thématique prioritaire. Pourtant, une majorité de communes y voient une forte valeur ajoutée en termes de vocation et valorisation des zones d'activités, de connaissance des besoins d'entreprises et de gouvernance/coordination par les organes de gestion.

Animation et veille

Cette prestation est la plus appréciée de toutes (jugée prioritaire à 95%), avec une forte demande des communes pour encore plus de soutien de Lausanne Région aux évènements et rencontres avec les entreprises.

Autres réalisations en matière de développement économique régional

D'autres attentes ont été exprimées lors du sondage : développer et collaborer avec d'autres structures pour soutenir le secteur primaire (par exemple, avec les biotechnologies), créer une identité régionale plus forte pour accroitre la visibilité / notoriété, personnaliser davantage les relations entre Lausanne Région et ces différentes communes en tenant compte de leur diversité (taille, territoire, tissu économique, etc.).

Les prestations de Lausanne Région en matière de développement économique sont donc largement plébiscitées, avec plusieurs pistes d'amélioration détectées. Un enjeu important résidera dans l'adéquation entre les attentes exprimées et les moyens à disposition de Lausanne Région.

Analyse des forces et faiblesses de la région

Objectif et méthodologie de l'analyse SWOT

L'objectif de l'analyse est tout d'abord d'établir une analyse des forces, faiblesses, menaces et opportunités de la région lausannoise en matière de développement économique. Il s'agit ensuite de mettre en adéquation cette analyse avec la vision, le positionnement, les axes stratégiques et les prestations de Lausanne Région en matière de développement économique.

L'analyse se base sur différentes sources:

- > Synthèse des analyses précédemment réalisées :
 - Stratégie LADE Lausanne Région 2017-2022
 - Évaluation Strategos 2022 (Évaluation de la stratégie de promotion économique de Lausanne Région et de son articulation avec les communes membres)
 - Étude IMD 2022 (Mobiliser une ville et une région autour d'une ambition légitime)
 - Stratégie touristique lausannoise 2024-2027
- → Séances de travail (dss+, Lausanne Région et Bruno Lanvin) pour alimenter et actualiser l'analyse.
- → Intégration des éléments pertinents issus du sondage (Annexe 4) et de l'atelier mené avec les communes membres (Annexe 2).

L'analyse SWOT est un outil stratégique largement utilisé dans le domaine du management pour évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces d'une entreprise, d'un projet ou d'une région dans le cadre du développement économique régional. Voici une définition de chaque catégorie dans le contexte de l'établissement d'une stratégie de développement économique régional:

Forces (Strengths): représentent les aspects positifs et les avantages internes dont dispose la région.

Faiblesses (Weaknesses): sont les aspects internes qui limitent ou entravent le développement économique régional.

Opportunités (Opportunities): sont des facteurs externes favorables que la région peut exploiter pour son développement économique.

Menaces (Threats): représentent les facteurs externes qui pourraient compromettre le développement économique régional.

Synthèse de l'analyse

Thématique	Exemples
FORCES	
 Pôles d'excellence et d'attractivité Présence de pôles d'excellence dans divers domaines (formation, recherche, santé, biotechnologies, TIC, cleantech, culture, sport). Terre d'innovation concurrentielle, rivalisant avec le pôle de Zurich en termes d'investissements en capital-risque. Attractivité soutenue par les sièges d'organisations et des événements sportifs internationaux. Diversité d'atouts culturels, gastronomiques, et de congrès. Conditions cadres favorables à l'implantation d'entreprises internationales (fiscalité, stabilité juridique). 	 Pôles et innovation: EPFL/UNIL, Biopôle, CHUV. Sport: Capitale Olympique avec le Comité International Olympique (CIO), Tribunal arbitral du sport (TAS), Maison du Sport International (MSI), Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2020. Culture et congrès: Beaulieu Lausanne, Plateforme 10, Béjart Ballet, Musée Olympique, Vaudoise Arena.
 Dynamique de développement Sites stratégiques en plein essor pour l'économie régionale. Grands projets de développement d'importance régionale et cantonale: Renens, Malley, Lausanne. 	 Sites stratégiques: Arc-en-Ciel, Biopôle, Blécherette Rionzi, Bussigny Ecublens, Vallaire Venoge, Vernand.
 Cadre de vie exceptionnel Cadre de vie remarquable avec une atmosphère cosmopolite, des espaces naturels, et une vie stimulante dans un environnement paisible. Connexion directe avec les principaux réseaux de transports nationaux et internationaux. 	 350 ha de parcs et jardins à Lausanne. Forêts de la région. Vie nocturne: MAD, D! Club, Docks, etc.
 Soutien politique et agilité du territoire Dynamique favorable des marchés de l'emploi et maind'œuvre qualifiée, notamment dans les domaines couverts par les pôles d'excellence. Volonté politique affirmée (Canton, Communes) pour renforcer l'attractivité du territoire. Plusieurs grandes communes disposent de ressources dédiées aux enjeux économiques et de développement du territoire. Proximité des acteurs économiques avec les pouvoirs publics (syndics, autorités cantonales). Organisation régionale (Lausanne Région) facilite la collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème économique. L'accompagnement par la région en matière d'animation (rencontres Municipalité-Entreprises, autres évènements) est apprécié des communes. 	Mise en place d'une nouvelle unité « développement et promotion » par la Ville de Lausanne.

Thématique	Exemples
FAIBLESSES	
 Gestion foncière Absence d'une stratégie régionale de valorisation des zones d'activités et incapacité à saisir les opportunités d'implantations. Difficultés liées aux terrains, locaux et logements dans les centres urbains: manque de données, disponibilité et coût, faible maîtrise foncière publique. 	Une entreprise secondaire dans le secteur sport-loisir voulant acheter son terrain (pas de disponibilité dans la région) et a dû s'implanter ailleurs.
 Accès au financement et ancrage des innovations Difficultés de financement par des sociétés d'investissement privées pour les entreprises en phase de développement. Départs de start-up vers des financements étrangers. 	 Des entreprises technologiques (dont cleantech) qui, en phase de commercialisation, sont rachetées par des investisseurs américains ou allemands.
 Image et visibilité Manque de notoriété et d'image, difficulté à mettre en avant un événement phare ou une image représentative des atouts du territoire. 	 Exemples d'évènements phares d'autres régions: Paléo Festival Nyon, Vevey Images, Festival des Lumières à Morat.
 Gouvernance et coordination Gouvernance complexe et parfois invalidante, opposant des ambitions à court terme à des visions à plus long terme au niveau régional. Faible intégration croisée des acteurs économiques, en particulier avec le secteur du tourisme où plus de synergies pourraient être établies. Manque de connaissance des organismes formant l'écosystème de l'appui au développement économique. Manque de visibilité des services proposés par Lausanne Région. Difficulté à réaliser des projets cofinancés par la Confédération (p.ex. AggloPol) et/ou le Canton (p.ex. LADE): manque de mise en lien des compétences, manque de ressources des communes pour monter des projets. Peu de moyens financiers à disposition des communes pour une stratégie économique dans un contexte où l'alignement avec les objectifs cantonaux ne semble pas toujours exister. 	 Complexité des différents niveaux de planification (p.ex. PALM, SRGZA). Peu de communication croisée ou d'offres combinées entre tourisme, commerces et milieux culturels. Les résultats du sondage auprès des communes membres indiquent un besoin en visibilité et communication des services de Lausanne Région (p.ex. Guichet des entreprises). Peu de projets LADE soutenus comparativement aux autres régions vaudoises et très peu de communes porteuses de projets.
 Transition numérique et gestion des données: Faible intégration notamment dans le secteur touristique, peu de monitoring des flux de visiteurs, faible connaissance des publics (persona). Manque de promotion du mouvement vers la transition numérique au niveau régional. 	

Thématique Exemples

OPPORTUNITÉS

Politique foncière active

- Déploiement et gouvernance de la SRGZA pour une meilleure maîtrise foncière régionale.
- Identification et valorisation des friches et locaux industriels pour de nouveaux usages et projets innovants.
- Meilleure implication sur les projets économiques stratégiques, souvent hors mains publiques.
- Site à revaloriser pour promouvoir les produits du terroir (Le Rural à Montpreveyres).
- Friches et terrains vierges de l'Ouest Lausannois, p.ex. Veillon à Bussigny.

Coopérations et partenariats

- Opportunités de coopérations régionales, nationales et internationales dans les domaines économiques, touristiques et de la recherche.
- Capacité d'initiative de la région, y compris sur des enjeux nationaux (ambition légitime).
- Renforcement des collaborations entre entreprises et institutions académiques.
- Définition d'une articulation plus claire entre les communes et Lausanne Région sur les sujets économiques (périmètres des missions, mode de communication).
- Pistes de collaborations à renforcer: district d'innovation basé sur le pôle universitaire (EPFL, UNIL), hub logistique en collaboration avec EPFL (p.ex. pour la restauration collective ou pôle logistique multimodal).

Marketing territorial et e-réputation:

- Possibilité de développer un marketing territorial basé sur une marque forte, la mise en valeur des atouts de la région et une bonne e-réputation.
- Réseau d'ambassadeurs (via notamment les lauréats des PERL).
- Images à mettre en avant: ville du futur (humaine, durable, ouverte, intelligente et numérique), tourisme thématique (culturel, sportif, médical, gastronomique, évènementiel), projets emblématiques.
- Gestion proactive des avis et des réseaux sociaux, en collaboration avec Présence Suisse pour améliorer la e-réputation.
- Ambassadrices et ambassadeurs: entreprises du réseau PERL, personnalités du monde de la culture et du sport.

Projets régionaux et transition écologique:

- Disponibilité de nombreux financements pour des projets collaboratifs et innovants, notamment dans les domaines de la durabilité tels que les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Intérêt des communes membres pour mieux faire connaître ces mécanismes et générer des idées de projets.
- Explorer d'autres thématiques (hors secteurs prioritaires) comme l'agroalimentaire, en faisant le lien si possible avec les pôles d'excellence (p.ex. en biotechnologies).
- Prise de conscience des enjeux climatiques dont certains pouvant offrir des opportunités au niveau régional (car déjà avancée sur la question, p.ex. avec Swisstainable ou la création de zones piétonnes pour améliorer la qualité de vie urbaine et augmenter la fréquentation).
- · Avantage concurrentiel dans les cleantech.

- Projet emblématique de la transition écologique: Solar Impulse.
- Idées de projets régionaux issues de l'atelier avec les communes membres: centre de compétences pour soutenir et valoriser les artisans locaux, mise en réseau et vitrine pour le produits locaux, circuits touristiques intercommunaux et valorisation du patrimoine, dynamisation des sites stratégiques via des évènements de réseautage, application de l'économie circulaire dans le domaine de la construction, nouveaux services de mobilité (navettes).

Thématique	Exemples
MENACES	
 Concurrence et contraintes externes: Concurrence d'autres villes/régions dans divers domaines tels que le tourisme, l'implantation d'entreprises et l'innovation. Contraintes économiques externes à la région telles que les relations CH-UE, l'inflation, les coûts de l'énergie et la dépendance aux importations. 	 Villes/régions concurrentes: Genève (organisations internationales, entreprises multinationales), Zurich (formation et innovation), Région Riviera (congrès, tourisme d'affaires).
 Saturation des infrastructures et des réseaux: Saturation des réseaux de transports individuels et publics avec l'évolution démographique. Coûts liés à la rénovation des infrastructures supportés par les communes. 	Exemples d'infrastructures : routes à Romanel (PAC Vernand).
 Environnement et ressources: Dégradation de l'environnement (air, eau, sol, paysage) et de la qualité de vie. Dépendance aux énergies et aux ressources non renouvelables. 	
 Évolution socio-économique: Disparition des activités dans les villages et centres périurbains, diminution des commerces de proximité et de la diversité d'activités. Changements dans les marchés du travail, de l'emploi et des qualifications, y compris l'impact de l'IA et de l'immigration. Augmentation du chômage liée à l'érosion des emplois peu qualifiés, notamment dans l'industrie. 	Étude menée sur le commerce de détail: entre 2011 et 2020, le nombre de commerces a baissé de 8.8% dans le district de Lausanne.
 Inadéquation des ressources et conditions cadres: Inadéquation des moyens financiers, humains, institutionnels disponibles par rapport aux ambitions de la région. Évolution des conditions cadres, notamment en termes de fiscalité pour les entreprises internationales et d'aménagement du territoire. 	 Application de la dernière révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Axes stratégiques et domaines de mesures

Les travaux menés précédemment, ainsi que l'analyse SWOT ont servi de base pour définir quatre grands axes de la stratégie de développement régional de Lausanne Région (méthodologie explicitée en annexe 5):

- → Axe 1: Promotion de la région.
- → Axe 2: Attractivité et développement économique.
- → Axe 3: Écosystème de la région.
- → Axe 4: Conditions cadres permettant la réussite de la stratégie.

Ces axes visent à la fois à donner une vision pour le développement économique de la région, à mettre en place les conditions pour atteindre des objectifs ambitieux, mais réalistes et à donner un cadre pour le positionnement des projets régionaux et leur financement via la LADE.

Ils intègrent également ceux de la Stratégie touristique de la région lausannoise 2024-2027 (Annexe 3).

Ces axes sont développés dans les sections suivantes et complétés par les prestations déjà proposées par Lausanne Région et des pistes de nouvelles mesures. Ces derniers donnent une orientation ainsi qu'une inspiration pour les partenaires et les potentielles porteuses et porteurs de projets régionaux. Néanmoins, d'autres projets pourront aussi être considérés pour un financement LADE du moment qu'ils contribuent à atteindre l'objectif principal de l'axe stratégique.

La vision d'ensemble est également disponible dans le Modèle d'efficacité, qui présente pour chacun des axes les types de ressources à engager ou à mobiliser, les partenaires de mise en œuvre ainsi que les principaux résultats directs, effets attendus et impacts visés des mesures à mettre en œuvre.

Axe 1 Promotion de la région

- Cet axe a pour objectif de **valoriser nos atouts et accroître la notoriété de la région**. Il regroupe les mesures, actions et projets liés à la mise en valeur :
- → du cadre de vie, en tant qu'agglomération dynamique sur le plan culturel, sportif et social et la proximité avec la nature;
- → des traditions, du patrimoine, du terroir et de l'image de la région;
- → des institutions de renommée et des talents en tant que pôles d'excellence, académiques et technologiques;
- → d'actrices et acteurs internationaux présents dans la région.

L'axe 1 se compose de deux domaines de mesures principaux

Faire rayonner la région à travers l'organisation d'évènements grand public et touristiques (loisirs et affaires)	Poser les bases d'une stratégie de marketing terri- torial régional
 Prestations existantes à maintenir ou renforcer Continuer à valoriser les prix PERL. Renouveler les campagnes « Consommer local ». 	
 Nouvelles pistes de mesures Créer (ou amplifier) un évènement emblématique annuel sur un thème porteur d'innovations. Participer aux évènements économiques régionaux des partenaires. Accueillir et soutenir l'organisation de congrès en lien avec les secteurs phares de la région (formation, recherche, santé, biotechnologies, TIC, cleantech, culture, sport). 	 Nouvelles pistes de mesures Mettre en place un groupe de travail pour définir un positionnement régional et un plan d'actions (marque régionale, et approche de marketing territorial intégré) en coordination avec la mise en œuvre de la stratégie touristique et des représen- tants des pôles d'excellence. Développer un réseau d'ambassadrices et ambassa- deurs de la région (p.ex. lauréates et lauréats PERL, personnalités des milieux du sport, de la culture ou de l'industrie) à engager dans les campagnes de communication et lors d'évènements publics.

Mise en cohérence avec la Stratégie touristique: coordination avec l'axe 4 « Promouvoir la notoriété de la destination », notamment pour la mise en place du groupe de travail marque destination.

Axe 2 Attractivité et développement économique



Cet axe a pour objectif de **renforcer l'attractivité de la région en tant que destination économique et de soutenir la dynamique entrepreneuriale**. Il regroupe les mesures, actions et projets soutenant :

- → la création, le développement et l'acquisition d'entreprises innovantes venant renforcer le tissu économique existant;
- → les enjeux économiques communaux avec notamment la question des centralités, de la mobilité intrarégionale, de l'économie territoriale et de la durabilité;
- → la mise en place d'événements en lien avec ces thématiques.

L'axe 2 se compose de deux domaines de mesures principaux

Mettre en valeur et renforcer les prestations pour les entreprises, les communes et les zones d'activités Déployer des projets régionaux collaboratifs qui intègrent les enjeux économiques communaux et valorisent les atouts de la région

Prestations existantes à maintenir ou renforcer

- Renforcer la communication autour des prestations du Guichet des entreprises pour mieux le faire connaître des communes et des entreprises.
- Faciliter l'accès aux financements en mettant mieux en valeur l'accompagnement de Lausanne Région et en rendant mieux visibles les informations clés.
- Mettre en place la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) en s'assurant une bonne compréhension par les communes membres du processus (y compris mise en œuvre opérationnelle) et des enjeux.
- Assurer une coordination transparente et la représentation des communes dans la mise en œuvre de la SRGZA grâce à un rôle actif de Lausanne Région dans les organes de gestion des sites stratégiques.
- Appuyer les organes de gestion des sites stratégiques dans le développement des différentes vocations et la valorisation des zones d'activités, la remontée des connaissances et le partage des besoins des entreprises.
- Favoriser l'ancrage de l'innovation dans les sites stratégiques, en accompagnant le développement de zones dédiées et en mettant en relation les différents acteurs concernés.

Nouvelles pistes de mesures

- Mettre en place un processus régulier pour générer des idées de projets, y compris la mise en relation des communes et entreprises pour faire émerger des projets collaboratifs ainsi que l'organisation de rencontres avec les entreprises et des potentiels organismes partenarials (cofinanceurs, partenaires techniques issus des pôles d'innovation, start-ups, etc.).
- Prioriser et accompagner le montage de projets régionaux avec les communes.
- Accompagner les porteuses et porteurs de projets pour intégrer des indicateurs d'impact mesurables.
- Concentrer les projets régionaux sur les thématiques prioritaires suivantes: évolution des centralités et services de proximité (commerces, loisirs, tiers-lieux, service à domicile et services aux entreprises, etc.), développement de formes de mobilité innovantes, meilleure intégration des enjeux économiques en lien avec l'aménagement du territoire, valorisation des savoir-faire et produits régionaux, soutien aux artisans et PME, durabilité et économie circulaire, projets alignés avec la stratégie touristique (p.ex. circuits régionaux, tourisme durable, patrimoine naturel et culturel, valorisation des centres de formations académiques et professionnelles), développement de projets innovants en lien avec les pôles d'excellence régionaux.

Mise en cohérence avec la Stratégie touristique: coordination avec l'axe 2 « Renforcer l'attractivité de la destination », notamment pour la mise en place du groupe de travail sur la stratégie évènementielle, et de projets régionaux touristiques.

Axe 3 Écosystème de la région



Cet axe vise à **fédérer les actrices et acteurs et optimiser les collaborations en interne et externe à la région**. Il regroupe les mesures, actions et projets comprenant :

- → la clarification des rôles et des positions des parties prenantes, privées et publiques, au sein du dispositif de développement et de promotion économique;
- → la coordination des actions entreprises sur ces thématiques dans la région;
- → l'échange d'information entre les différents actrices et acteurs au sein et hors de la région;
- → la mutualisation et l'optimisation des ressources et outils à disposition en fonction des projets et sujets traités.

L'axe 3 se compose de deux domaines de mesures principaux

Mettre en réseau et consolider les échanges	Renforcer et mettre en lumière le rôle de coordinatrice / falicitatrice de Lausanne Région
Prestations existantes à maintenir ou renforcer	
 Poursuivre et faire évoluer les rencontres Municipalité-Entreprises (évènements d'information et thématiques). 	
 Sélectionner et soutenir les évènements écono- miques organisés avec d'autres acteurs du territoire (partenariats CVCI, etc.) en lien avec les thématiques prioritaires. 	
Nouvelles pistes de mesures	Nouvelles pistes de mesures
 Organiser des séminaires/rencontres sur des thématiques spécifiques sur des grandes tendances et problématiques récurrentes (groupes de travail à intégrer si possible dans les séances de commission). Les résultats de ces échanges sont consolidés et mis à disposition des communes par Lausanne Région. Appuyer les communes pour rencontrer plus d'entreprises, en étant force de proposition et en soutenant l'organisation d'entretiens ciblés. Se concentrer en priorité sur les thématiques prioritaires suivantes: gestion foncière et immobilière, évolution du commerce, durabilité et économie circulaire, mobilité, économie et aménagement du territoire, formation et intégration professionnelle des jeunes, autres grandes tendances identifiées en cours de stratégie. 	 Créer l'adhésion et partager le schéma des acteurs de la stratégie (voir page 12). Expliciter les rôles d'intermédiaire et de point d'information central de Lausanne Région concernant l'accès aux financements proposés par les services cantonaux (p.ex. le SPEI pour les fonds LADE et Économie durable). Définir une organisation commune et un fonctionnement entre les différents acteurs de la stratégie.

Mise en cohérence avec la Stratégie touristique: coordination avec l'axe 1 « Fédérer l'écosystème de la destination », notamment pour la mise en place de groupes de travail thématiques en lien avec le tourisme.

Axe 4 Conditions cadres permettant la réussite de la stratégie

- Cet axe regroupe les mesures transversales qui visent à **établir les conditions cadres propices au succès de la stratégie en général et des autres axes en particulier**, soit notamment:
- → les mesures liées au foncier et à l'immobilier;
- → le développement des données et leur exploitation (bases de données, statistiques, registre des entreprises, etc.).

L'axe 4 se compose de deux domaines de mesures principaux

axe 4 se compose de deux domaines de mesures principaux				
Formaliser et mettre en place les outils de collabo- ration et de connaissances partagées	Améliorer la connaissance des conditions cadres, des programmes publics et labels existants			
 Prestations existantes à maintenir ou renforcer Mettre à jour le site de Lausanne Région en créant de nouvelles entrées pour faciliter l'accès par les publics cibles (p.ex. « Services/prestations pour les communes ») et donnant plus d'informations sur les prestations proposées (p.ex. organisation d'évène- 				
ments et rencontres, accompagnement au montage de projets).				
Nouvelles pistes de mesures	Nouvelles pistes de mesures			
 Mettre en place une interface de centralisation des ressources et compétences (p.ex. sur le site de Lausanne Région), pouvant inclure notam- ment les éléments suivants: liste et contacts des personnes compétentes au sein des communes membres, liste et contacts de personnes expertes externes, y compris académiques, boîte à outils (guide aides financières, profils et politiques éco- nomiques communes, ressources thématiques, formations continues), besoins fonciers/immobiliers des entreprises issus des entretiens réalisés par Lausanne Région, bonnes pratiques des communes et exemples de réalisations (p.ex. préavis, conven- tion, politiques économiques, gestion des données, règlements). 	 Promotion des labels « swisstainable » et « Vaud+ » auprès des prestataires touristiques, en coordination avec Lausanne Tourisme. Identification et utilisation des labels économiques tels que « B-Corp » ou « SBTi » auprès des entreprises, en donnant un accès à l'information et donnant des conseils pour mesurer le coût et l'impact de ces labels. 			
 Communiquer la stratégie régionale auprès des partenaires grâce à des supports didactiques clairs et une diffusion élargie lors d'évènements et sur les réseaux sociaux. 				
 Développer des fiches « profils économiques » des communes, basées sur un modèle commun de présentation incluant une cartographie synthétique (vision d'ensemble). 				
 Améliorer la gestion des données et le monito- ring (foncier/immobilier, tourisme, entreprises) en mettant en place des processus et outils simples répondant aux besoins des communes. Les rôles des communes et autres partenaires à impliquer dans cette mesure sont décrits en page 12. 				

Mise en cohérence avec la Stratégie touristique : coordination avec l'axe 5 «Améliorer les conditions-cadres et contribuer à un tourisme durable », notamment pour la mise en place d'un dispositif de monitoring et la promotion du label «swisstainable ».

Modèle d'efficacité

INPUT: ressources financières, ressources humaines, mesures et programmes existants, etc.

RÉALISATION: entités en charge de la mise en œuvre et rôles **OUTPUTS**: résultats directs des mesures (peu influencés par des facteurs

OUTCOMES: effets sur les groupes cibles (moyennement influencés par des facteurs externes)

IMPACT: effets à long terme sur la société (fortement influencés par des

IMPACT: effets à long terme sur la société (fortement influencés par des facteurs externes)

			externes)				
	Domaines et pistes de mesures	INPUT	RÉALISATION	OUTPUTS	OUTCOMES	CIBLES	IMPACT
Promotion de la région State 1 Valoriser les atouts et accroître la notoriété de la région	Faire rayonner la région à travers l'organisation d'évènements grand public et touristiques (loisirs et affaires) Continuer à valoriser les prix PERL • Créer (ou amplifier) un évènement emblématique annuel sur un thème porteur d'innovations • Participer aux évènements économiques régionaux des partenaires • Accueillir et soutenir l'organisation de congrès en lien avec les secteurs phares de la région (formation, recherche, santé, biotechnologies, TIC, cleantech, culture, sport)	Ressources humaines (RH): services commu- nication des communes et Lausanne Région (LR) Financement: entre- prises du canton (sponsoring), faîtières, LADE	Pilote : Lausanne Région Partenaires : communes, Lausanne Tourisme, Innovaud, partenaires académiques, faîtières	Activités (nombre d'évè- nements, publications Lausanne Région)	Meilleure visibilité de la région (sondage) Affluence (nombre de participants) Rayonnement (nombre de publications de tiers sur les évènements)	Communes Entreprises Grand public	Améliorer la visibilité de nos atouts, de la notoriété et de notre positionnement Augmentation du nombre d'im- plantations d'entreprises et de visiteurs (nuitées) Présence médiatique renforcée
	Poser les bases d'une stratégie de marketing territorial régional Mettre en place un groupe de travail pour définir un positionnement régional (marque et marketing territorial intégré) et un plan d'actions • Créer un réseau d'ambassadrices et ambassadeurs (lauréates et lauréats PERL, personnalités sport/ culture/industrie) • Coordonner les actions de promotions des différents acteurs	Stratégie touristique de la région lausannoise 2024-2027 Rapports statistiques du Canton de Vaud et de la Ville de Lausanne	Pilote: Lausanne Région Partenaires: communes, Lausanne Tourisme, Canton, représentants des pôles d'excellence, organes de gestion des sites stratégiques, partenaires académique, faîtières économiques, Innovaud, GGBA	Groupe de travail mis en place (nombre de rencontres et PV) Cahier des charges et lignes directrices de la stratégie (document) Interventions d'ambassa- drices et ambassadeurs (liste, nombre)	Adhésion des communes membres et partenaires clés (sondage pour mesurer la recon- naissance parmi les publics cibles)	Communes Entreprises Grand public	
Axe 2 Attractivité et développement économique Renforcer l'attractivité de la région en tant que destination	Mettre en valeur et renforcer les prestations pour les entreprises, les communes et les sites stratégiques Prestations concernées: renforcer le Guichet des entreprises, faciliter l'accès aux financements, mettre en place la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) et appuyer sur la communication, favoriser le maintien et l'implantation d'activités innovantes dans les sites stratégiques	RH : Lausanne Région	Pilote: Lausanne Région Partenaires: Innovaud, Platinn, Alliance, faîtières économiques, PALM, organe de gestion des sites stratégiques	Prestations fournies (nombre entreprises accompagnées, nombre et types de prestations)	Reconnaissances des presta- tions (niveau de connaissance, taux de satisfaction) Efficience des groupes cibles (perception du gain de temps)	Entreprises Communes	Augmentation du nombre d'em- plois, du chiffre d'affaires régional Augmentation du nombre d'im- plantations d'entreprises Attirer et fidéliser les talents Impacts durabilité: découplage
économique et soutenir la dynamique entrepreneuriale	Déployer des projets régionaux collaboratifs qui intègrent les enjeux économiques communaux Mettre en place un processus régulier pour générer des idées de projets • Prioriser et accompagner le montage de projets régionaux avec les communes • Accompagner les porteuses et porteurs de projets pour intégrer des indicateurs d'impact mesurables Thématiques prioritaires: centralités et services de proximité, mobilité innovante, intégration économie et aménagement du territoire, valorisation des savoir-faire et produits régionaux, soutien aux artisans et PME, durabilité et économie circulaire, projets alignés avec la stratégie touristique (p.ex. circuits régionaux, tourisme durable, patrimoine naturel et culturel), valoriser les centres de formations académiques et professionnelles, développement de projets innovants en lien avec les pôles d'excellence régionaux.	RH: Lausanne Région et communes membres Financement: LADE, Innotour Réseau et soutien: regiosuisse Stratégie touristique de la région lausannoise 2024-2027	Pilote: Lausanne Région Partenaires: communes, Lausanne Tourisme, pôles d'excellences régio- naux, autres porteurs de projets (PME, Start-ups, association, etc.)	Rencontres organisées (nombre d'évènements et de participantes et participants) Projet soutenus, finance- ments octroyés (nombre et types)	Impacts des projets réalisés (à faire remonter par les porteuses et porteurs de projets : emplois créés/maintenus, pourcentage de partenaires locaux, nuitées, utilisation par les publics cibles des offres développées, durabilité à préciser selon projet)	Entreprises Communes	entre consommation de rés- sources et croissance économique Renforcement de l'économie locale (développement des PME)
Écosystème de la région Fédérer les actrices et acteurs et optimiser les collaborations en interne et externe à la région	Mettre en réseau et consolider les échanges Organiser des séminaires/rencontres sur des thématiques spécifiques (groupes de travail) • Poursuivre et faire évoluer les rencontres Municipalité-Entreprises (évènements d'information et thématiques) • Appuyer les communes pour rencontrer plus d'entreprises (entretiens) • Soutenir les évènements économiques (partenariats CVCI, etc.) Thématiques prioritaires: gestion foncière et immobilière, évolution du commerce, durabilité et économie circulaire, mobilité, économie et aménagement du territoire, formation et intégration professionnelle des jeunes, autres grandes tendances identifiées en cours de stratégie	RH: Lausanne Région, communes membres	Pilote: Lausanne Région Partenaires: Réseau de compétences, services cantonaux concernés, personnes expertes externes, faîtières éco- nomiques et sectorielles, représentants des pôles d'excellence	Séminaires organisés (nombre) Participation (nombre, types) Restitution/dossiers thématiques produits	Valorisation des compétences (perception des groupes cibles) Compréhension des besoins des communes (perception des communes) Augmentation du nombre d'actions en lien avec les thématiques couvertes (nombre d'actions) Diffusion des dossiers (nombre de consultations)	Membres du réseau de compé- tences Municipalité Entreprises	Différentiation de la région sur des thématiques prioritaires Renforcement des compétences régionales
	Renforcer et mettre en lumière le rôle de coordinatrice/facilitatrice de Lausanne Région Créer l'adhésion et partager le schéma des acteurs de la stratégie • Définir une organisation commune et un fonctionnement entre les différents acteurs de la stratégie • Faciliter l'accès aux financements et services des partenaires cantonaux	RH: Lausanne Région, communes membres	Pilote: Lausanne Région, communes membres Partenaires: organismes identifiés dans le schéma des acteurs, Lausanne Tourisme	Création du réseau de compétences Etablissement du schéma des acteurs (processus et communication) Échanges organisés avec des partenaires	Gain de temps pour les com- munes et le Canton (taux de satisfaction) Meilleure visibilité mutuelle des acteurs de l'écosystème (perception des communes et partenaires)	Communes Entreprises Canton	Augmentation du nombre et de l'efficience des financements, des flux d'information et services proposés
Conditions cadre permettant la réussite de la stratégie Etablir les conditions cadres propices au succès de la stratégie	Formaliser et mettre en place les outils de collaboration et de connaissances partagées Interface de centralisation des ressources et compétences • Mise à jour du site de Lausanne Région • Interface pour faciliter l'accès aux financements • Communication de la stratégie régionale auprès des partenaires • Valorisations des bonnes pratiques des communes (p.ex. politiques économiques, gestion des données, règlements) • Développement de fiches « profils économiques » des communes • Gestion des données et monitoring (foncier/immobilier, tourisme, entreprises)	RH: webmaster LR Site web LR existant Outil aides financières et dossiers théma- tiques regiosuisse Guide aides financières du Canton de Vaud	Pilote : Lausanne Région Partenaires : communes, Lausanne tourisme	Interface (forme à préciser) et contenus créés	Meilleur accès aux compétences, outils et informations clés (taux de satisfaction des groupes cibles) Gain de temps pour les com- munes (taux de satisfaction) Utilisation de l'offre (nombre de consultations)	Communes Entreprises Porteurs de projets	Transmission des connaissances et continuité des stratégies
en général et des autres axes en particulier	Améliorer la connaissance des conditions cadres, des programmes publics et labels existants Identification et utilisation des labels et programmes «swisstainable», Vaud+, B-Corp, SBTi et autres labels touristiques et économiques	Plateformes de diffu- sion, outils et processus des labels existants	Pilote : Lausanne Région Partenaires : Lausanne Tourisme	Labellisation (nombre d'entreprises/offres labellisées)	Évolution vers des offres touris- tiques plus durables (nombre d'offres développées)	Communes Entreprises Prestataires touristiques	Attractivité du tourisme régional (nombre de nuitées) Différentiation et compétitivité

Liste des abréviations

ARE	Office fédéral du développement territorial	PV	Procès-verbal
ARI-SO	Association Réseau Innovation Suisse Occidentale	PADE	Politique d'appui au développement économique
CDEP-SO	Conférence des chefs de département de	PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
	l'économie publique de Suisse occidentale	PERL	Prix Entreprendre Lausanne Région
СН	Confédération helvétique	PME	Petites et moyennes entreprises
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois	PPDE	Politique des pôles de développement
CIO	Comité International Olympique	R & D	Recherche & Développement
CODEV	Coordination du développement économique vaudois	Regiosuisse	Centre du réseau de développement régional
CVC	Coopérative vaudoise de cautionnement	RH	Ressources humaines
CVCI	Chambre vaudoise de commerce et de l'industrie	RIS-SO	Système régional d'innovation de Suisse Occidentale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
DGTL	Direction générale du territoire et du logement	SDT	Service du développement territorial
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	SIC	Société industrielle et commerciale
EPT	Emploi équivalent plein-temps	SPAS	Service de prévoyance et d'aide sociales
FAVR	Fondation des Ateliers de la Ville de Renens	SPEI	Service de la promotion économique et de
GGBA	Greater Geneva Bern area		l'innovation
IA	Intelligence artificielle	SRGZA	Stratégie régionale de gestion des zones
<i>IFJ</i>	Institut für Jungunternehmen		d'activités
IMD	International Institute for Management	SSDA	Site stratégique de développement d'activités
	Development	Stat-VD	Statistique Vaud
JOJ	Jeux Olympiques de la Jeunesse	STIL	Salon des technologies et de l'innovation de Lausanne
LADE	Loi sur l'appui au développement économique	SWOT	Analyse des forces, faiblesses, menaces et
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire	3001	opportunités
LR	Lausanne Région	TAS	Tribunal arbitral du sport
LT	Lausanne Tourisme	TIC	Technologies de l'information et de la
MIPIM	Marché international des professionnels de		communication
	l'immobilier	UCV	Union des communes vaudoises
MSI	Maison du Sport International	UE	Union européenne
MSS	Fondation Microcrédit Solidaire Suisse	UNIL	Université de Lausanne
PAC	Plan d'affectation cantonal		

Annexes

Annexe 1 : Portrait statistique de la région

Annexe 2: Atelier mené avec les communes membres (présentation et résultats)

Annexe 3: Stratégie touristique de la région lausannoise 2024-2027

Annexe 4: Sondage: principaux résultats pour chaque mission

Annexe 5: Méthodologie - Enjeux régionaux et définition des axes stratégiques

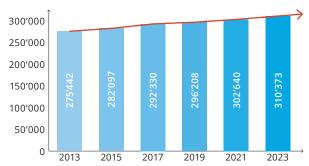


La version en ligne des annexes est disponible sur www.lausanneregion.ch/annexes-LADE

Annexe 1: Portrait statistique de la région¹

Population

Population résidante permanente - Lausanne Région



Source: STATVD/OFS, 2023

En 2023, les communes membres de Lausanne Région ont atteint une population de 310 373 habitantes et habitants, ce qui correspond à 36.7% de la population cantonale.

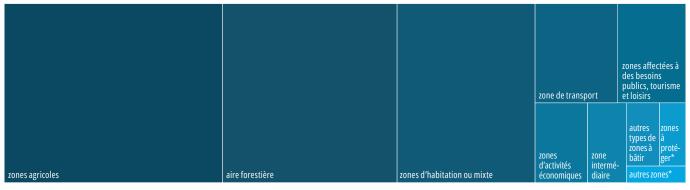
L'augmentation de 13% de la population depuis 2013 témoigne d'une croissance démographique constante et harmonieuse. Cette tendance souligne l'attractivité

croissante de la région, soutenue par un dynamisme économique, des infrastructures de qualité et une offre variée de services publics.

Territoire

Pour l'année de référence 2022, le territoire des communes de Lausanne Région affiche une répartition de zones à la fois diversifiée et adaptée à différents usages. Les zones d'habitation ou mixtes, totalisant 3458 hectares, ce qui correspond à 20% du territoire, reflètent un engagement soutenu dans le développement résidentiel et commercial. Les zones d'activités économiques s'étendent sur 589 hectares (3%), et les espaces dédiés aux besoins publics, au tourisme et aux loisirs couvrent 943 hectares (5%), soulignant ainsi le dynamisme économique et récréatif de la région. Avec 1150 hectares (7%) réservés aux infrastructures de transport, 4386 hectares (26%) pour les aires forestières, et 5477 hectares (32%) pour les zones agricoles, la région démontre un équilibre entre développement et conservation de ses zones rurales.

Affectation du sol, en hectare (2022)



*hors zone à bâtir

Source: STATVD/OFS, 2023

Economie

Le territoire des 27 communes a observé une évolution notable de son marché de l'emploi et de la structure de ses établissements entre 2011 et 2021.

Emplois

La situation actuelle de la structure du marché de l'emploi, illustrée par le graphique de la page suivante, montre une

nette prédominance du secteur tertiaire dans l'économie régionale. Cela se manifeste par une forte concentration d'emplois dans les services, la santé, l'enseignement et le commerce.

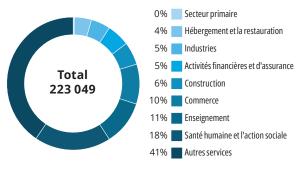
Cette répartition actuelle résulte de dynamiques marquantes observées au cours de la dernière décennie. Depuis 2011, les emplois ont augmenté de 15.6 % pour atteindre 223 049 emplois en 2021, soit environ 47% des

Les données présentées dans cette section proviennent de sources officielles, notamment Stat-VD (Statistique Vaud), SPAS (Service de prévoyance et d'aide sociales), SDT (Service du développement territorial), et le registre de commerce.

emplois du Canton de Vaud. Cette augmentation suit les tendances cantonales, où les emplois ont augmenté de 16.7% durant la même période. La progression est principalement conditionnée par le secteur tertiaire, qui a augmenté de 18%, avec des hausses notables dans la santé humaine et l'action sociale (+41%) et l'enseignement (+20.5%). En revanche, le secteur industriel a subi une baisse de 11.8%, reflétant un déplacement vers les activités de services. La construction a néanmoins affiché une croissance de 11.5%, témoignant d'un développement infrastructurel soutenu.

Par ailleurs, l'emploi parmi les femmes a connu une croissance impressionnante de 22%, reflétant leur intégration croissante dans le marché du travail de la région.

Emplois par branche économique, Lausanne Région



Source : OFS, STATENT - 2021

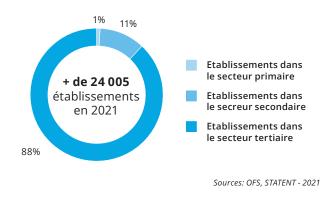
Entreprises

La période 2011-2021 est caractérisée par une croissance de +20% du nombre total des établissements sur le territoire de la région, avec plus de 24 000 établissements en 2021, dont la majorité (88%) concernent le secteur tertiaire.

Pour cette même période, l'évolution au sein des secteurs confirme les tendances observées avec les emplois. Une augmentation de 23.5% depuis 2011 dans le secteur tertiaire reflète une expansion significative des services. Cela correspond aux tendances cantonales, où le nombre d'établissements dans le secteur tertiaire a augmenté de 25.5% durant la même période. Le secteur primaire a connu une réduction de 8.4% du nombre

d'établissements, indiquant un déplacement des activités traditionnelles. En revanche, le secteur secondaire a montré une augmentation modérée de 5.5% du nombre d'établissements, malgré une diminution globale dans d'autres secteurs, ce qui indique une certaine résilience.

Ces données mettent en évidence une dynamique de croissance axée principalement sur le secteur des services (88% des entreprises), qui structure le tissu économique de la région. L'évolution des emplois et des établissements reflète une adaptation et une expansion continue des services. En parallèle, la région doit offrir les conditions cadres nécessaires pour permettre le maintien des secteurs industriels (11%) et primaires (1%).



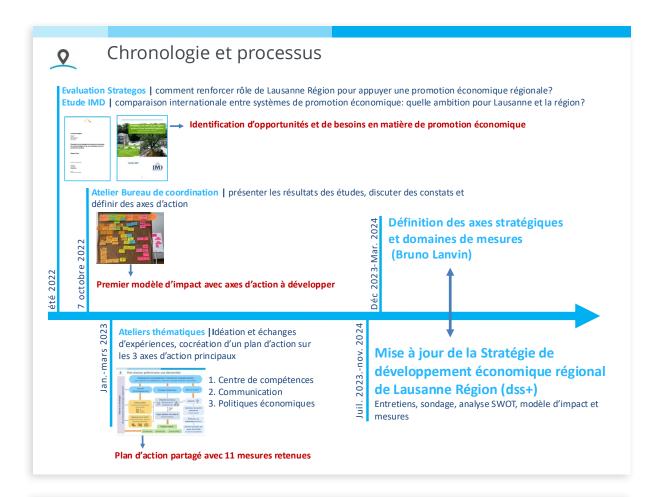
Focus sur le dynamisme économique des entreprises

En chiffres absolus, entre 2019 et 2024, le tissu économique régional a connu une dynamique entrepreneuriale significative. Lors des 5 dernières années, 10 283 entreprises ont été créées, ce qui montre une vitalité entrepreneuriale significative. Les 3849 entreprises entrantes reflètent l'attractivité de la région. Bien que la région soit attrayante pour de nouvelles entreprises, comme en témoigne le nombre élevé de créations et d'entrées, elle doit également faire face à des défis économiques significatifs, démontrés par les 4244 entreprises déménagées et 5608 liquidations. Ces chiffres illustrent un équilibre dynamique avec un renouvellement constant du tissu économique local. Cependant, pour maintenir et renforcer cette tendance positive, il est crucial de continuer à soutenir et dynamiser le tissu économique régional.

Annexe 2: Atelier mené avec les communes membres (présentation et résultats)

• Programme

08h45	Accueil et café
09h00	Introduction: pourquoi une stratégie régionale + synthèse questionnaire
09h15	Présentation des axes stratégiques et exemples de mesures
09h30	Questions et discussion
10h00	Exemples de projets régionaux
10h10	Pause
10h20	Travail en groupes: explications et répartition en 3 groupes
10h30	Travail en groupes: génération d'idées de projets régionaux
101130	
11h30	Présentation des idées de projets: concept, bénéfices, partenaires



Objectifs: pourquoi une stratégie de développement économique régionale?



 Exigence du Canton pour les organismes de développement économiques régionaux (« régions »)



 Impact économique sur la région grâce à des objectifs de développement qui créent l'adhésion et une marche à suivre claire pour les atteindre



 Meilleure efficience grâce à une mise en commun des ressources et des modes de collaboration bien définis



 Accès aux financements facilité grâce à une mise en cohérence des politiques et mécanismes (entre communes, Canton, Confédération)



 Monitoring du développement régional grâce à un dispositif et des indicateurs mesurables

Structure de la stratégie

- Contexte: région lausannoise, planifications de référence (PADE en particulier)
- Méthodologie: principales étapes et calendrier
- Bilan des prestations liées au développement économique (dont résultats du sondage)
- Analyse SWOT de la région lausannoise en matière de développement économique
- Axes stratégiques et domaines de mesures avec des exemples spécifiques (dont 11 mesures pré-identifiées)
- Mise en œuvre: schéma d'acteurs, rôles et processus (LADE, réseau de compétences)
- Suivi: modèle d'efficacité et processus



Contenu minimal exigé par le SPEI pour une stratégie régionale

Sondage auprès de communes membres

Taux de réponse ~90%: 24/27 ont répondu (dont 20 réponses complètes)

Synthèse des principaux constats

- Les enjeux liés aux 5 missions attendues par le SPEI majoritairement jugés prioritaires (excepté SRGZA).
- 1. Projets régionaux: peu de projets portés par les communes (3 recensés dans le sondage) mais un fort intérêt à en faire la promotion avec du soutien de LR pour générer des idées, coordonner et faciliter le processus LADE.
- 2. Terrains et locaux: jugé moyennement prioritaire (50%), malgré des enjeux confirmés (maîtrise foncière, demandes des entreprises, activités dans les centres).
- 3. SRGZA: plusieurs communes trouvent Le processus encore peu clair, une priorité devra donc être mise sur la communication. Seuls 35% des répondants jugent la thématique prioritaire. Pourtant, une majorité de communes y voient forte une valeur ajoutée en termes de vocation et valorisation des ZA, de connaissance des besoins de entreprises et de gouvernance/coordination par les organes de gestion.
- 4. Guichet des entreprises: une prestation globalement plébiscitée, avec des pistes d'amélioration relevées (meilleure visibilité auprès des communes et entreprises).
- 5. Veille et animation: la prestation la plus appréciée de toutes (jugée prioritaire à 95%), avec une forte demande des communes pour encore plus de soutien de LR (évènements, rencontres avec les entreprises).
- Autres attentes exprimées: explorer les liens à faire avec le secteur primaire (p.ex. avec les biotechnologies), créer une identité régionale, personnaliser la relation entre LR et les différents types de communes.

Les prestations de LR en matière de développement économique sont largement plébiscitées, avec plusieurs pistes d'amélioration détectées, en partie déjà intégrées dans les 11 mesures identifiées. Un enjeu important résidera dans l'adéquation entre les attentes exprimées et les moyens à disposition de LR.

- 4 axes stratégiques
 - Axe 1 : Promotion de la région ;
 - Axe 2 : Attractivité et développement économique ;
 - Axe 3 : Ecosystème de la région ;
 - Axe 4 : Conditions cadre permettant la réussite de la stratégie.

4 axes stratégiques

Axe 1: Promotion de la région

Cet axe a pour objectif de valoriser nos atouts et accroître la notoriété de la région. Il regroupe les mesures, actions et projets liés à la mise en valeur :

- du cadre de vie, en tant qu'agglomération dynamique sur le plan culturel, sportif et social et la proximité avec la nature ;
- des traditions, du patrimoine, du terroir et de l'image de la région ;
- des institutions de renommées et des talents en tant que pôles d'excellence, académiques et technologiques ;
- d'acteurs et actrices internationaux présents dans la région.







4 axes stratégiques

Axe 2 : Attractivité et développement économique

Cet axe a pour objectif de renforcer l'attractivité de la région en tant que destination économique et de soutenir la dynamique entrepreneuriale. Il regroupe les mesures, actions et projets soutenant :

- la création, le développement et l'acquisition d'entreprises innovantes venant renforcer le tissu économique existant ;
- les enjeux économiques communaux avec notamment la question des centralités, de la mobilité intrarégionale, de l'économie territoriale et de la durabilité ;
- la mise en place d'événements en lien avec ces thématiques.





4 axes stratégiques

Axe 3 : Ecosystème de la région

Cet axe vise à fédérer les acteurs et actrices et optimiser les collaborations en interne et externe à la région. Il regroupe les mesures, actions et projets comprenant :

- la clarification des rôles et des positions des parties prenantes, privées et publiques, au sein du dispositif de développement et de promotion économique;
- la coordination des actions entreprises sur ces thématiques dans la région ;
- l'échange d'information entre les différents acteurs et actrices au sein et hors de la région;
- la mutualisation et l'optimisation des ressources et outils à disposition en fonction des projets et sujets traités.

Q

4 axes stratégiques

Axe 4 : Conditions cadre permettant la réussite de la stratégie

Cet axe regroupe les mesures transversales qui visent à établir les conditions cadres propices au succès de la stratégie en général et des autres axes en particulier soit notamment :

- les mesures liées au foncier et à l'immobilier ;
- le développement des données et leur exploitation (bases de données, statistiques, registre des entreprises, etc.)

• Atelier: qu'est-ce qu'un projet régional?

- Projets économiques ou touristiques pouvant bénéficier des financements LADE
- Les projets régionaux sont des études, mesures organisationnelles, manifestations et infrastructures qui doivent contribuer à la réalisation de la stratégie régionale de Lausanne Région (Art. 20 de la LADE).

• Atelier: quels projets régionaux pour ma commune?

Services de proximité: coworking, entepreneuriat et innovation





formation, accompagnement, et incubation de projets d'innovation. pour encourager les actions locales à fort impact sociétal et environnemental.

face aux défis climatiques et sociétaux, agissons en repensant nos modes de production et de consommation. l'innovation, au service de la durabilité et de l'environnement, façonne un meilleur monde pour demain.





Canton Neuchâtel

Thème

Encouragement de l'innovation (v.c. RIS)

Programme

Nouvelle politique régionale (NPR)

Durée du projet 02.07.2018 - 31.12.2020

Financement

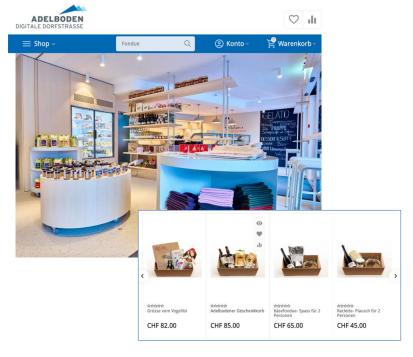
à fonds perdu

Coût 748'000.00 CHF

Soutien Confédération 75'000.00 CHF

Atelier: quels projets régionaux pour ma commune?

Services de proximité: commerces et produits locaux



Canton

Berne

Thème

Tourisme, Numérisation

Programme

Nouvelle politique régionale (NPR)

Durée du projet

01.01.2021 - 31.12.2022

Financement

à fonds perdu

Coût

200'000.00 CHF

Soutien Confédération

100'000.00 CHF



Economie circulaire: filière agro-alimentaire























0

Atelier: quels projets régionaux pour ma commune?

Tourisme: nouvelles manifestations

CAMES FESTI

Numerik

Numerik Games

Le projet concerne la création et le déploiement du festival Numerik Games à Yverdon-les-Bains (VD). L'objectif est de monter une quinzaine de scène sou animations couvrant plusieurs champs d'application du numérique économie, culturel, éducationnel, musical, etc.) destiné à un large public. L'objectif de ce festival est de devenir à terme le pôle d'excellence des évènements en Suisse sur cette thématique.

Depuis de nombreuses années, la ville d'Yverdon-les-Bains (VD) est à la recherche d'un évènement pérenne, cohèrent avec son positionnement de ville de formation et de ville technologique. Elle dispose, sur son territoire d'une haute école (HEIG-VD), d'un parc technologique (VPAre), d'un musée unique ne Europe (la Maison d'Allieurs à l'interface de la technologie et de la culture). Différents partenaires, avec la participation de l'Association pour le développement du Nord vaudois, ont réfléchi à la conception puis au déploiement d'un nouveau festiva).

Montée en puissance d'un festival qui génère de nouveaux visiteurs et de nouveaux revenus.



Canton

Thèm

Programme

(NPR)

01.01.2016 - 31.12.2019

à fonds perdu

663'000 00 CHE

Soutien Confédération

45'000.00 CHF

Soutien canton(s) 45'000.00 CHF

○ 6 ○ 6

Q

Atelier: quels projets régionaux pour ma commune?

Tourisme: infrastructures

Réhabilitation d'une partie du site des anciens Abattoirs





Canton

Neuchâtel

Thème Tourisme

Programme

Nouvelle politique régionale (NPR)

Durée du projet

14.06.2018 - 30.09.2020

Financement

prêt

1'155'000.00 CHF

Soutien Confédération 346'500.00 CHF

0 Atelier: quels projets régionaux pour ma commune? Tourisme: mise en valeur de l'offre Les cabanes dans les arbres - concept de communication et de partenariats Le projet «Les cabanes dans les arbres» consiste en La mise en place d'un concept de communication et de partenariats LES Cabanes DU MONT JURASSICAB 13/06/2024 NATURE Durée du projet 31.05.2016 - 30.09.2017 **AVENTURE** 143'400.00 CHF NOSTALGIE 03/06/2024

• Atelier: quels projets régionaux pour ma commune?

Tourisme: visibilité et signalétique



Schéma directeur de signalisation touristique régional et local pour Yverdon-les-Bains Région : comp

Le canton de Vaud déploye sur son territoire, avec ses propres financements, un projet pilote de signalisation touristique. L'objectif est de faire bénéficier les sites et les prestataires touristiques d'une meilleure visibilité. La démarche cantonale a été générée la mise en place de démarches similaires plus fines à l'échelle des régions touristiques vaudoises, soutenues pour leur conception au titre de la LPR pour les retritoires vaudois entrant dans le périmètre d'impact de la politique fédérale. Ainsi, 'Verdon-les-Bains Région a été soutenue dans sa démarche de conception de son schéma directeur de signalisation touristique au titre de la Loi fédérale sur la politique régionale (LPR) afin de renflorcer la qualité des services aux visiteurs de leurs destinations. Ce complément de décision vise à élargir le périmètre d'impact du projet.

Contact

ADNV
Place de la Tannerie
1400 Yverdon-les-Bains

Les buts stratégiques et les thèmes prioritaires mis en œuvre dans le cadre de la NPR varient selon le canton et la région et sont déterminants pour savoir si un projet peut bénéficier du soutien financier de la NPR.

Cantor

Tourisme

Programme
Nouvelle politique régionale
(NPR)

Durée du projet 02.02.2018 - 31.12.2019

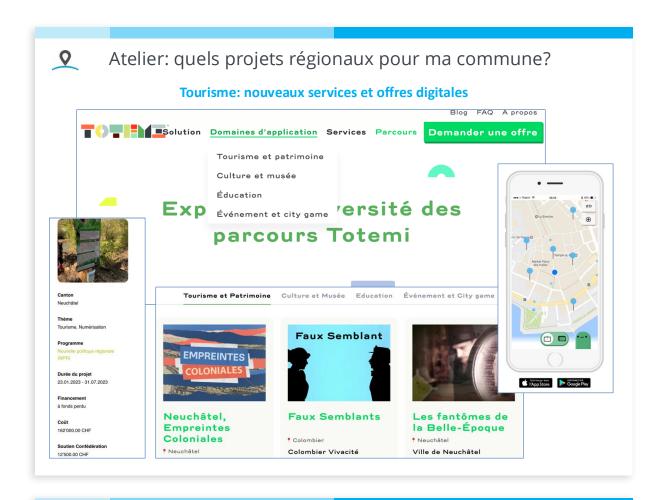
Financement à fonds perdu

31'860.00 CHF

Soutien Confédération 11'151.00 CHF



Surcharge d'information à l'échelle d'un panneau



Q

Atelier: travail d'idéation en groupes, déroulement

10h10

- Séparation en 3 groupes: vert, jaune, bleu (env. 10 personnes/groupe + animateur-rice)
- Distribution des supports d'idéation
 - Exemples de projets régionaux, Bénéfices et Partenaires
 - Présentation des 4 axes stratégiques

10h15

Chacun-e choisit 1-3 exemple(s) de projets proposés ou invente sa propre idée de projet et écrit:

- Le <u>titre du projet</u> sur un **post-it jaune**
- Les types de bénéfices visés sur un post-it vert

10h30

- Mise en commun, regroupement par thématique et sélection par l'animateur-rice des idées à approfondir (critères: impact régional, représentativité des communes)
- Développement des idées de projets en sous-groupes (2-4) sur une « fiche-projet » (support A3):

Projet régional	Bénéfices	Partenaires
Titre + Description	Mots-clés	Noms et rôles

• (~10h25) Positionnement des projets par rapport aux axes stratégiques: chaque groupe colle les gommettes de couleur correspondant aux axes sur la fiche-projet

11h30

• Présentation des projets (3' par sous-groupe)





0

Prochaines étapes

1. Valorisation des idées de projets

• Lausanne Région à disposition pour répondre aux questions, accompagner les prochaines étapes de concrétisation des projets

2. Finalisation de la stratégie

- Intégration des retours de l'atelier
- Rédaction de la stratégie
- Présentation à l'AG d'octobre

Annexe 3: Stratégie touristique de la région lausannoise 2024-2027

UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE POUR LA RÉGION LAUSANNOISE CONTEXTE **MOTIVATIONS - OBJECTIFS** Fixer un cadre et des objectifs clairs pour la politique de développement du tourisme de Lausanne et sa région sur la période 2024-2027 Structurer l'offre et fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet stratégique global Développer le potentiel du segment loisirs et répondre aux nouvelles attentes des clientèles d'affaires post covid Promouvoir la destination et mieux valoriser les nombreux atouts dont elle dispose Disposer des données et informations nécessaires à la mesure de l'activité, au ciblage stratégique, à l'évaluation des actions entreprises et à la mise en place d'indicateurs. APPROCHE - MÉTHODOLOGIE Un projet stratégique à l'échelle régionale s'inscrivant dans une approche holistique de l'offre et une vision écosystémique du tourisme Une réflexion conduite par l'Unité de développement et promotion de la Ville de Lausanne (UDPV) appuyée par l'organisme de promotion touristique Lausanne Tourisme et l'expertise de mandataires externes Un processus participatif mobilisant l'ensemble des acteurs concernés (hébergement, restauration, commerces, culture, événementiel loisirs & affaires, sport, nature, transport) \rightarrow Destination Lausanne! Un processus d'élaboration de la stratégie en 3 étapes analyse stratégique préalable: 2022-printemps 2023 présentation du projet: octobre 23 janvier 2024 - phase collaborative avec les partie-prenantes: été 2023 - validation: novembre 23

ANALYSE DE LA SITUATION GLOBALE (Synthèse Loisirs-Affaires)

FORCES

- Une localisation centrale sur l'arc lémanique atteignable dans le périmètre des 2.5 heures depuis quasiment toutes les grandes villes suisses
- Une très bonne accessibilité et desserte en transports publics
- La dynamique d'une grande agglomération conjuguée à la proximité directe avec les grands espaces naturels (lac, forêt, montagne)
- Une diversité d'atouts et d'attraits culturels, sportifs et
- Des infrastructures de congrès de premier plan
- Une destination de taille humaine à l'atmosphère décontractée, conviviale et vivante
- Un pôle académique de dimension internationale
- Le siège mondial de l'Olympisme et des institutions sportives internationales
- Une volonté politique locale affirmée en faveur du tourisme
- Une forte motivation de l'ensemble des acteurs à participer

FAIBLESSES

- Un accès au lac encore limité, une offre détente/bien être
- trop limitée ou trop exclusive (spa)
 Une offre d'hébergements (infrastructure, services) insuffisante sur certains segments et vieillissante sur d'autres (affaires & loisirs)
- La Suisse, une destination chère Une orientation au tourisme globalement faible (horaires d'ouverture & dimanche, accueil & offre en langues étrangères, implication des locaux, ...)
- Intégration globale des acteurs et de l'offre à la dynamique touristique faible
- Manque d'information sur les clientèles (attentes, parcours, satisfaction), offre peu ciblée et transition numérique faible chez les acteurs du tourisme
- Manque de notoriété et d'image, la promesse n'est pas claire dans le secteur loisir
- Absence d'un événement attractif et structurant à développer sur une période creuse (hiver)

OPPORTUNITÉS

- Evolution des attentes des visiteurs : destinations urbaines plus petites synonymes de proximité à la nature, d'accessibilité, de convivialité et bien-être ; Bleisure en "welcome back"
- Une redécouverte des attraits du pays par la clientèle domestique
- Une capitale de l'innovation et de l'excellence (talents, projets, startups): attractivité, compétences locales (innovation dans l'expérience, immersion, digitalisation)
 Collaboration entre centres de congrès acquisition
- d'événements et mutualisation ressources (pool commun)
- Collaborations avec d'autres destinations pour enrichir l'offre de loisirs
- Objectifs ambitieux sur la durabilité
- Une région touristique bénéficiant de la dynamique d'une capitale cantonale
- Image Swiss: stabilité politique, sécurité dans un monde en

- Forte concurrence d'autres villes: congrès (Scandinavie, Est, Italie), Incentives & corporate meetings (toutes grandes villes CH et Montreux) loisirs (grandes villes CH + Montreux sur le segment luxe)
 Taux de change et inflation
- Déception d'attentes légitimes (drogue, mendicité, propreté)
- Pénurie de personnel qualifié dans les filières de l'hospitalité
- Réduction du nombre et de la taille des congrès
- Peu de connexions directes à l'offre ferroviaire internationale (trains de nuit, trains à grande vitesse) ou desserte nationale & internationale peu avantageus (cadence, horaires)
- Crises, insécurité internationale
- E-reputation

VISION POUR LA DESTINATION

1. LOISIRS: La région touristique lausannoise, les atouts d'une grande destination urbaine au cœur d'une nature exceptionnelle! Au cœur des principaux attraits touristiques de Suisse romande, une destination vivante et conviviale, à la fois urbaine et proche de la nature, pour une expérience personnalisée et agréable. De par sa localisation centrale sur l'arc lémanique, la qualité de sa desserte et la diversité de ses atouts, elle dispose d'un fort potentiel en tant que hub sur le segment du tourisme de loisirs.

Valeurs: vibrante, cosmopolite, décontractée, conviviale, active, accessible, régénérante, durable

Atouts distinctifs

- Offre urbaine digne d'une grande agglomération mais à taille humaine et authentique
- Culture & patrimoine: une scène culturelle de premier plan pour tous les segments de clientèle (inclus clubbing), la plus grande cathédrale de Suisse
- Gastronomie: une scène gastronomique d'une grande diversité, un terroir culinaire et viticole riche et bien affirmé
- Nature: de nombreux parcs en ville et de grands espaces aux portes de la Ville (Lac, Lavaux, Jorat) ou à proximité (Jura, Alpes
- Sport: la Capitale olympique et des infrastructures sportives d'envergure (Malley)
- Événementiel: une ville rythmée par d'importants rendez-vous sportifs / culturels / gastronomiques (impact important mais retombées non mesurées jusqu'ici).

Clients: individuels (B2C), tour-opérateurs (B2B)

Concurrents : grandes villes CH (ZH, GE, Bâle, Lucerne) + Montreux (événementiel, nature, hébergement luxe et incentives). Parts de marché à prendre ou à perdre rapidement suivant les investissements dans les campagnes de promotion. A l'international la concurrence se place plutôt au niveau des pays que des villes (importance de la mise en valeur de notre destination par Suisse Tourismel)

AFFAIRES : La région touristique lausannoise, la rencontre des idées et des talents au cœur d'un environnement exceptionnel ! Pôle académique et d'innovation de réputation internationale, Capitale olympique et siège de grandes compagnies, la région lausannoise brille par ses talents autant que par la qualité de son environnement naturel, ses atouts en termes de durabilité et son atmosphère décontractée. C'est une destination d'affaires à même d'offrir une expérience globale unique à ses visiteurs.

Valeurs: dynamique, innovante, durable, conviviale, cosmopolite, authentique.

Atouts distinctifs:

- Excellence de l'écosystème: pôle académique, Innovation park & Biopôle, CHUV, mouvement olympique & institutions sportives internationales (retombées des séances du CIO n'ont pas été prises en compte dans l'étude AISTS), sièges de multinationales
- Qualité globale de son environnement: environnement naturel +++, politique durabilité Lausanne, sécurité et paix social
- Qualité et diversité de ses infrastructures événementielles, réseau de transports publics efficace

Clients: Associations liées au pôle académique, au sport international et au secteur de la santé (congrès), sociétés et organisations (congrès, corporate meetings & events, incentives) tous secteurs (innovation!), intermédiaires (agences événementielles Londres/Paris/Bruxelles/Washington/NY/ Montréal sur le segment corporate).

Concurrents: congrès (scandinavie, pays de l'Est, Italie), incentives & corporate meetings (toutes grandes villes CH + Montreux)

SEGMENTATION - CIBLAGE

LOISIRS

Le ciblage stratégique en termes de marchés et de clientèles implique de disposer d'un tableau de bord de données quantitatives et qualitatives fiables dont nous ne disposons pas encore. C'est pourquoi une action importante est prévue dans le cadre de la présente stratégie (action 5.1) et vise précisément à mettre sur pied un dispositif de monitoring complet de l'activité touristique. Ce dernier pourra être selon les besoins complété par des études de marché.

Toutefois, nous disposons à ce stade de certaines informations chiffrées (nuitées et parts de marchés par nationalité par exemple) ainsi que d'informations tirées de l'expérience opérationnelle de Lausanne Tourisme (principales typologies de clientèle, formats de voyages, autres caractéristiques). En outre, les grandes orientations choisies pour la destination contribuent également à déterminer le positionnement et les cibles à privilégier (par exemple les objectifs en termes de tourisme durable).

Sur cette base, nous proposons de classer les marchés en 2 groupes :

- marché prioritaire
 - Priorité en termes d'investissements en promotion et proposition de produits spécifiques et d'une expérience globale
- marché secondaire
 - Investissements en promotion en fonction des moyens disponibles et proposition de produits et expériences spécifiques

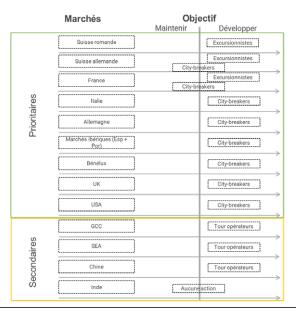
Chaque marché peut être caractérisé sur un ou plusieurs profil(s) de clientèle répondant à 3 questions clés:

Qui nous visite? (critères socio-culturels: tranche d'âge, cat. sociale, duo/famille)

- D'où viennent-ils ? (provenance)
- Quoi que viennent-ils faire et comment ? (typologie de séjour (motif, mode d'organisation (individuel, groupé), durée)).

Comme mentionné plus haut, le manque de données sur nos visiteurs ne nous permet pas en l'état de définir précisément nos cibles. Ainsi à ce

- Clientèle individuelle ou tour opérateurs
- Séjour "d'excursion" (1/2 1 jour sans nuitée) ou un "City break" (1 nuitée minimum) pour des motifs de voyage encore à préciser.



AFFAIRES 1. <u>Critères de segmentation</u> retenus pour le ciblage sur le tourisme d'affaires

CLIENTS

- Motifs principaux des séjours d'affaires:
 - congrès
 - corporate meetings
 - o incentive
 - expos
 - venteformation
- Types de clientèles:
 - o Associations liées au pôle académique, au sport international et au secteur de la santé (congrès) B2C
 - o sociétés et organisations (corporate meetings & events, incentives) B2C
 - o intermédiaires (agences événementielles) B2B

SECTEUR D'ACTIVITÉ (un critère plus pertinent que la notion de provenance)

Les secteurs d'activité pris en compte pour le développement du tourisme d'affaire reprennent <u>les secteurs d'activité prioritaires du Canton de Vaud</u> listés ci-dessous, complétés par un secteur propre à notre destination: le sport.

- Technologie de l'information et du numérique
- Sciences de la vie et santé
- Sport
- Industrie de la précision
- Nutrition et technologie alimentaire
- Energie et environnement

Dans une perspective de prospection et d'acquisition de clients "MICE" dans ces secteurs, un effort doit être consenti afin de développer (1) une connaissance plus fine des domaines clés au sein de ces secteurs et (2) un réseau actif avec ses acteurs-clés.

2. Ciblage "Affaires"

Avec l'appui de l'Unité de développement et promotion de la Ville, une analyse en fonction des secteurs/domaines clés devra être conduite avec les grands acteurs économiques et institutionnels (et pas seulement les organisateurs) afin d'être en mesure de déterminer les cibles (associations, institutions, entreprises ou intermédiaires) et les actions à entreprendre. L'UDPV permettra une meilleure connexion de Lausanne Tourisme avec les acteurs pour le développement d'une collaboration plus directe synonyme d'offres et de prestations dédiées.

Congrès: LMC priorise aujourd'hui par secteurs sur la base des priorités cantonales Séminaires: organisateurs événementiels CH & FR en priorité pour un contact en direct et les principaux investissements, organisateurs étrangers via SCIB et investissements résiduels.

AXES STRATEGIQUES

- AS_1 Fédérer l'écosystème de la destination
- AS_2 Renforcer l'attractivité et le potentiel global de la destination en tirant parti de la diversité de ses atouts
- AS_3 Se distinguer par la qualité de l'expérience client
- AS_4 Promouvoir la notoriété de la destination et valoriser nos atouts sous une même bannière
- AS_5 Améliorer les conditions-cadres et structurelles et contribuer au développement d'un tourisme durable

PLAN D'ACTIONS PRINCIPALES				
AS_1 Fédérer l'écosystème de la destination Responsable: UDPV. Partenaires principaux: Lausanne Tourisme, Vaud Promotion, FERL, Lausanne Région, Canton, Communes. Lien avec un autre axe: Tous.	ACTION_1.1 Optimiser l'organisation institutionnelle du tourisme (LT, VD+, FERL, Lausanne Région, Canton, communes) ACTION_1.2 Mettre en place des commissions thématiques de suivi opérationnel avec les acteurs animant la destination ACTION_1.3 Organiser un rendez-vous annuel dédié à la stratégie et rassemblant tout l'écosystème ACTION_1.4 Développer un dispositif de transmission et partage d'information à valeur ajoutée au profit de l'ensemble des acteurs (DASHBOARD)			
AS_2 Renforcer l'attractivité et le potentiel global de la destination en tirant parti de la diversité de ses atouts	ACTION _2.1 Mettre en tourisme les différents segments de l'offre de la destination en s'axant sur nos points forts ACTION_2.2 Enrichir notre offre et élargir notre rayon d'action en positionnant notre destination comme hub du tourisme de loisirs en Romandie			
Responsable: Lausanne Tourisme. Partenaires principaux: Acteurs régionaux de l'Offre touristique, UDPV, autres régions & attractions touristiques, LMC. Lien avec un autre axe: Tous.	ACTION_2.3 Favoriser le développement d'événements sur le segment « loisirs » valorisant notre destination et ses atouts ACTION_2.4 Assurer le succès de la destination dans le domaine du tourisme d'affaires en s'appuyant sur nos atouts et en optimisant le dispositif d'acquisition d'événements et de voyages d'affaires ACTION_2.5 Répondre aux nouvelles attentes du tourisme d'affaires			

	ACTION_2.6 Moderniser et compléter le parc ainsi que les prestations d'hébergement touristique en fonction des attentes actuelles des clientèles-cibles "Loisirs" & "Affaires" et des objectifs visés
AS_3 Se distinguer par la qualité de l'expérience client Responsable; Lausanne Tourisme. Partenaires principaux: Acteurs régionaux de l'offre touristique, UDPV, population résidente. Lien avec un autre axe: axe 1, axe 4, axe 5.	ACTION_3.1 Mettre en place un dispositif complet d'accueil, d'information, de réservation et d'orientation garantissant une expérience client personnalisée, simple et conviviale ACTION_3.2 Monitorer le degré de satisfaction de la clientèle
AS_4 Promouvoir la notoriété de la destination et valoriser nos atouts sous une même bannière	ACTION_4.1 Développer une marque fédératrice pour le projet de destination exprimant une promesse liée à sa nature, ses valeurs et/ou l'expérience proposée
Responsable: Lausanne Tourisme. Partenaires principaux: Acteurs régionaux de l'offre touristique, UDPV, Vaud Promotion, Suisse Tourisme. Lien avec un autre axe: axe 1, axe 2.	ACTION_4.2 Incarner la destination en développant un programme d'ambassadeurs ACTION_4.3 Développer la connaissance globale de la destination par l'édition de contenu rédactionnel dans les médias suisses et internationaux ACTION_4.4 Figurer en bonne place dans les réseaux et auprès des partenaires clés acquis à la destination (Délice, City Alliance, Great Wine Capitals,) ACTION_4.5 Assurer la mise en avant des produits et des acteurs dans les canaux de promotion, les activités et les lieux touristiques
AS_5 Améliorer les conditions-cadres et structurelles et contribuer au développement d'un tourisme durable *Responsable: UDPV. *Partenaires principaux: Communes, Canton, Lausanne Tourisme, acteurs régionaux de l'offre touristique, Observatoire du tourisme. Lien avec un autre axe: axe 1, axe 2, axe 3.	ACTION_5.1 Mettre en place un dispositif intégré de collecte, de traitement, d'analyse et de restitution des donnée ACTION_5.2 Mettre en place et valoriser un projet de tourisme durable répondant aux ambitions élevées de la destination ACTION_5.3 Déployer des équipements publics en lien avec les activités de loisirs et de plein air ACTION_5.4 Définir et mettre en place un dispositif administratif et réglementaire adapté

PLAN D'ACTIONS DÉTA	ILLÉ
ACTION 1.1	Optimiser l'organisation institutionnelle du tourisme (LT, VD+, FERL, Lausanne Région, Canton, communes) → initier une coordination stratégique → assurer une clarification des rôles et missions, coordination des actions et mutualisation des ressources
ACTION 1.2	Mettre en place des commissions thématiques de suivi opérationnel réunissant les acteurs clés animant la destination → Associer et appuyer les acteurs dans la mise en œuvre stratégique (mise en tourisme en particulier) → Animer et renforcer les interactions entre les acteurs (développement de packages, promotions croisées,) → Favoriser les interactions entre l'offre touristique et les autres parties prenantes de la destination (population, associations locales, services municipaux, etc)
ACTION 1.3	Organiser un rendez-vous annuel dédié à la stratégie et rassemblant tout l'écosystème → Pouvoir échanger sur la stratégie (définition, mise en oeuvre, suivi) avec toutes les parties-prenantes de la destination → Partager autour de thèmes choisis → s'inspirer de bonnes pratiques et de réussites
ACTION 1.4	Développer une plateforme de transmission et partage d'information à valeur ajoutée au profit de l'ensemble des acteurs (DASHBOARD)
ACTION 2.1	Mettre en tourisme les différents segments de l'offre de la destination en s'axant sur nos points forts Assurer le rapprochement de l'offre avec le tourisme et ses acteurs (organismes touristiques, hébergement, transport) en termes de produits, d'accueil, de promotion et de vente.
	 En fonction des clientèles cibles, identifier / développer / créer des produits et prestations touristiques (excursions, dégustations, visites, balades, événements,) dans les différents domaines d'activités qui répondent aux attentes (qualité, durabilité,) et habitudes de consommation touristiques (format, promo, commercialisation). Connecter les produits et développer des offres combinées (packages) en partenariat avec les différents acteurs de l'écosystème (agence de promotion, hébergement, transport, centres de congrès, autres activités). Favoriser les projets permettant de fédérer et mettre en lien les produits (par exemple à travers une offre complète et regroupée de balades thématiques « archi-art-faune/flore-patrimoine/histoire » dessinant des parcours intégrant diverses offres et acteurs de la destination)

	 Répondre aux attentes du tourisme dans le dispositif d'accueil et d'information des activités proposées (langues, connaissance de la destination, supports de communication,) Proposer un programme expert de type <u>"Experience Club"</u> pour le personnel d'accueil des activités Développer un dispositif de newsletters pour les professionnels informant régulièrement de l'actualité touristique Mettre en place un service de traduction Intégrer l'offre dans la promotion touristique (voir actions sous Axe 4_Promouvoir la notoriété de la destination et valoriser nos atouts sous une même bannière)
	Points forts: - Événements sportifs populaires: Athletissima, 3x3 basket, 20km de Lausanne, Lausanne Marathon, Triathlon, tour du léman + grands championnats continentaux ou mondiaux ponctuels - Patrimoine Olympique: Maison Olympique, TOM, actions autour de la journée olympique - Espace dédiés au sport: Espace fair-play de vidy, lac, parc lausannois avec infrastructure et équipement en libre-accès, chalet-à-gobet et forêt du Jorat - Diversité et qualité des restaurants (pinte, étoilés, cafés historiques, brasseries, multiculturels,) - terroir/savoir-faire artisanal, vin, patrimoine, façonné par la proche nature (produits Vaud+, marché) - animation gastronomique (terrasses, événements) - faîtières et associations, EHL - Lavaux - Vidy, P1O, Beaulieu, BBL, clubbing, Les Docks, Les Rencontres du 7e art, Opéra, BD Fil, Montreux Comedy, Polymanga, Cathédrale, Coeur historique, Fondation de l'Hermitage - Lac, parcs en ville, Bois du Jorat, proximité montagne (Jura, Alpes vaudoises)
ACTION 2.2	Enrichir notre offre et élargir notre rayon d'action en positionnant notre destination comme hub du tourisme de loisirs en Romandie Donner accès et combiner les activités d'autres régions touristiques aux nôtres et vice versa - Conclure des alliances/partenariats avec les destinations voisines et passer des accords avec les acteurs clés pour commercialiser des produits regroupant plusieurs offres ensemble - Développer une offre d'excursions à la journée vers ou à partir de la destination - Élargir le rayon d'action des cartes de transports publics (travel pass type Lausanne Transport Card) et offrir tarifs incitatifs parkings périphériques Mettre en place des actions de promotion croisée (régions, activités,), notamment avec d'autres destinations suisses locomotives sur le tourisme de loisirs (Zürich, Zermatt)

Développer la connaissance des destinations voisines chez les acteurs du tourisme (LT, hôtels) et vice versa

Action 2.3	Favoriser le développement d'événements sur le segment « loisirs » valorisant notre destination et ses atouts			
	 Favoriser l'émergence d'un grand événement annuel récurrent structurant pour la destination et se déroulant en basse saison (Hiver) Acquérir de nouveaux événements ponctuels ou récurrents renforçant notre positionnement S'assurer de la participation de l'UDPV auprès des instances concernées au stade des réflexions et étapes exploratoires visant l'acquisition d'événements d'envergure national (culture, gastronomie) ou internationale (sport, culture, gastronomie) et contribuer au développement de la stratégie d'acquisition d'événement (par ex. BCW et le sport international) Mettre en valeur les atouts de la destination dans les événements importants Intégrer l'offre événementielle dans les circuits de promotion touristique (voir axe « Promouvoir la notoriété de la destination ») 			
ACTION 2.4	Assurer le succès de la destination dans le domaine du tourisme d'affaires en s'appuyant sur nos atouts et en optimisant le dispositif d'acquisition d'événements et de voyages d'affaires			
	Dans une perspective de prospection et d'acquisition de clients "MICE" dans ces secteurs, un effort doit être consenti afin de développer (1) un connaissance plus fine des domaines clés au sein de ces secteurs et (2) un réseau actif avec ses acteurs-clés.			
	Optimiser la promotion et l'acquisition de séjours d'affaires			
	 analyser l'organisation globale de promotion et de vente à l'échelle de la destination (acteurs, processus, outils, moyens, stratégies) et optimiser son fonctionnement dans une approche prospective améliorer la connaissance des secteurs et domaines économiques clés (attentes, perspectives,) et déterminer les objectifs et les cibles. établir un plan d'actions sur la période 2024-2027 pour la promotion de la destination et l'acquisition d'événements dans les secteurs/domaines clés et sur les cibles identifiées. Renforcer notre présence et nos contacts dans les différents réseaux clés 			
	Formaliser une collaboration active entre centres de congrès			
	 acquisition d'événements mutualisation ressources (mise en place d'un pool commun) 			
ACTION 2.5	Répondre aux nouvelles attentes du tourisme d'affaires			
	Développer une stratégie de conversion "affaires-loisirs" (Bleisure)			
	 Intégrer en amont l'offre "Loisirs et découverte" de la destination dans les offres faites aux organisateurs de congrès par la mise en tourisme des activités (voir axes "Renforcer l'attractivité") 			
	 Promouvoir en amont et sur place (individus ou groupes) la diversité de l'offre Loisirs et le cadre exceptionnel et savoir motiver pendant le séjour professionnel la conversion ultérieure en séjours de loisirs 			
	Apporter un soutien organisationnel aux ambassadeurs académiques et/ou financier (garantie de déficit, welcome offert) aux organisateurs de congrès pour rester compétitif vis à vis d'autres destinations			

Moderniser et compléter le parc ainsi que les prestations d'hébergement touristique en fonction des attentes actuelles des clientèles-cibles "Loisirs" & "Affaires" et des objectifs visés
 Établir un diagnostic de l'offre pour catégorie d'hébergement et définir un plan de développement en fonction des cibles choisies et des objectifs fixés pour les segments de loisirs et d'affaires.
 Inciter les acteurs indépendants du secteur de l'hôtellerie à entreprendre les transformations et rénovations nécessaires (attentes actuelles, qualité des infrastructures,) en facilitant leurs démarches visant à obtenir des soutiens financiers liés à des programmes cantonaux et fédéraux (SCH, Innotour) ou en leur octroyant une aide à l'investissement via le fonds COVID constitué par la Ville (prêts sans intérêt ou enveloppes à fonds perdus)
- Soutenir les évolutions et innovations en matière de prestations fournies par les établissements hôteliers
 Viser par la mise en place de conditions adéquates (politique foncière, viabilité à l'année) le développement sur notre territoire de nouveaux projets hôteliers en phase avec les objectifs fixés.
Mettre en place un dispositif d'accueil, d'information, de réservation et d'orientation garantissant une expérience client personnalisée, simple et conviviale
Développer un guichet physique de Lausanne Tourisme à la gare "à vivre", vitrine de la destination orientée vers le conseil personnalisé offrant toute la palette des prestations (information, conseil, réservation/vente, boutique)
Compléter le dispositif d'accueil physique par des relais offrant des prestations d'information dans d'autres points névralgiques de la Ville, permanents (Info Cité à La Palud / Flon-Europe ?) ou ponctuels (VW Bus, Container) en été (Ouchy) ou à l'occasion de grands événements
Mobiliser les acteurs et la population en tant qu' ambassadeurs de la destination et partenaires de l'expérience Valoriser le rôle des acteurs touristique (incluant les commerçants) en qualité d'ambassadeurs de la destination et mettre en place un dispositif d'information améliorant leur connaissance de la destination (formation programme expert) Mobiliser la population comme guide pour des projets de balades, d'activités sportives et de découvertes culinaires
Développer un solution numérique d'information porteuse de la marque ("DESTINATION LAUSANNE"?), prescriptive et immersive, ambassadrice des atouts et points forts de l'expérience et permettant avec facilité la création d'un programme personnalisé et sa réservation (Plan your trip)
 Développer une information digitale complète et facilitant une expérience "client" plus personnalisée Devenir une référence en proposant des expériences et fournissant toutes les bonnes informations au bon moment par la mise en place d'un réseau connecté bottom-top Alimenter les réseaux sociaux, blogs, site internet
 Allineire les reseaux sociaux, oligs, site interiet Miser sur la personnalisation (design, format,) et la simplicité d'usage, la facilité d'accès à l'information et à la réservation Harmoniser les systèmes de vente et les interconnecter aux systèmes d'information touristiques Connecter aux autres supports d'expérience en lien avec l'offre de la destination (Guide gastronomique et Kiosque culturel p.

	Organiser un dispositif d'orientation géographique complet et intégré combinant des informations digitales sur différents supports et écrans (applications touristiques, app et écrans des transporteurs (embarqués/stations), google maps,) et une signalétique urbaine avec comme épine dorsale les transports publics
ACTION 3.2	Monitorer le degré de satisfaction de la clientèle Définir une organisation associant les acteurs clés de la destination, sous la conduite et avec la contribution directe de Lausanne Tourisme, afin de mesurer la satisfaction de la clientèle sur les aspects d'accueil, de conseil, d'offre et d'expérience globale Mettre en place une veille sur les réseaux sociaux et collecter des revues de satisfaction publiées sur les différentes plateformes
ACTION 4.1	Développer une marque fédératrice pour le projet de destination exprimant une promesse liée à sa nature, ses valeurs et/ou l'expérience proposée
	 Conduire un exercice de branding permettant de développer un narratif mettant en valeur nos atouts spécifiques (notre promesse) de manière compréhensible pour les étrangers à la région
	 Permettre à la marque de se décliner avec un slogan et/ou des thématiques (culture, sport, gastronomie, nature,). Définir les nécessités d'utilisation de la marque de la destination (engagement):
	- S'assurer de l'utilisation de cette marque pour toutes activités de promotion de la destination.
	 Engager les acteurs de la destination à communiquer sous cette marque.
	- Intégrer la marque au cœur de l'expérience client proposée, afin de concrétiser ses valeurs, son "ton", sa "couleur". Ceci notamment
	en développant une plateforme digitale d'expérience mettant en valeur le narratif et les codes de la marque.
	- Promouvoir la destination de manière globale en s'appuyant sur sa marque
ACTION 4.2	Incarner la destination en développant un programme d'ambassadeurs
	 Se rapprocher de grands événements sportifs et culturels récurrents et ponctuels pour activer la promotion de la destination. Se rapprocher des institutions culturelles phares et des institutions sportives internationales pour activer la promotion de la destination.
	- Etendre le programme des "Lausanners" et construire sur la fierté des habitants.
	- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la destination en tant qu'ambassadeurs, notamment en les intégrant dans la communication (storytelling, portraits,)
ACTION 4.3	Développer la connaissance globale de la destination par l'édition de contenu rédactionnel dans les médias suisses et internationaux
	 Inclure dans le plan de communication des opportunités rédactionnelles pour la presse suisse et internationale (visiteurs cible, période, contenu/message/ton, format).
	 Réaliser des voyages découverte pour les médias suisses et étrangers remplissant les objectifs et la vision pour la destination. Inciter les acteurs de la région à promouvoir la destination au travers de leur contenu rédactionnel en associant la marque et les messages de la destination quand cela est possible.
ACTION 4.4	Figurer en bonne place dans les réseaux et auprès des partenaires clés acquis à la destination (Délice, City Alliance, Great Wine Capitals,)

	 Constituer un réseau coordonné entre les différents moyens de communication et de promotion liés aux activités (institutions, acteurs, organismes de promotion touristique,) et ceux des acteurs touristiques ainsi que des autres partenaires de la destination (promotion croisée). Mettre en place des actions de communication et de promotion conjointes (régions, activités,) avec d'autres destinations suisses locomotives et complémentaires sur le tourisme de loisirs (Zürich, Zermatt) pour stimuler un effet "rebond". Être représenté dans les réseaux nationaux et internationaux mettant en avant nos atouts (p.ex. oenologie, gastronomie, olympisme arts vivants, etc) pour assurer une promotion de l'offre sectorielle et par ricochet une promotion globale de la destination (connexion de l'offre, utilisation de la marque).
ACTION 4.5	Assurer la mise en avant des produits et des acteurs dans les canaux de promotion, les activités et les lieux touristiques
	 Participer aux initiatives de promotion réalisées et conduites par les organismes de promotion touristique (Suisse Tourisme, Vaud Promotion) afin de développer et renforcer la présence de notre destination et de son offre au niveau national (suisse allemande) et l'internationale (marchés prioritaires et en développement). Développer une stratégie de promotion digitale multicanale pour promouvoir la destination et renforcer sa commercialisation, qui met en avant l'expérience promise aux visiteurs (avant, pendant, après le séjour) et qui met en valeur les différents segments de l'offr de façon prescriptive et insider, et en organiser leur convergence (par ex. Guide gastronomique, Lausanne by nature) Soutenir et accompagner la création de guides thématiques pour faciliter l'expérience des visiteurs. Aligner le contenu de la promotion et de la communication de la destination avec les thématiques valorisant nos atouts et reflétant les attentes des clientèles cibles. Renforcer la visibilité de l'offre des commerçants et combiner les actions de marketing des commerçants (ENJOY) avec celles de Lausanne Tourisme. Promouvoir nos produits touristiques auprès des Tour-Opérateurs internationaux pour être inclus dans les packages qu'ils commercialisent. Mesurer les impacts des campagnes de promotion.
ACTION 5.1	Mettre en place un dispositif intégré de monitoring de la destination permettant la collecte, le traitement, l'analyse et la restitution des données - Déterminer les indicateurs et informations pertinents, définir les périmètres d'observation et fixer les objectifs en matière de données et d'informations recherchées - Définir un concept global de monitoring permettant d'assurer la collecte, le traitement, l'analyse et la restitution des données (suivi stratégique, contribution au DASHBOARD pour l'écosystème (voir action 1.4)). - Mettre en place une organisation efficace avec les différents partenaires (LT, Ville, VD+, STATVD, STR, acteurs privés): missions, processus, ressources disponibles/partagées. Le dispositif de monitoring vise à mesurer - l'activité touristique (quantitatif – qualitatif) pour assurer : o la mesure de l'activité (fréquentation, flux) et de ses retombées économiques,

	 la connaissance de la demande - clients (attentes, profils, satisfaction, parcours), la connaissance de l'offre (structure, qualité, quantité, prix,) les évolutions, tendances et enjeux du tourisme la performance des actions entreprises (pilotage stratégique) l'activité déployée par LT (mixte - \$, actions,) faire un suivi de l'accomplissement des missions confiées par convention mesurer en particulier la performance des actions de promotion et de marketing
ACTION 5.2	Mettre en place et valoriser un projet de tourisme durable répondant aux ambitions élevées de la destination
	 Développer une stratégie pour un tourisme durable, mettant l'accent sur une expérience durable de la visite de la destination Favoriser l'émergence d'une offre durable, valoriser les actions et saisir les opportunités contribuant à plus de durabilité dans les domaines du tourisme de loisirs et d'affaires: Inventorier et structurer les mesures de durabilité mises / à mettre en place dans les activités touristiques en lien avec le Plan climat de la Ville Mettre en avant des offres originales et innovantes en terme de durabilité Promouvoir le label Swisstainable auprès des acteurs de la destination Se distinguer comme une destination durable pour les activités de congrès et les événements Poser des exigences en terme de durabilité pour les grands événements sur la destination Développer un "pitch" durabilité sur la destination pour accompagner les candidatures à des congrès ou des événements (p.ex. mobilité douce, revitalisation des parcs,) et mieux valoriser nos avantages et nos qualités sur ce plan
ACTION 5.3	Déployer des équipements publics notamment en lien avec les activités en plein air Viser une activation globale de la destination par une diversification de son offre et des possibilités d'y accéder
	 Explorer les possibilités d'aménagements (accès lac, plages,) et d'équipements (racks/bornes vélo, coffres EQUIP paddle/ballons/raquettes, pique-nique,) Proposer un large panel d'activités avec une bonne répartition entre activités encadrées et offres flexibles en libre service
ACTION 5.4	Définir et mettre en place un dispositif administratif et réglementaire adapté
	Point à développer. - Etudier la question des conditions réglementaires dans la perspective d'une destination touristique accueillante et vivante toute la semaine (par exemple la question de l'opportunité d'étendre ou définir de nouvelles "zones touristiques" permettant des ouvertures dimanche)

Annexes:

- annexe 1: données générales sur le tourisme de la région lausannoise
- annexe 2: modalités de déploiement
- annexe 3: gouvernance
- annexe 4: partenaires et ressources
- annexe 5: actions prioritaires

Annexe 4: Sondage: principaux résultats pour chaque mission



Sondage auprès des communes membres de Lausanne Région

Principaux résultats

Extraction du 5.3.2024

Réponses du sondage : état actuel

24 communes sur 27 ont répondu (20 réponses complètes):

manquent Prilly, Bottens et Montpreveyres;

Proposition alimentation SWOT

Eléments ressortis du sondage à intégrer dans l'analyse SWOT

•Forces

O L'accompagnement par la région est apprécié des communes en matière d'animation

•Faiblesses

- o Financements LADE très peu utilisés par les communes (3 projets pour 3 communes sur la période 2017-2022)
- Peu de communes (5/19) font la promotion des projets régionaux et des financements liés
- Manque de clarté des critères LADE
- o Manque de terrains disponibles
- $\circ \qquad \text{Manque de données économiques et foncières sur le territoire}$
- Manque de connaissances spécifiques des communes sur les prestations du Guichet unique
 Manque d'linformation que les activités de LP paux 2004 des communes sépandantes.
- O Manque d'information sur les activités de LR pour 30% des communes répondantes

•Menaces

- Les besoins et idées des porteurs de projets potentiels en matière de développement régional sont inconnus des communes (19/20 sans demandes)
- Manque de compétences/RH des communes pour réaliser les projets LADE
- Ne pas savoir attirer et maintenir des activités dans les centres des communes
 Ne pas garantir une diversité d'activités dans les centres
- •Opportunités
 - $\circ \qquad \text{Les communes voient un intérêt à faire de la promotion des outils de financements LADE} \\$
 - Création d'idées en commun de projets à développer avec les entreprises et les communes
 - o Création de projets innovants et collaboratifs LADE
 - Explorer d'autres thématiques (hors secteurs prioritaires) comme l'agroalimentaire, en faisant le lien si possible avec les pôles d'excellence (p.ex. en biotechnologies)

Principaux facteurs qui permettraient de générer plus de projets régionaux selon les communes

	PAS D'ACCORD	PLUTÔT PAS D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD	TOTAL	
Capacité d'investissement de la commune	4.55% 1	18.18% 4	59.09% 13	18.18% 4	22	
Capacité d'investissement des autres porteurs de projets potentiels	4.55% 1	22.73% 5	45.45% 10	27.27% 6	22	
Des idées de projets à développer avec les entreprises et les communes	0.00% 0	13.64% 3	54.55% 12	31.82% 7	22	3
Ressources humaines / compétences pour coordonner les parties prenantes et monter les dossiers de projets	4.55% 1	4.55% 1	50.00% 11	40.91% 9	22	2
Ressources humaines / compétences pour réaliser les projets	13.64% 3	18.18% 4	40.91% 9	27.27% 6	22	
Une clarification des typologies de projets couvertes par les critères LADE	0.00% 0	4.55% 1	50.00% 11	45.45% 10	22	1
Autres	0.00%	0.00%	0.00%	100.00%	2	

Quelles (s) thématique(s) prioritaire(s) pour développer des projets régionaux?

	CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
2	Redynamisation des centres	50.00% 1	1
1	Industrie et entreprises	68.18% 1	5
3	Ressources naturelles et économie circulaire	31.82%	7
	Tourisme	27.27%	6
	Autre	0.00%	0
	Autre (veuillez préciser)	9.09%	2
	Nombre total de participants: 22		

Commentaires:

- enjeux de l'eau, de l'énergie et de la biodiversité peuvent concerner l'économie et des projets régionaux → intégrer dans ressources naturelles
- sports

Priorisation des enjeux en matière de gestion des terrains et locaux

	PAS DU TOUT PRIORITAIRE	PEU PRIORITAIRE	PRIORITAIRE	LE PLUS PRIORITAIRE	TOTAL	MOYENNE PONDÉRÉE
Manque de surfaces disponibles	0.00%	14.29% 3	42.86% 9	42.86% 9	2.	3.29
Attirer et maintenir des activités dans les centres des communes	4.76% 1	4.76% 1	52.38% 11	38.10% 8	2.	3.24
Connaissance des besoins d'entreprises	0.00%	4.76% 1	57.14% 12	38.10% 8	2.	3.33
Garantir une diversité d'activités dans les centres	4.76% 1	9.52% 2	57.14% 12	28.57% 6	2.	3.10
Disponibilités des données des terrains et locaux des communes limitrophes	14.29% 3	33.33% 7	33.33% 7	19.05% 4	21	2.57
Prix du terrain et de l'immobilier	4.76% 1	28.57% 6	61.90% 13	4.76% 1	21	2.67
Autre	0.00%	0.00%	50.00% 1	50.00% 1	2	3.50

 Autres: nous sommes depuis 5 ans en zone réservée et nous n'avons aucun terrain ou bâtiment disponible sur le territoire communal!

SRGZA

- 13 communes contre 8 se sentent concernées;
 - Parmi les 8:
 - 6 n'ont pas de ZA sur leur territoire,
 - 1 se dit déjà englobée dans les démarches menées par la région du Gros-de-Vaud (double appartenance) et
 - 1 dit que la marge de développement de leur ZA est très réduite)
 - 1 se dit plus concernée.

Valeur ajoutée d'une SRGZA pour les communes

	FAIBLE	PLUTÔT FAIBLE	PLUTÔT FORTE	LA PLUS FORTE	TOTAL
Un outil de monitoring coordonné à l'échelle cantonale permettant un meilleur accès aux données économiques et foncières/immobilières	14.29%	19.05% 4	42.86% 9	23.81% 5	21
Meilleure connaissance des besoins des entreprises pour favoriser leur implantation	9.52% 2	19.05% 4	61.90% 13	9.52% 2	21
Meilleure valorisation des zones d'activités grâce à une vision et des vocations claires	9.52% 2	4.76% 1	57.14% 12	28.57% 6	21
Mise en évidence des complémentarités entre les zones d'activités	4.76% 1	42.86% 9	42.86% 9	9.52% 2	21
Meilleure gouvernance grâce aux organes de gestion des sites stratégiques	4.76% 1	23.81% 5	61.90% 13	9.52% 2	21
Coordination des implantations et infrastructures grâce aux organes de gestion	4.76% 1	14.29% 3	47.62% 10	33.33% 7	21
Échanges et synergies entre entreprises facilités via les organes de gestion	4.76% 1	38.10% 8	42.86% 9	14.29% 3	21
Autre	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0

d

SRGZA: besoins particuliers:

- Non (n=15);
- Accélération des procédures cantonales pour adapter les zones d'activités
- Oui, aujourd'hui ce système est un "principe" dont l'application en pratique future est plus que floue. Difficile à ce stade de dire si c'est utile ou juste une contrainte.
- Oui, cartographie mise à jour
- Non, par manque de terrains disponibles et du peu de perspectives que cela suppose pour notre Commune.
- L'implication et les compétences décisionnelles des communes territoriales doivent être préservées
- L'analyse des SRGZA est fortement axée sur le tertiaire et prend peu en considération la réalité du secondaire, notamment en termes de densité souhaitée.

- Niveau de connaissances des prestations GE de LR
 - Sur 21 réponses:
 - 15 communes connaissent les informations générales disponibles sur le site
 - 3 ne les connaissent pas;
 - 3 se sentent capables d'expliquer ces prestations à une entreprise qui pourrait en bénéficier
 - Aucune commune n'indique avoir eu de retour des entreprises qui ont bénéficié des prestations du GE; JUGEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LR PAS POSSIBLE;

Attentes des communes pour l'amélioration du Guichet Entreprises

	PAS D'ACCORD	PLUTÔT PAS D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	TOUT À FAIT D'ACCORD	TOTAL
Meilleur accès à l'information pour les communes (services proposés aux entreprises et processus d'accompagnement)	0.00%	4.76% 1	52.38% 11	42.86% 9	21
Meilleure visibilité de ces prestations par les entreprises	4.76% 1	0.00%	61.90% 13	33.33% 7	21
Fournir de nouvelles prestations aux entreprises (préciser ci- dessous)	4.76% 1	61.90% 13	28.57% 6	4.76% 1	21
Autre	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0

(

• Commentaires sur le Guichet Entreprises

- La position d'Ecublens est particulière puisqu'elle compte plus d'emplois sur son territoire que d'habitants, respectivement 16'000 et 13'500.
- Il est vrai que les entreprises intéressées par une implantation sur notre commune viennent en direct vers l'autorité et/ou les propriétaires
- Un effort pour les mises en réseau, surtout pour les entreprises dans le secondaire.

Niveau de connaissance déclaré des prestations de veille et animation de LR

CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSE	S
Je reçois régulièrement des informations de Lausanne Région	70.00%	14
Je participe occasionnellement aux rencontres organisées	45.00%	9
Je participe régulièrement aux rencontres organisées	25.00%	5
J'ai déjà organisé des évènements avec Lausanne Région	45.00%	9
Autre (veuillez préciser)	10.00%	2
Nombre total de participants: 20		

(

Jugement des prestations de veille et animation de LR

	MAUVAIS	PASSABLE	BON	EXCELLENT	JE NE SAIS PAS	TOTAL
Les informations reçues sur les évènements?	0.00%	0.00%	65.00% 13	30.00% 6	5.00% 1	20
Les informations disponibles sur les entreprises rencontrées?	0.00%	5.00% 1	65.00% 13	15.00% 3	15.00% 3	20
L'accompagnement de Lausanne région?	0.00%	0.00%	60.00% 12	25.00% 5	15.00% 3	20

- Animation et veille. Besoin particulier en matière d'évènement
 - Non (n=11);
 - Oui (n=8), dont notamment:
 - Rencontres communes-entreprises (n=5)
 - Promotion de la production du secteur primaire type « consommer local »

- Animation et veille. Besoin particulier en matière de rencontres d'entreprises
 - Non (n=8);
 - Démarche en cours (n=2);
 - Oui (n=10), dont notamment sur les thèmes suivants:
 - Accompagnement des entreprises dans le cadre de PAC;
 - Une marche à suivre en la matière;
 - Aides à l'identification des acteurs économiques de la commune;
 - Organiser des rencontres d'entreprises au niveau régional;
 - De conseil sur les thèmes à aborder et des personnes (speakers) à inviter.

- Animation et veille. Besoin particulier en matière d'infos disponibles
 - Non (n=14);
 - Oui (n=6), et notamment sur:
 - Quoi et quand communiquer aux entreprises sises sur la commune
 - L'ensemble du développement de la région
 - Formation pour les collaborateur-trices qui accueillent les demandes des entreprises aux prestations LR pour être efficaces

- Animation et veille. Besoin particulier autres
 - A définir, un partenariat est possible
 - Un flyer destiné aux guichets des administrations à l'intention des entreprises

Commentaires sur animation et veille

- Nous menons ces rencontres depuis des nombreuses années selon notre propre processus. LR pourrait sans autre être intégré. une discussion doit être menée entre nous.
- Double appartenance
- Nous n'avons pas de politique de promotion économique

Evaluation de la priorité des enjeux pour leur commune en matière de développement économique régional

	JE NE SAIS PAS	PAS DU TOUT PRIORITAIRE	PEU PRIORITAIRE	PRIORITAIRE	LE PLUS PRIORITAIRE	TOTAL
Monter des projets régionaux innovants (LADE)	0.00%	10.00%	30.00% 6	55.00% 11	5.00%	20
Monter des projets régionaux collaboratifs à fort impact (LADE)	0.00%	5.00%	40.00% 8	50.00% 10	5.00%	20
Améliorer la gestion des terrains et locaux	0.00%	5.00%	45.00% 9	40.00% 8	10.00%	20
Améliorer la gestion des zones d'activités grâce à la SRGZA	0.00%	35.00% 7	30.00% 6	25.00% 5	10.00%	20
Offrir un service de guichet unique pour les entreprises	0.00%	0.00%	30.00% 6	50.00% 10	20.00%	20
Organiser des rencontres et évènements pour étendre les réseaux et gagner en visibilité	0.00%	0.00%	5.00%	70.00% 14	25.00% 5	20
Autre enjeu	0.00%	50.00% 1	50.00% 1	0.00%	0.00%	2

 Autre: Développer une meilleure connaissance des besoins des entreprises déjà présentes sur le territoire.

- Autres commentaires, questions ou préoccupation à formuler
 - Avec le projet ECOTOPE de la Fondation EPFL Innovation Park, nous avons un enjeu d'importance.
 - On pourrait faire plus mais le besoin ne s'est pas forcément fait sentir. Notre relation avec les milieux économiques est déjà très intense et en direct.
 - Lausanne Région est très axé agglomération. Un élément intéressant serait de faire le lien, du point de vue économique, entre consommateur urbain et producteur dans le primaire.

- Suggestions et bonnes pratiques
 - Non (n=16)
 - Besoin de personnalisation de la relation avec LR, les communes sont toutes différentes
 - Une coordination avec l'association régionale de développement du Gros-de-Vaud est à développer pour une commune à double appartenance
 - Faire une étude sur l'agroalimentaire (comme la COREB l'a fait) qui peut être utile pour certaines communes
 - La création d'une identité régionale

Annexe 5: Méthodologie - enjeux régionaux et définition des axes stratégiques

Le tableau suivant permet de visualiser les principaux enjeux régionaux en matière de développement économique issus de l'analyse SWOT et qui ont mené à la définition d'axes stratégiques et de domaines de mesures pour la stratégie régionale.

L'objectif est également de trouver les leviers à activer par Lausanne Région et les différents partenaires régionaux afin d'avoir un effet direct sur les enjeux identifiés, et prenant en compte les moyens d'action à disposition de Lausanne Région et des partenaires régionaux.

Principaux enjeux identifiés

Leviers à activer



Promotion de la région

Renforcer l'image et visibilité de la région Se différencier des autres villes/régions : cadre de vie exceptionnel, pôles d'excellence, marketing territorial et e-réputation

Capitaliser sur les pôles d'excellence et d'attractivité (formation, recherche, santé, biotechnologies, TIC, cleantech, culture, sport)

- Développer et renforcer les évènements qui mettent en valeur la région et contribuent à l'essor des pôles d'excellence.
- Déployer une approche de marketing territorial

(Axe 2) Attractivité et développement économique

Améliorer l'impact régional (économique, social et environnemental) des entreprises

Renforcer les coopérations et partenariats et la capacité d'innovation du territoire

S'appuyer sur les pôles d'excellence et d'attractivité (formation, recherche, santé, biotechnologies, TIC, cleantech, culture, sport)

Améliorer l'accès au financement Intégrer les dynamiques de développement en cours, notamment au niveau des sites stratégiques **Ancrer les innovations**

Mettre la gestion foncière au service du développement régional (valorisation du foncier)

- · Promouvoir les projets collaboratifs dans toute la région (collaboration dans le montage de dossier et avec les pôles universitaires EPFL-UNIL).
- Déployer des projets qui répondent aux différents enjeux régionaux identifiés : solutions de mobilité innovantes (services), intégration de la durabilité et gestion des ressources, évolution socio-économique.
- Aider les projets innovants (p.ex. start-ups en phase de commercialisation) à s'ancrer sur le territoire (mise en relation, intégration dans SRGZA).
- S'appuyer sur la SRGZA pour développer et valoriser les zones d'activités.
- Valoriser les friches et locaux dans la SRGZA et les projets régionaux



(Axe 3) Écosystème de la région

Renforcer l'agilité du territoire et consolider les soutiens politiques

Améliorer la gouvernance et la coordination régionale

Renforcer les coopérations et partenariats et la capacité d'innovation du territoire

Se donner les moyens de mettre en œuvre la stratégie (compétences)

Faciliter la transition numérique

- Assurer une adhésion et une étroite collaboration avec les communes.
- Mieux valoriser et mettre en réseau les compétences existantes.
- Évènements thématiques pour renforcer les capacités des acteurs régionaux et favoriser l'innovation, notamment sur les enjeux de la numérisation et de durabilité.
- Clarifier les rôles et la visibilité de Lausanne Région et des partenaires régionaux



(Axe 4) Conditions cadres

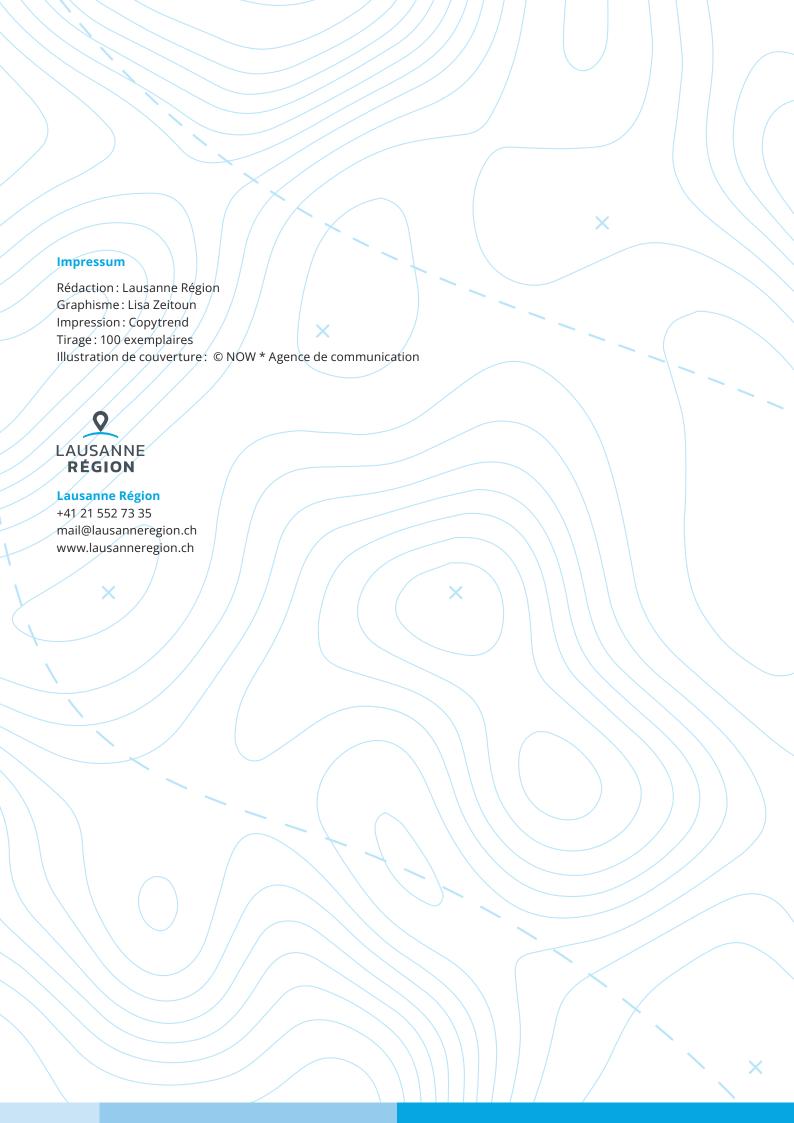
Se donner les moyens de mettre en œuvre la stratégie (outils)

Améliorer l'accès au financement et ancrer des innovations

Mettre la gestion foncière au service du développement régional (gestion des données)

Améliorer l'impact régional (économique, social et environnemental) des entreprises

- Mettre en place les interfaces et outils nécessaires à la réalisation des mesures de la stratégie.
- · Faciliter l'accès aux financements grâce à une communication claire, une meilleure visibilité des soutiens et une mise en relation.
- Améliorer la gestion des données de terrains et locaux pour promouvoir une politique foncière active.
- S'appuyer sur les systèmes existants (labels) pour développer et mettre en valeur l'excellence opérationnelle des entreprises.





Validé par le BC le 30.08.2024 et soumis en AG du 09.10.2024



Cpte		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Cpte		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
3	CHARGES D'EXPLOITATION	3'530'250.00	3'162'600.00	2'932'330.85	2'917'564.60	5	PRODUITS	3'530'250.00	3'162'600.00	2'932'330.85	2'917'564.60
30	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	1'749'250.00	1'451'500.00	1'440'621.10	1'379'516.95	50	SECRETARIAT GENERAL	1'749'250.00	1'451'500.00	1'440'621.10	1'379'516.95
300	CHARGES DU PERSONNEL	1'395'000.00	1'180'000.00	1'136'756.62	995'265.58	500	Cotisations	1'394'250.00	1'200'500.00	1'181'595.95	1'147'240.50
3000	Traitements bruts	1'120'000.00	900'000.00	898'185.95	782'920.80	504	Participation du Canton (Seniors)	55'000.00	56'000.00	55'000.00	58'506.65
3010	Indemnités d'assurance	0.00	0.00	-4'399.83	-13'043.07	528	Prélèv. Réserve Promotion économique	0.00	70'000.00	50'000.00	0.00
3001	Charges sociales	260'000.00	260'000.00	227'728.95	204'504.80	502	Participation du Canton (SPEI)	300'000.00	125'000.00	125'000.00	124'600.00
3020	Mandats externes	15'000.00	20'000.00	15'241.55	20'883.05	506	Produits divers				3'935.80
303	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	220'000.00	124'000.00	109'159.44	125'187.92						
3030	Fournitures de bureau	10'000.00	10'000.00	9'332.85	10'901.55						
3030.1	Amortisement mobilier	25'000.00									
3031	Loyer	120'000.00	58'000.00	59'447.95	63'841.10						
3032	Déplacements, débours	10'000.00	10'000.00	8'268.69	9'655.62						
3033	Documentation, formation	10'000.00	15'000.00	6'365.20	6'572.70						
3034	Informatique et maintenance	30'000.00	31'000.00	25'744.75	34'216.95						
3035	Entretien locaux	15'000.00									
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	116'000.00	131'000.00	164'911.56	137'953.30						
3041	Jetons de présence	30'000.00	35'000.00	29'300.00	29'700.00						
3042	Comptabilité et révision des comptes	15'000.00	20'000.00	30'711.70	21'548.95						
3043	Tâches ponctuelles BC	15'000.00	20'000.00	21'508.55	16'807.60						
3043.1	Mandat Strategos			29'025.15	45'234.00	528	Prélèv. Réserve Promotion économique			29'025.15	45'234.00
3048	Communication	50'000.00	50'000.00	48'988.51	20'038.00						
3049	Affiliations Lausanne Région	6'000.00	6'000.00	5'377.65	4'624.65						
305	FRAIS DE GESTION	18'250.00	16'500.00	13'326.36	24'218.01						
3051	Affranchissement	8'000.00	7'000.00	7'971.00	7'676.95						
3053	Téléphonie	1'500.00	1'500.00	1'226.35	1'286.49						
3054	Assurances choses et RC Dirigeants	6'000.00	4'500.00	3'266.55	4'118.40						
3054.1	Indemnités assurance choses	0		-1662.00							
3055	Photocopies	2'500.00	1'000.00	2'271.25	1'442.70						
3056	Frais financiers	250.00	2'500.00	253.21	9'693.47			0.00	0.00	0.00	0.00
						528	Prélèv. Réserve Promeco	0.00	70'000.00	79'025.15	0.00
3058	Attribution à capital			16'467.12	96'892.14	508	Excédent de charges/prél. capital				

31	AGGLOMÉRATION	88'000.00	259'400.00	163'806.05	45'097.83	509	AGGLOMERATION	88'000.00	259'400.00	260'000.00	45'097.83
310	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	0.00	0.00	0.00	14'822.60	510	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	0.00	0.00	0.00	14'822.60
312	FRAIS DE FONCTIONNEMENT Mise en œuvre PA1 à PA3	0.00	0.00	0.00	14'882.60	511	Cotisations Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00
3121 3122 3123 3124	Communication PALM Conférence d'agglomération SRGZA (volet stratégique et opérationne Plan directeur des énergies de réseau))	0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 0.00	14'882.60 0.00 0.00 0.00	516 5196	Prél. Réserves Fonct. Agglo Prél. Réserves Etudes Agglo	0.00	0.00	0	14822.6
3143	Attribution à Réserves/capital		0.00	0.00	0.00	516 5195	Excédent de charges/prél. Réserves Fonct. Aggle Excédent de charges/prél. Réserves Etudes Aggl	0.00 0.00	0.00	0.00	14'822.60
315	AGGLOMERATION ETUDES	0.00	0.00	0.00	30'275.23	517	AGGLOMERATION ETUDES	0.00	0.00	0.00	30'275.23
3151 3151.1 3151.2 3151.3 3151.4	Etudes PALM5-PDI PALM Etudes Cadrage et travaux préparatoires Plan de charges (DGMR) Autres études de base pour PA5		0.00 0.00 0.00 0.00	0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	30'275.23 30'275.23 0.00 0.00 0.00	518 5196	Cotisations Etudes Prél. Réserve Agglo Etudes	0.00	0.00	0.00	0 30'275.23
	DC Is 20.00.2024 at assumits as AC dis 00.40.2024	!	!	ı	PROJE	T	1	·	'	,	1

PROJET Validé par le BC le 30.08.2024 et soumis en AG du 09.10.2024



Cpte		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Cpte		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
3169	Attribution à Réserves Agglo Etudes	0.00	0.00	0.00	0.00	5195	Excédent de charges/prél. Réserves Etudes Agg	0.00	0.00	0.00	30'275.23
310	PALM	88'000.00	259'400.00	163'806.05		510	PALM	88'000.00	259'400.00	260'000.00	
	PALM 2025			163'806.05		511	Cotisations PALM	44'000.00	129'400.00	0	
	Cadrage et travaux préparatoires		7'200.00	0.00		311	Cotisations Facivi	44 000.00	129 400.00		
	Elaboration du PALM 2025	44'000.00	224'200.00	163'806.05							
	Conférences d'agglomération		28'000.00	0.00							
	Mise en œuvre PA1 à PA3	16'000.00		0.00							
	SRGZA (volet opérationnel		0.00	0.00							
	Autor foods	201000 00				516	Prél. Réserve PALM	44'000.00	130'000.00	260'000.00	
	Autres études	28'000.00									
3169	Attribution à Réserves PALM		0.00			516	Excédent de charges/prél. Réserves PALM	44'000.00	130'000.00	260'000.00	
32	PROMOTION ECONOMIQUE	385'000.00	360'000.00	345'201.45	437'835.95	52	PROMOTION ECONOMIQUE	385'000.00	360'000.00	345'201.45	437'835.95
3231	PERL	250'000.00	250'000.00	237'056.19	258'673.15	520	Cotisations	262'500.00	240'000.00	246'673.35	296'647.95
32310	Dotation	100'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	523	Partenariats PERL	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
32312	Gestion	90'000.00	90'000.00	79'556.19	98'684.25	528	Prél. Réserves Promotion Economique	30'000.00	40'000.00	39'778.10	50'000.00
32313	Cérémonie et films	60'000.00	60'000.00	57'500.00	59'988.90						
3242	ACTIONS DE PROMOTION	40'000.00	40'000.00	12'500.00	84'093.95						
	ÉCONOMIQUE										
32423	Communication promotionnelle		0.00	0.00	59'994.85	528	Prél. Réserves Promotion Economique	0.00	0.00	0.00	54'000.00
32424	Aides aux salons/manifestations	40'000.00	40'000.00	12'500.00	14'296.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	20'000.00	20'000.00	6'250.00	7'188.00
32425	Rencontres Municipalité-Entreprises		0.00	0.00	9'803.10						
3243	RÉSEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS	10'000.00	10'000.00	19'218.20	0.00						
32433	Ateliers de Renens	10'000.00	10'000.00	10'000.00							
32434	Aides/Soutiens divers	0.00	0.00	9'218.20							
	-4										
3244	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	85'000.00	60'000.00	47'409.30	10'000.00						
22444			2.22	0.00	401000.00						
32444 32447	Ateliers de Renens Projets régionaux	70'000.00	0.00	0.00 47'409.30	10'000.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	35'000.00	30'000.00	22500	
32447	Conférences/Journées de réflexion	15'000.00	0.00	0.00		528	Prél. Réserves Promotion Economique Prél. Réserves Promotion Economique	7'500.00	0.00	22300	
32448	Soutien camp. "Acheter et conso loc."	0.00	0.00	0.00		528	Prél. Réserves Promotion Economique	7 300.00	0.00	0	
32449	Plateforme aide aux entreprises	0.00	0.00	0.00		528	Prél. Réserves Promotion Economique			0.00	0.00
32454	Attribution à Réserves/capital			29'017.76	85'068.85	528	Excédent de charges/prél. Réserves	92'500.00	90'000.00	68'528.10	111'188.00
32434	Attribution a Reserves/Capital			29 017.76	65 006.65	320	excedent de charges/prei. Reserves	92 300.00	90 000.00	06 526.10	111 188.00
3246	FONDS CAPITAL DÉVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00	0.00	529	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	0.00	0.00
32467	Attribution provision prêt FCD	0		0.00	0.00		Produits des avoirs FCD			0.00	0.00
22.450	Assuits as a Difference D					508	Prélèvement de capital FCD			0.00	0.00
32468	Attribution à Réserves Prom. Écon.			0.00	0.00	529.1	Excédent de charges/prél. Réserves			0.00	0.00
		410-00-0	4100 417-1			1		410000000	4		
33	COMMISSIONS	1'308'000.00	1'091'700.00	982'702.25	1'055'113.87	53	COMMISSIONS	1'308'000.00	1'091'700.00	982'702.25	1'055'113.87
331	INTERGÉNERATIONS	416'000.00	438'000.00	399'895.95	381'602.40	530	INTERGENERATIONS	416'000.00	438'000.00	399'895.95	381'602.40
3311	Enfance	52'000.00	52'000.00	46'312.60	35'950.33		Cotisations	204'300.00	238'300.00	258'854.75	239'134.60
33111	Journée enfance	6'000.00		61024.00		5306	Prél. Réserve Intergénérations			0.00	17'975.20
33111	J) J) BC le 30.08.2024 et soumis en AG du 09.10.2024	0.00	I	6'031.00	PROJE	T I		I		I	2



Cpte		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Cpte		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
33112	Projets	36'000.00	42'000.00	33'781.60		5306	Prél. Réserve Intergénérations	18'000.00	21'000.00	14'475.40	<u> </u>
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	10'000.00	10'000.00	6'500.00		5306	Prél. Réserve Intergénérations	5'000.00	10'000.00	4'875.00	
3312	Formation Emploi des Jeunes	289'000.00	311'000.00	267'049.70	249'684.30						
33121	Subvention Espace des Inventions	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00						
33127	Subvention Lift	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00		Prél. Réserve Formation emploi des jeunes		0.00	3'500.00	0.00
33122	Journée de réflexion/Workshops	8'000.00	0.00	5'467.10	0.00	5306	Prél. Réserve Intergénérations		0.00	0.00	0.00
33123	Salon des Métiers	50'000.00	50'000.00	49'023.30	43'726.10	53023	Partenariat Salon des Métiers	18'700.00	18'700.00	18'453.60	18'700.00
33124	Monjob-monchoix.ch	1'000.00	1'000.00	0.00	0.00	5306	Prél. Réserve Intergénérations				0.00
33128	Soutien AppApp	120'000.00	150'000.00	117'465.00	119'847.75	5307	Prél. Réserve AppApp	0.00	0.00	2'500.00	10'000.00
						5304	Produits AppApp	60'000.00	60'000.00	46'125.00	47'955.00
224200	Maria de la constitución de la c	401000.00	4.010.00.00	71200 00	2.00						
331280 33126	Mesures d'appui	10'000.00 40'000.00	10'000.00 40'000.00	7'200.00 27'894.30	0.00 26'110.45	5304	Prél. Réserve Intergénérations	40'000 00	20'000.00	11'157.70	13'055.20
33120	Projets professionnels	40 000.00	40 000.00	27 694.50	20 110.43	5304	Prél. Réserve Promotion économique	40'000.00	20'000.00	16'736.60	13'055.20
						5306	Partenariat projet MMM	0.00	20 000.00	0.00	0.00
							. a. tananat p. ajat iiiiiii			5.55	0.00
3313	Seniors	70'000.00	70'000.00	33'235.78	21'727.15		Prél. Réserves Intergénération	35'000.00	25'000.00	11'617.90	14'550.50
33130	Projet pilote régional "Diagnostic"			0.00	10'557.80	5303	Participation de l'Etat de Vaud (DGCS)	35'000.00	25'000.00	11'600.00	7'176.65
33132	Subvention Réseau d'échanges	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00						
22424	de savoirs			221225 70	414.60.25						
33134	Projets	60'000.00	50'000.00	23'235.78	1'169.35						
33135	Expertise, conseils et appui	0.00	10'000.00	0.00	0.00						
33133	Expertise, consens et appui	0.00	10 000.00	0.00	0.00						
3314	Divers	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00						
33141	Prix bourse littéraire	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00						
							- 41-4				
33129 331291	Attribution à réserve Formation Attribution à Rés. Intergénérations	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 48'297.87	0.00 69'240.62		Prél. Réserve Formation Emploi	0.00 98'000.00	0.00 76'000.00	3'500.00 42'126.00	0.00 45'580.95
331281	Attribution à Réserves AppApp	0.00	0.00				Prél. Réserve Intergénération				
				0.001	0.00	53071	Prél Réserves AnnAnn	0.00	0.00	2'500 001	10'000 001
ı 33139l		0.00	0.00	0.00	0.00 0.00	5307 528	Prél. Réserves AppApp Prél. Réserve Promotion économique	0.00	0.00 20'000.00	2'500.00 16'736.60	10'000.00 13'055.20
33139	Attribution à Réserves Seniors	0.00	0.00	0.00	0.00	5307	Prel. Réserves AppApp Prél. Réserve Promotion économique	0.00	0.00 20'000.00	2'500.00 16'736.60	10'000.00 13'055.20
33139		445'000.00	210'000.00	1		528					
	Attribution à Réserves Seniors			0.00	0.00	528 531	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS	0.00	20'000.00	16'736.60	13'055.20 202'877.42
332	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS	445'000.00	210'000.00	166'517.25	0.00 202'877.42	528 531 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements	445'000.00	20'000.00	16'736.60 166'517.25	13'055.20 202'877.42 4'968.00
332	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives	445'000.00 63'000.00	210'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00	202'877.42 30'859.65	528 531 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS	0.00	20'000.00	16'736.60	13'055.20 202'877.42
332 3321 33211	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif	445'000.00	210'000.00	166'517.25	202'877.42 30'859.65 7'859.65	528 531 5313 5310	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations	445'000.00	20'000.00	166'517.25 109'632.60	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65
332	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives	445'000.00 63'000.00	210'000.00	48'000.00 8'719.20	202'877.42 30'859.65	528 531 5313 5310	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements	445'000.00	20'000.00	16'736.60 166'517.25	13'055.20 202'877.42 4'968.00
3321 33211 33211.1	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés.	445'000.00 63'000.00	210'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00	202'877.42 30'859.65 7'859.65	528 531 5313 5310	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations	445'000.00	20'000.00	166'517.25 109'632.60	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65
3321 33211 33211.1 33214.1	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs	445'000.00 63'000.00	210'000.00	48'000.00 8'719.20	30'859.65 7'859.65 0.00	528 531 5313 5310 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations	445'000.00	20'000.00	166'517.25 109'632.60	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65
3321 33211 33211.1 33214.1 33215	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games	445'000.00 63'000.00 5'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00	48'000.00 8'719.20 0.00 0.00	30'859.65 7'859.65 0.00	528 531 5313 5310 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements	445'000.00 119'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80	30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00	528 531 5313 5310 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements	0.00 445'000.00 119'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00	528 531 5313 5310 5313 5313 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements	0.00 445'000.00 119'000.00 14'000.00 15'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 15'000.00 20'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 352'000.00 250'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86	30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00	528 531 5313 5310 5313 5313 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages	0.00 445'000.00 119'000.00 14'000.00 15'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 120'000.00 70'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00	528 531 5313 5310 5313 5313 5313 5312 5312 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements	0.00 445'000.00 119'000.00 14'000.00 15'000.00 60'000.00 22'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 15'000.00 20'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222.1 33223	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication Amortissement Comptages	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00 50'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00	528 531 5313 5310 5313 5313 5313 5312 5312 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages Prél. Réserve Territoire/Equip. Activation à Etudes au bilan	0.00 445'000.00 119'000.00 15'000.00 20'000.00 200'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 15'000.00 20'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 120'000.00 70'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00	528 531 5313 5310 5313 5313 5313 5312 5312 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements	0.00 445'000.00 119'000.00 14'000.00 15'000.00 60'000.00 22'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 15'000.00 20'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222.1 33223	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication Amortissement Comptages	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00 50'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 120'000.00 70'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00	528 531 5313 5310 5313 5313 5313 5312 5312 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages Prél. Réserve Territoire/Equip. Activation à Etudes au bilan	0.00 445'000.00 119'000.00 15'000.00 20'000.00 200'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 15'000.00 20'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222 33222.1 33223 33224	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication Amortissement Comptages Projets	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00 50'000.00 30'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 120'000.00 70'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6 50'000.00	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00 148'017.77 98'017.77 50'000.00	528 531 5313 5313 5313 5313 5312 5312 5313 5314	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages Prél. Réserve Territoire/Equip. Activation à Etudes au bilan Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00 445'000.00 119'000.00 15'000.00 20'000.00 200'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 15'000.00 20'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00 13'864.84 84152.93
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222.1 33223 33224	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication Amortissement Comptages Projets Champignons	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00 50'000.00 30'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 120'000.00 50'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6 50'000.00	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00 148'017.77 98'017.77 50'000.00	528 531 5313 5313 5313 5313 5312 5312 5313 5314	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages Prél. Réserve Territoire/Equip. Activation à Etudes au bilan	0.00 445'000.00 119'000.00 15'000.00 20'000.00 200'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 15'000.00 20'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222.1 33223 33224 3324 3324 3324 33241 33242	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication Amortissement Comptages Projets Champignons Rétrocession controleurs champignon Livre VAPKO	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00 50'000.00 30'000.00 30'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 70'000.00 50'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6 50'000.00 25'000.04 0.00	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00 148'017.77 98'017.77 50'000.00 24'000.00 0.00	528 531 5313 5313 5313 5313 5312 5313 5314	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages Prél. Réserve Territoire/Equip. Activation à Etudes au bilan Prél. Réserve Territoire/Equip. Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00 445'000.00 119'000.00 15'000.00 20'000.00 200'000.00 15'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 20'000.00 0.00 70'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00 0.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00 13'864.84 84152.93
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222 33222.1 33223 33224 3324	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication Amortissement Comptages Projets Champignons Rétrocession controleurs champignon	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00 50'000.00 30'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 120'000.00 50'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6 50'000.00	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00 148'017.77 98'017.77 50'000.00 24'000.00	528 531 5313 5310 5313 5313 5312 5313 5314	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages Prél. Réserve Territoire/Equip. Activation à Etudes au bilan Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00 445'000.00 119'000.00 15'000.00 20'000.00 200'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 15'000.00 20'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00 13'864.84 84152.93
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222.1 33223 33224 3324 3324 3324 33241 33242	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication Amortissement Comptages Projets Champignons Rétrocession controleurs champignon Livre VAPKO	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00 50'000.00 30'000.00 30'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 70'000.00 50'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6 50'000.00 25'000.04 0.00	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00 148'017.77 98'017.77 50'000.00 24'000.00 0.00	528 531 5313 5313 5313 5313 5312 5313 5314	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages Prél. Réserve Territoire/Equip. Activation à Etudes au bilan Prél. Réserve Territoire/Equip. Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00 445'000.00 119'000.00 15'000.00 20'000.00 200'000.00 15'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 20'000.00 0.00 70'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00 0.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00 13'864.84 84152.93
3321 33211 33211.1 33214.1 33215 33214.1 33216 3322 33222 33222.1 33223 33224 3324 3324 3324 33241 33242	Attribution à Réserves Seniors TERRITOIRE ÉQUIPEMENTS Activités sportives Guide sportif Guidesportif.ch financé par les rés. Soutien aux projets sportifs Panathlon: Family Games Soutiens Projets Transports et mobilité Comptages Publication Amortissement Comptages Projets Champignons Rétrocession controleurs champignon Livre VAPKO	445'000.00 63'000.00 5'000.00 28'000.00 30'000.00 250'000.00 22'000.00 50'000.00 30'000.00 30'000.00	210'000.00 60'000.00 5'000.00 25'000.00 30'000.00 70'000.00 50'000.00 30'000.00	0.00 166'517.25 48'000.00 8'719.20 0.00 0.00 23'600.00 15'680.80 87'864.86 13'093.86 24771.6 50'000.00 25'000.04 0.00	0.00 202'877.42 30'859.65 7'859.65 0.00 10'000.00 13'000.00 148'017.77 98'017.77 50'000.00 24'000.00 0.00	528 531 5313 5313 5313 5313 5314 5313 5313	Prél. Réserve Promotion économique TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS Prél. Réserve Territoire Equipements Cotisations Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Prél. Réserve Territoire Equipements Partenariats comptages Prél. Réserve Territoire/Equip. Activation à Etudes au bilan Prél. Réserve Territoire/Equip. Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00 445'000.00 119'000.00 15'000.00 20'000.00 200'000.00 15'000.00	20'000.00 210'000.00 105'000.00 20'000.00 0.00 70'000.00	16'736.60 166'517.25 109'632.60 0.00 14'160.00 10'453.85 7'499.80 24'771.00 0.00	13'055.20 202'877.42 4'968.00 99'891.65 0.00 13'864.84 84152.93



Cpte		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Cpte		Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
3331	Prévention et Dépendances	280'000.00	280'000.00	250'956.50	310'634.05	532	Prévention et Dépendances	280'000.00	280'000.00	253'267.05	308'756.05
	Subvention Fondation Le Relais	170'000.00	170'000.00	170'000.00		5320	Cotisations	220'000.00	220'000.00	222'310.55	308'756.05
33311	Rel'ier				120'000.00	5326	Prél. Réserve Dépendances				0.00
33312	Rel'aids				90'000.00						
33314	Subvention Fleur de Pavé	35'000.00	35'000.00	35'000.00	45'000.00						
33324	Subvention Mère Sofia (Macadam3)	15'000.00	15'000.00	15'000.00	20'000.00						
33322	Projets	40'000.00	40'000.00	14'456.50	0.00	5326	Prél. Réserve Dépendances	40'000.00	40'000.00	14'456.50	
33326	Soutiens	20'000.00	20'000.00	16'500.00	0.00	5326	Prél. Réserve Dépendances	20'000.00	20'000.00	16'500.00	
33325	Actions de proximité (tiers)			0.00	0.00	5326	Prél. Réserve Dépendances				0.00
33328	Actions de prévention (communes)			0.00	7'000.00	5326	Prél. Reserve Dépendances				0.00
33329	Attribution à Réserves Dépendances/c	anital		2'310.55	23'811.85	5326	Prél. Réserve Dépendances	60'000.00	60'000.00	30'956.50	0.00
33329	Attribution a reserves Dependances/Co	apitai		2 3 10.33	23 61 1.63	3320	riei. Reserve Dependances	00 000.00	00 000.00	30 930.30	0.00
3333	Part. dispositif lausannois	167'000.00	163'700.00	155'681.00	160'000.00		Part. dispositif lausannois	167'000.00	163'700.00	163'022.00	161'878.00
33330	Supplément Rel'ier		'	30'000.00	'			'	'	'	· ·
33333	Action lausannoise	167'000.00	163'700.00	125'681.00	160'000.00	5321	Cot. Part. disp. lausannois		163'700.00	163'022.00	161'878.00
33335											
33333	Excéd. Produits à Fonds de Part disp laus			7'341.00	1'878.00					0	



BUDGET 2025 - Cotisations en CHF par habitant

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
										•	
Secrétariat général	4.47	3.93	4.15	3.79	3.15	3.44	3.34	3.18	3.15	3.01	2.97
Promotion économique	0.84	0.79	0.78	0.98	1.02	1.03	1.05	1.05	1.10	1.01	0.83
Intergénérations	0.65	0.78	0.85	0.79	0.90	0.81	0.84	0.82	0.77	0.78	0.71
Territoire et Equipements	0.38	0.34	0.36	0.33	0.38	0.37	0.37	0.37	0.44	0.37	0.39
Dépendances	0.7	0.72	0.73	1.02	1.05	1.17	0.89	1.40	1.44	1.47	1.45
Appui au dispositif Lausannois	1	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
TOTAL Lausanne Région	8.04	7.56	7.87	7.91	7.50	7.82	7.49	7.82	7.90	7.64	7.35
TOTAL Lausanne	7.04	6.56	6.87	6.91	6.50	6.74	6.94	6.82		6.64	6.35
Fonctionnement Agglomération		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.23	0.83
Etudes Agglomération		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-0.50	0.39	-0.36	0.37	0.40
TOTAL PALM	0.15	0.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.27	0.39	0.15	0.6	1.23
TOTAL Périmètre compact	8.19	8.01	7.87	7.91	7.50	7.82	8.21	8.21	8.05	8.24	8.58
* Habitants Lausanne Région	312'000	310'373	302'706	301'200	298'000	296'000	294'519	292'330	292'330	279'038	276'190
* Habitants Périmètre compact	295'000	293'048	283'271	283'270	279'000	279'000	277'176	275'091	275'091	261'624	259'348
Habitants Lausanne	145'000	144'365	141'131	141'130	140'000	141'000	139'720	139'624	139'624	133'521	132'626
Lausanne Région hors Lausanne	167'000	166'008	161'575	160'000	158'000	155'000	154'799	152'706	152'706	145'517	143'564

^{*} estimation augmentation de la population de 0,5% par rapport au 31.12.2023



BUDGET 2025 LAUSANNE RÉGION

PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

Le présent document a pour but de vous renseigner sur l'évolution des postes du budget 2025.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CHARGES:

COMPTES	Libellés
300	CHARGES DU PERSONNEL
3000	Au 1 ^{er} septembre 2024, le Secrétariat général compte 6.9 EPT. La charge du personnel mentionnée au budget 2025 prend en compte les besoins estimés en personnel pour 8 EPT, soit pour un poste de chef·fe de projet à la promotion économique (déjà porté au budget dès 2022 mais pas encore repourvu) ainsi qu'une augmentation de taux de 40% d'une chargée de projets pour la promotion économique. Il prend également en compte l'adaptation salariale de deux postes suite à l'engagement de deux personnes engagées en 2024 avec des profils plus qualifiés qu'auparavant ainsi que l'indexation IPC des salaires de 2,5% en 2023 et de 1,7% en 2024.
3020	MANDATS EXTERNES
	Cette enveloppe budgétaire sert à financer des mandats externes pour le suivi des recrutements et d'autres projets en lien avec l'organisation interne du Secrétariat général.
	CHF 15'000
303	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES:
3030.1	AMORTISSEMENT MOBILIER
	Le mobilier destiné à agencer les nouveaux locaux sera acheté au cours de l'année 2024 en prévision du déménagement prévu au début de l'année 2025. Lausanne Région compte acheter du mobilier de qualité mais de seconde main. Le montant total de cet achat a été estimé à CHF 100'000 et l'amortissement se fera à 25% sur une durée de 4 ans. <i>CHF 25'000</i>



BUDGET 2025 LAUSANNE RÉGION

PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

3031	Confrontée à un manque de place, notamment pour les réunions, Lausanne Région a résilié le bail auprès de Lausanne Tourisme et a conclu un nouveau bail pour des nouveaux bureaux loués à partir du 1 ^{er} janvier 2025. Le loyer annuel des nouveaux locaux est équivalent au précédent, soit CHF 350/m², mais la surface disponible est supérieure. Le nouveau loyer est donc de CHF 120'000 par année.
3033	DOCUMENTATION, FORMATION
	Ce poste au budget sert à prendre en compte les besoins de mise à niveau du personnel pour la formation continue. CHF 10'000
2025	
3035	ENTRETIEN LOCAUX
	Ce nouveau poste au budget sert à financer l'entretien des nouveaux bureaux loués par Lausanne Région.
	CHF 15'000
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT
3042	COMPTABILITÉ ET RÉVISION DES COMPTES
	Depuis 2016, Lausanne Région fait appel à une société fiduciaire pour les prestations d'administration RH en lien avec les salaires, de suivi comptable, ainsi que pour le bouclement des comptes. En 2024, Lausanne Région a internalisé le suivi comptable régulier mais continue de confier à la même société fiduciaire les prestations administratives en lien avec les salaires et le bouclement des comptes.
	CHF 15'000
3043	TÂCHES PONCTUELLES BC
	Ce poste permet la prise en charge des frais liés aux tâches spécifiques et aux missions du Bureau de coordination (BC), dont aussi l'organisation des Assemblées générales.
	CHF 15'000



BUDGET 2025 LAUSANNE RÉGION

PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

3048	Communication Ce poste est destiné à supporter les coûts en lien avec la communication institutionnelle générale de Lausanne Région (brochures, flyers, site Internet, rapport d'activités).	
	CHF 50'000	
305	FRAIS DE GESTION	
3054	ASSURANCES CHOSES ET RC DIRIGEANTS Notre police d'assurances choses a été adaptée et une nouvelle assurance RC Dirigeants a été conclue en novembre 2021 auprès de la Zurich Assurance. Le montant a été adapté afin de prendre en compte l'adéquation de la police d'assurance pour le mobilier (actuellement en location). CHF 6'000	
3056	FRAIS FINANCIERS	
	La BCV a abandonné la facturation des intérêts négatifs en septembre 2022. Par conséquent, ce poste au budget a été revu à la baisse.	
	CHF 250	

PRODUITS:

50	SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
504	PARTICIPATION DU CANTON (SENIORS):
	Un accord avec l'Etat de Vaud a été passé pour le financement de la moitié du poste de référent seniors régional. Les projets menés sont aussi financés à moitié par le Canton (cf. rubrique Seniors).
	CHF 55'000
502	PARTICIPATION DU CANTON (SPEI)
	Lausanne Région est reconnue par l'Etat de Vaud en tant qu'organisme de développement économique régional. La nouvelle convention signée en 2024 prévoit une meilleure valorisation des prestations fournies par Lausanne Région. La subvention accordée passe de CHF 124'800 en 2023 à CHF 300'000 dès 2024.
	CHF 300'000



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

528	PRÉLÈVEMENT SUR RÉSERVE PROMOTION ÉCONOMIQUE
	L'augmentation dès 2024 de la subvention du Canton (SPEI) permet d'absorber l'augmentation des charges salariales sans besoin de ponctionner sur les réserves de la Promotion économique.
	CHF 0

Au total, les charges du Secrétariat général se montent à CHF 1'749'250.- et ses produits à CHF 355'000.-.

Le solde de CHF 1'394'250.- sera assuré par les cotisations à hauteur de CHF 4.47 par habitant pour le secrétariat général, elles sont donc augmentées de CHF 0.54 par rapport aux cotisations 2024.



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

AGGLOMÉRATION

CHARGES:

310	PALM
	PALM 2025
	Le budget PALM est discuté et approuvé chaque année par le COPIL PALM. Pour le budget 2025, les chiffres ont été validés le 27 juin 2024. Les montants reportés dans le budget ne concernent que la partie à charge de Lausanne Région.
	La participation de Lausanne Région est réglée par voie de convention entre le Canton et les associations régionales (Région Morges et Lausanne Région). Pour mémoire cette convention prévoit la répartition suivante des coûts du PALM :
	 50% à charge du Canton, 40% à charge de Lausanne Région et 10% à charge de Région Morges
	Afin d'adapter le présent budget à la réalité budgétaire du PALM et préserver une bonne lisibilité, pour les années 2023 et suivantes, une seule ligne budgétaire a été dédiée au PALM (n° 310) et y ont été inclus les chiffres validés par le COPIL. De plus, les réserves Etudes (n° 5196) et Fonctionnement (n° 516) ont été fusionnées en une seule réserve, désormais appelée Réserve PALM (n° 516).
	En 2024, la participation de Lausanne Région a été financée partiellement par les réserves et une cotisation de 45 cts par habitant a été ponctionnée aux communes du périmètre compact.
	En 2025, le financement du PALM sera assuré par un prélèvement sur réserve de CHF 44'000 et un appel à cotisation de CHF 0.15 par habitant.
	CHF 88'000

Les charges liées au PALM se montent à CHF 88'000.-. Elles seront financées pour moitié par le prélèvement sur les réserves de CHF 44'000.- et le solde sera assuré par les cotisations à hauteur de CHF 0.15 par habitant pour les communes du périmètre compact du PALM.



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

PROMOTION ÉCONOMIQUE

CHARGES

3231	PERL
32310	DOTATION Depuis 2016, la dotation des PERL est la suivante : CHF 50'000 pour le gagnant du « Trophée PERL Lausanne Région », quatre prix de CHF 10'000 pour les quatre autres lauréats, ainsi qu'un prix additionnel de CHF 10'000 pour récompenser le prix du public. L'enveloppe totale des prix ne subit pas de modification en 2024. CHF 100'000
32312	GESTION Ce poste au budget est destiné à financer la cérémonie de remise des prix. L'augmentation de 10'000 depuis 2024 sert à financer les actions de communication en partie externalisées. CHF 90'000
3242	ACTION DE PROMOTION ÉCONOMIQUE (AVANT : ACTIONS PROMOTIONNELLES)
	La rubrique « Actions promotionnelles » change de dénomination pour devenir « Actions de promotion économique » et inclure les actions financées par Lausanne Région en faveur de salons et manifestations organisés par des porteurs privés.
32423	COMMUNICATION PROMOTIONNELLE Les frais liés à la campagne Consommer local ont été reportés sous la rubrique n° 3244 « Développement économique régional », cf. commentaire ci-dessous.
	CHF 0



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

Afin sur part mor « Aic préle 32425 RENC Lau CHI Dep cf. c	n de pouvoir soutenir des manifestations d'envergure selon la Loi l'Appui économique (LADE), Lausanne Région est sollicitée pour ticiper davantage à un « co-financement », soit au moins 20% du entant de l'aide allouée par le Canton. Ce montant intègre le montant ides et soutiens divers » (n° 32434). Il est financé à 50% par un elèvement sur les réserves. CHF 40'000 CONTRES MUNICIPALITÉ - ENTREPRISES usanne Région prend à sa charge un montant annuel allant jusqu'à de l'1000 par commune pour les frais engendrés par ces rencontres. epuis 2023, ce poste au budget est repris dans la rubrique n° 32447, commentaire ci-dessous.
Lau CHI Dep cf. o	usanne Région prend à sa charge un montant annuel allant jusqu'à HF 1'000 par commune pour les frais engendrés par ces rencontres. epuis 2023, ce poste au budget est repris dans la rubrique n° 32447,
	CHF 0
sou	e poste prend en compte la subvention octroyée par Lausanne egion aux Ateliers de Renens (CHF 10'000). Le montant destiné aux utiens divers à des entités privées tierces pour des actions ayant un yonnement régional (CHF 10'000) a été intégré à la rubrique 43424.
	CHF 10'000
Cett dép le so dure à la cont	tte rubrique anciennement prévue sous « Soutien Filières » a été placée sous « Réseau d'appui et subventions ». En effet, depuis 2017, soutien aux Ateliers de Renens fait l'objet d'une convention sur la rée de la législature. L'ancienne convention étant arrivée à échéance a fin de l'année 2021, elle a été renégociée en 2022. Elle vise à afirmer le soutien de Lausanne Région en faveur de cet espace de ototypage, ouvert au public et surveillé, qui offre un encadrement ofessionnel à l'ensemble des entreprises installées ou désirant



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

3244	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL Cette rubrique, nouvellement renommée, comprend les financements par Lausanne Région de ses propres projets destinés aux communes membres.
32447	PROJETS RÉGIONAUX (AVANT : SOUTIENS DIVERS) Ce poste comprend le financement aux projets suivants organisés par Lausanne Région et préavisés par la commission Promotion économique. En 2025, ce poste a été augmenté pour prendre en compte les souhaits de développement des prestations en faveur des communes membres évoqués lors des discussions intervenues déjà en 2023 au sein de la commission Promotion économique : - Rencontres Municipalités-Entreprises : 5'000 CHF - Actions en faveur du commerce local : 20'000 CHF - Suivi statistiques économiques : 10'000 CHF - Etude sur l'accueil cadre des entreprises : 30'000 CHF - Action de communication 5'000 CHF « nouvelle stratégie LADE » Sont inclus dans le financement de ces projets, les frais liés à la communication, anciennement mentionnés sous la rubrique n° 32423.
	CHF 70'000
32446	conférences/Journées de Réflexion Ce poste vise à financer un évènement destiné à présenter une étude qui sera initiée en 2024 et finalisée en 2025 sur le thème de l'accueil-cadre des entreprises. Cette dépense sera partiellement financée par un prélèvement sur réserves (CHF 7'500).
	CHF 15'000

PRODUITS:

523	PERL PARTENARIATS ET SPONSORING Comme pour les éditions précédentes, en 2025, il est prévu un financement de trois partenaires principaux à CHF 10'000/chacun. Ces participations permettront de financer des frais liés à l'organisation de la cérémonie.
	CHF 30'000



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

528

PRÉLÈVEMENT SUR RÉSERVES PROMOTION ÉCONOMIQUE

Il est prévu de prélever sur les réserves de la promotion économique pour financer la moitié des charges suivantes :

- la charge liée à l'organisation des PERL (CHF 30'000.-),
- la charge liée aux soutiens de Lausanne Région aux salons et manifestations (CHF 20'000.-),
- la charge liée aux financements des projets régionaux portés par la commission (CHF 35'000.-)
- l'organisation d'un évènement pour la présentation d'une étude sur le thème de l'accueil-cadre des entreprises (CHF 7'500)

CHF 92'500.-

Après déduction des partenariats PERL, ainsi que des prélèvements sur réserves, le total des charges du département Promotion Economique s'élève à CHF 262'500.-. Ce montant sera financé par les cotisations à raison de CHF 0.84 par habitant, représentant une augmentation de 5 ct par rapport à ce qui avait été proposé au budget 2024.



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

COMMISSIONS INTERGÉNÉRATIONS

CHARGES:

3311	ENFANCE
33111	JOURNÉE ENFANCE En 2025, il est prévu d'organiser une soirée de présentation du Guide sur les préaux scolaires. CHF 6'000
33112	PROJETS Cette rubrique budgétaire est destinée au financement des projets identifiés par la commission Enfance et Jeunesse. Pour l'année 2025, il s'agira notamment de finaliser le Guide sur les préaux scolaires et de promouvoir la campagne « Influence ton quotidien ».
	CHF 36'000
33113	SOUTIENS AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE Cette ligne budgétaire vise à prévoir les soutiens aux activités de jeunesse préavisés par la commission Enfance et Jeunesse. CHF 10'000



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

CHARGES:

3312	FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES
33121 33127	Lausanne Région octroie des subventions aux entités suivantes : - Espace des Inventions (CHF 40'000) - Lift (CHF 20'000) Les modalités d'octroi de ces subventions sont réglées par voie de conventions pour la durée de la législature. CHF 60'000
33122	JOURNÉE DE RÉFLEXION
	Ce poste vise à financer un évènement destiné à présenter l'étude qui sera finalisée en 2025 sur le thème de la place de l'apprentissage au sein des communes membres.
	CHF 8'000
33123	SALON DES MÉTIERS Lausanne Région renouvelle sa collaboration avec la Ville de Lausanne sur un stand commun. CHF 50'000
33124	момјов-момсноїх.сн Le montant de CHF 1'000 est destiné à la mise à jour du site www.monjob-monchoix.ch.
	CHF 1'000
33128	APPAPP AppApp propose des cours d'appui aux apprenti·e·s en difficulté scolaire. Il est à noter que les apprenti·e·s bénéficiant des cours d'appui scolaire AppApp paient CHF 5/heure, générant ainsi des produits évalués à CHF 60'000 Ce montant est porté en diminution de la charge. Durant l'année scolaire 2023-2024, 51 groupes d'appui ont été organisés sur le territoire de Lausanne Région et 237 personnes ont bénéficié de ces cours d'appui. Le montant 2025 a été mis en adéquation aux dépenses résultant des comptes 2022 et 2023. CHF 120'000



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

331280	MESURES D'APPUI Ce montant est destiné à soutenir des projets portés par des tiers en lien avec les axes de travail de la commissions Formation et emploi des jeunes. CHF 10'000
33126	PROJETS PROFESSIONNELS
	Cette rubrique comprend le financement des projets identifiés par la commission Formation et emploi des jeunes.
	Pour l'année 2025, il sera notamment question de poursuivre la régionalisation du projet « Moi, mon réseau, mon futur » et de financer la suite du mandat attribué à la Haute École de la formation professionnelle (HEFP) pour l'étude sur la place de l'apprentissage dans les administrations communales.
	Ce montant comprend les ressources humaines nécessaires (animateurs-trices), les frais de coordination et de mise en place, l'impression du matériel et la communication du projet.
	Ce montant sera intégralement prélevé des réserves Intergénérations.
	CHF 40'000



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

CHARGES:

3313	SENIORS
33132	SUBVENTION RÉSEAU D'ÉCHANGES DES SAVOIRS
	La subvention pour l'Association Réseau d'échange de savoirs (R.E.R.S) est réglée par voie de convention pour toute la durée de la législature. Cette association donne à celles et ceux qui le désirent les moyens de s'inscrire dans un projet d'échanges et de création collective. Partant du principe que chaque personne possède des savoirs, des compétences et des connaissances, le R.E.R.S, via sa plateforme d'échanges, favorise cette transmission dans la réciprocité et la gratuité.
	CHF 10'000
33134	PROJETS
	Cette rubrique couvre le financement des projets développés par la commission Seniors. En 2025, il sera question de mener notamment les projets suivants :
	 Publication d'une feuille de route pour la mise en place des politiques communales seniors Lancement de soirées de préparation à la retraite Analyses communales et intercommunale des besoins seniors Soutiens aux communes dans l'accompagnement de projets seniors. CHF 60'000
33135	EXPERTISE, CONSEILS ET APPUI
35.03	Le montant prévu dans cette rubrique a été inclus dans la rubrique 33134.
	CHF 0



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

Produits:

53	Seniors
5303	PARTICIPATION ÉTAT DE VAUD :
	Un accord avec l'Etat de Vaud a été passé pour le financement de la moitié du poste de référent seniors régional ainsi que des projets liés au projet-pilote.
	CHF 35'000

CHARGES:

3314	DIVERS
33141	PRIX BOURSE LITTÉRAIRE:
	Le montant de CHF 5'000 permet de soutenir le prix de la bourse littéraire, décerné par la Ville de Lausanne et prime les auteurs résidant dans l'ensemble des communes de Lausanne Région.
	CHF 5'000

Les charges de la plateforme Intergénérations se montent à CHF 416'000.-. Elles seront partiellement financées par la participation des apprenti·e·s AppApp, à hauteur de CHF 60'000.-, par la participation du Canton aux projets Seniors (CHF 35'000), par le partenariat avec la Ville de Lausanne pour le stand au Salon des métiers (CHF 18'700.-) ainsi que par des prélèvements sur la réserve Intergénérations de CHF 98'000.-.

Le solde de CHF 204'300.- sera financé par les cotisations, à hauteur de CHF 0.65 par habitant, représentant une diminution de CHF 0.13 par rapport à celles de 2024.



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

TERRITOIRE ET ÉQUIPEMENTS

CHARGES:

3321	ACTIVITÉS SPORTIVES
33211	GUIDE SPORTIF
	Le Guide sportif dans sa nouvelle version électronique (guidesportif.ch) a été créé en 2020. Le budget 2025 prévoit un montant destiné à la promotion de ce guide notamment dans les écoles.
	CHF 5'000
33214.1	SOUTIENS
	Cette rubrique budgétaire prévoit le financement nécessaire pour soutenir les manifestations sportives à caractère régional. Il englobe également le soutien, jusqu'à présent indiqué séparément (n° 33215), aux Panathlon Family Games ainsi qu'à Lausanne-sur-Mer.
	CHF 28'000
33216	PROJETS
	Cette nouvelle rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la commission Activités sportives. Pour l'année 2025, il sera notamment question d'un guide sur la mise en place d'une politique sportive communale.
	CHF 30'000



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

CHARGES:

3322	TRANSPORTS
33222	COMPTAGES
	Le montant de CHF 250'000 est une estimation pour le financement de la nouvelle campagne de comptage. La commission Transports et mobilité s'est déjà positionnée favorablement sur une série de modernisations techniques. Ce montant est une estimation qui devra encore être précisée. Le montant de co-financement des partenaires devra aussi être précisé. Pour l'instant, il a été devisé sur la base de l'accord conclu lors de la dernière campagne de comptages 2021-2022.
33222.1	PUBLICATION
33222.1	La première campagne de comptages de Lausanne Région a été menée en 1975. En 2023, le Bureau de coordination a décidé d'éditer un livre pour marquer les 50 ans. Une partie de cette opération a été financée en 2023. Au budget 2025, il est prévu de financer le reste. Cette dépense est intégralement financée par les réserves Territoire et Equipements.
	CHF 22'000
33224	PROJETS
	Dans cette rubrique est prévu le financement des projets discutés en commission Transports et mobilité. Pour 2025, la commission souhaite réaliser une étude sur la mobilité active, soit un diagnostic sur les systèmes de vélos en libre-service dans la région (CHF 25'000). Il est aussi envisagé de mettre à jour le site internet parkingrelais.ch (CHF 5'000).
33223	AMORTISSEMENT COMPTAGES
JJZZJ	Le montant du mandat et des participations des partenaires n'étant pas encore connu, il est proposé de maintenir le montant d'amortissement estimatif, tiré de la dernière campagne de comptages. Pour rappel, le montant net du mandat à charge de Lausanne Région sera activé au bilan, puis amorti sur cinq ans. CHF 50'000



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

3324	Forêts
33241	RÉTROCESSION CONTRÔLEURS CHAMPIGNONS
	Lausanne Région continue de rétribuer les communes engageant des
	frais pour financer les contrôles de récoltes privées de champignons.
	CHF 30′000

Les charges de la rubrique Territoire et Équipements se montent à CHF 445'000.-.

Après déduction de l'activation au bilan de l'étude (CHF 200'000.-) et d'un prélèvement sur réserve Territoire et Equipements (CHF 66'000.-), le solde sera financé par une cotisation de CHF 0.38 par habitant, supérieure de CHF 0.04 par rapport à celle budgétée en 2024.



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

PRÉVENTION ET DÉPENDANCES

CHARGES:

33311 33314 33324 Depuis 2017, les subventions annuelles sont soumises à convention et couvrent l'entier de la législature. Les conventions qui lient Lausanne Région à la Fondation Le Relais (pour Rel'ier et Rel'aids), à Fleur de Pavé et à Mère Sofia (Macadam3) sont arrivées à échéance à la fin de l'année 2021 et ont été renégociées en 2022 ; elles couvrent la période 2022-2026. Les montants des subventions sont les suivants : Fondation Le Relais (Rel'ier et Rel'aids) **CHF 170'000.** Fleur de Pavé **CHF 35'000.** Mère Sofia (Macadam 3) **CHF 15'000.** Les montants octroyés aux différentes mesures ont été regroupés sous la dénomination de l'entité qui reçoit la subvention. **CHF 220'000.** PROJETS Cette rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la commission Prévention et dépendances. Pour l'année 2025, il sera notamment question d'éditer un guide sur la santé mentale des jeunes et de développer un projet pilote de médiation avec les jeunes sur l'espace public. La part liée aux mandats nécessaires à la concrétisation des réflexions menées par la commission Prévention et dépendances est inclue dans la rubrique Projets et a été enlevée de celle liée aux subventions. Cette manière de faire permet une meilleure transparence des comptes et s'adapte mieux au cycle de vie des projets menés par la commission, qui sont plus court que la durée de législature prévue pour la fixation des subventions. **CHF 40'000.**						
2017, les subventions affiliateles sont sournises a convention et couvrent l'entier de la législature. Les conventions qui lient Lausanne Région à la Fondation Le Relais (pour Rel'ier et Rel'aids), à Fleur de Pavé et à Mère Sofia (Macadam3) sont arrivées à échéance à la fin de l'année 2021 et ont été renégociées en 2022; elles couvrent la période 2022-2026. Les montants des subventions sont les suivants: Fondation Le Relais (Rel'ier et Rel'aids)		SUBVENTIONS				
Fleur de Pavé Mère Sofia (Macadam 3) Les montants octroyés aux différentes mesures ont été regroupés sous la dénomination de l'entité qui reçoit la subvention. CHF 220'000 PROJETS Cette rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la commission Prévention et dépendances. Pour l'année 2025, il sera notamment question d'éditer un guide sur la santé mentale des jeunes et de développer un projet pilote de médiation avec les jeunes sur l'espace public. La part liée aux mandats nécessaires à la concrétisation des réflexions menées par la commission Prévention et dépendances est inclue dans la rubrique Projets et a été enlevée de celle liée aux subventions. Cette manière de faire permet une meilleure transparence des comptes et s'adapte mieux au cycle de vie des projets menés par la commission, qui sont plus court que la durée de législature prévue pour la fixation des subventions.		couvrent l'entier de la législature. Les conventions qui lient Lausanne Région à la Fondation Le Relais (pour Rel'ier et Rel'aids), à Fleur de Pavé et à Mère Sofia (Macadam3) sont arrivées à échéance à la fin de l'année 2021 et ont été renégociées en 2022 ; elles couvrent la période 2022-				
CHF 220'000 33322 PROJETS Cette rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la commission Prévention et dépendances. Pour l'année 2025, il sera notamment question d'éditer un guide sur la santé mentale des jeunes et de développer un projet pilote de médiation avec les jeunes sur l'espace public. La part liée aux mandats nécessaires à la concrétisation des réflexions menées par la commission Prévention et dépendances est inclue dans la rubrique Projets et a été enlevée de celle liée aux subventions. Cette manière de faire permet une meilleure transparence des comptes et s'adapte mieux au cycle de vie des projets menés par la commission, qui sont plus court que la durée de législature prévue pour la fixation des subventions.		Fleur de Pavé	CHF 35'000			
Cette rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la commission Prévention et dépendances. Pour l'année 2025, il sera notamment question d'éditer un guide sur la santé mentale des jeunes et de développer un projet pilote de médiation avec les jeunes sur l'espace public. La part liée aux mandats nécessaires à la concrétisation des réflexions menées par la commission Prévention et dépendances est inclue dans la rubrique Projets et a été enlevée de celle liée aux subventions. Cette manière de faire permet une meilleure transparence des comptes et s'adapte mieux au cycle de vie des projets menés par la commission, qui sont plus court que la durée de législature prévue pour la fixation des subventions.		la dénomination de l'entité qui reçoit la subvention.				
identifiés par la commission Prévention et dépendances. Pour l'année 2025, il sera notamment question d'éditer un guide sur la santé mentale des jeunes et de développer un projet pilote de médiation avec les jeunes sur l'espace public. La part liée aux mandats nécessaires à la concrétisation des réflexions menées par la commission Prévention et dépendances est inclue dans la rubrique Projets et a été enlevée de celle liée aux subventions. Cette manière de faire permet une meilleure transparence des comptes et s'adapte mieux au cycle de vie des projets menés par la commission, qui sont plus court que la durée de législature prévue pour la fixation des subventions.	33322	PROJETS	CIII 220 000.			
menées par la commission Prévention et dépendances est inclue dans la rubrique Projets et a été enlevée de celle liée aux subventions. Cette manière de faire permet une meilleure transparence des comptes et s'adapte mieux au cycle de vie des projets menés par la commission, qui sont plus court que la durée de législature prévue pour la fixation des subventions.		Cette rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la commission Prévention et dépendances. Pour l'année 2025, il sera notamment question d'éditer un guide sur la santé mentale des jeunes et de développer un projet pilote de médiation avec les				
CHF 40′000		t dépendances est inclue dans elle liée aux subventions. Cette transparence des comptes et ets menés par la commission,				
		CHF				



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

33326	SOUTIENS
	Les rubriques « Actions de proximité » (visant à soutenir des projets portés par des tiers) et « Actions de prévention » (visant à soutenir des projets des communes membres) ont été fusionnées en 2023. Le montant porté au budget 2025 vise à soutenir les deux types d'action pourvu que le caractère régional de l'action ait été identifié.
	De plus, la part des soutiens pour les activités de jeunesse a été reprise sous la rubrique n° 33112, Projets, Enfance et n° 33113, Soutiens aux activités de jeunesse, Enfance.

Les charges de la commission Prévention et Dépendances se montent à CHF 280'000.- et sont financées en partie par des prélèvements sur Réserve Dépendances (CHF 60'000.-). Le solde de CHF 220'000.- sera financé par une cotisation de CHF 0.70 par habitant, inférieure de 2 ct par rapport à celle de 2024.

PARTICIPATION AU DISPOSITIF LAUSANNOIS

CHARGES:

3333	PARTICIPATION AU DISPOSITIF LAUSANNOIS Il a été convenu avec la Ville de Lausanne que le montant correspondant à CHF 1 par habitant de Lausanne Région hors Lausanne, soit en 2025, estimé à 167'000 habitants, lui serait mis à disposition pour financer les projets lausannois. Lausanne décide seule de l'utilisation de ce montant.
	CHF 167'000



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

SYNTHÈSE

Le budget 2025 se monte à CHF 3'530'250.- contre CHF 3'162'600.- en 2024.

Il sera financé de la façon suivante :

• Cotisations communales:

Les cotisations sont fixées à **CHF 8.04 par habitant** (+ CHF 0.48 par rapport à 2024) pour les communes membres hors du PALM, et à **CHF 8.19 par habitant** (+ CHF 0.18 par rapport à 2024) pour les communes du périmètre compact du PALM.

• Subventions:

- o CHF 300'000.- de la Convention du Département de l'économie, liée à la subvention LADE (Loi sur l'Appui au Développement Economie)
- o CHF 90'000.- de la Convention du Département de la Santé publique et de l'action sociale (DSAS), liée au soutien du projet pilote Seniors.

Autres produits :

- CHF 30'000.- pour le partenariat PERL,
- o CHF 18'700.- du partenariat pour le Salon des Métiers
- o CHF 60'000.- de produits App App
- Afin de diminuer les **réserves**, des prélèvements ont été budgétisés :
 - o PALM : **CHF 44'000.-** (participation au PALM selon convention)
 - Promotion économique pour un total de CHF 92'500.-, soit CHF 30'000.- pour l'organisation des PERL, CHF 20'000.- pour le soutien aux salons et manifestations, CHF 35'000.- pour les projets régionaux et CHF 7'500.- pour l'organisation d'une conférence;
 - Intergénérations pour un total de CHF 98'000.- dont CHF 18'000.- pour les projets Enfance, CHF 5'000.- pour les soutiens aux activités de jeunesse, CHF 40'000.- pour le projet Moi, Mon futur, Mon réseau, CHF 25'000.- pour les projets seniors;
 - Territoires et Equipements CHF 66'000.-
 - o Dépendances CHF 60'000.-

Enfin, une activation au Bilan de CHF 200'000.- est prévue afin de financer les frais du mandat de comptages des transports publics et transports individuels.



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

Le tableau ci-dessous illustre **une prévision** de l'évolution des réserves, si tous les prélèvements devaient se réaliser et qu'aucune attribution ne devait être versée au moment du bouclement des comptes.

RESERVES	Prévision état des réserves au 31.12.2025	Prévision état des réserves au 31.12.2024	Etat au 31.12.2023
PALM	153 436,60	197 436,60	327 436,60
Promotion économique	12 253,48	104 753,48	284 753,48
Formation et Emploi des Jeunes	367,87	367,87	367,87
Intergénérations	157 095,29	255 095,29	331 095,29
Territoire Equipements	51 076,32	117 076,32	152 076,32
Fonds Participation au dispositis laus	49 130,05	49 130,05	49 130,05
Dépendances	109 835,81	169 835,81	229 835,81
АррАрр	53,80	53,80	53,80
TOTAL	533 249,22	893 749,22	1 374 749,22

Les cotisations communales proposées pour 2025 se répartissent de la façon suivante :

		2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Secrétariat g	Secrétariat général		3,93	4,15	3,79	3,15	3,44	3,34
Promotion (économique	0,84	0,79	0,78	0,98	1,02	1,03	1,05
Intergénérations		0,65	0,78	0,85	0,79	0,90	0,81	0,84
Territoire et Equipements		0,38	0,34	0,36	0,33	0,38	0,37	0,37
Dépendances		0,7	0,72	0,73	1,02	1,05	1,17	0,89
Appui au dispositif Lausannois		1	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
TOTAL	Lausanne Région	8,04	7,56	7,87	7,91	7,50	7,82	7,49
TOTAL	Lausanne	7,04	6,56	6,87	6,91	6,50	6,74	6,94
Fonctionnement Agglomération			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etudes Agglomération			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,50
TOTAL PAL	м	0,15	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27
TOTAL Périmètre compact		8,19	8,01	7,87	7,91	7,50	7,82	8,21

Le Bureau de coordination invite les communes membres de l'Association à accepter ces propositions d'actions pour l'exercice 2025 et les en remercie.



PRÉAVIS AU BUDGET

Document pour les communes membres

CONCLUSIONS

Lors de la séance du 9 octobre 2024, le Bureau de coordination de Lausanne Région propose à l'Assemblée générale de Lausanne Région :

- de prendre acte de son rapport sur le programme d'actions et le budget 2025 de Lausanne Région ;
- d'approuver ce budget qui s'élève au total à CHF 3'530'250.-;
- de charger les instances responsables de la mise en œuvre des actions prévues selon le programme présenté.

Lausanne, le 1^{er} septembre 2024

Au nom du Bureau de coordination :

Thierry Arny Président

Secrétaire générale

lessia Radaelli









Assemblée générale

Mercredi 9 octobre 2024







- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
- 3. Message du Président
- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique
- 6. Budget 2025
- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution





1. Adoption de l'ordre du jour

- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
- 3. Message du Président
- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique
- 6. Budget 2025
- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution





- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
- 3. Message du Président
- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique
- 6. Budget 2025
- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution





- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024

3. Message du Président

- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique
- 6. Budget 2025
- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution



2 3. Message du Président

Thierry Amy

Président de Lausanne Région





Bureau de coordination





Thierry AMY Syndic de CugyPrésident de Lausanne
Région



Grégoire JUNOD Syndic de Lausanne Lausanne



Chantal
WEIDMANN YENNY
Syndique de Savigny
Secteur Est



Jean-Philippe CHAUBERT Syndic de Paudex Secteur Est



Laurence MULLER ACHTARI Syndique du Mont-sur-Lausanne Secteur Nord



Etienne FLEURY Syndic de Cheseaux-sur-Lausanne Secteur Nord



Alain GILLIÈRON Syndic de Prilly Secteur Ouest



Laurent BOVAY
Syndic de Crissier
Secteur Ouest



Bureau de coordination





Thierry AMY Syndic de CugyPrésident de Lausanne
Région



Grégoire JUNOD Syndic de Lausanne Lausanne



Chantal
WEIDMANN YENNY
Syndique de Savigny
Secteur Est



Jean-Philippe CHAUBERT Syndic de Paudex Secteur Est



Laurence
MULLER ACHTARI
Syndique du
Mont-sur-Lausanne
Secteur Nord



Etienne FLEURY Syndic de Cheseaux-sur-Lausanne Secteur Nord



Patricia
SPACK ISENRICH
Syndique de Bussigny
Secteur Ouest



Laurent BOVAY
Syndic de Crissier
Secteur Ouest





- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
- 3. Message du Président
- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique
- 6. Budget 2025
- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution



4. Activités 2024 et Perspectives 2025

Alessia Radaelli

Secrétaire générale de Lausanne Région





Travaux en cours dans les différentes Commissions





Seniors:

Préparation à la retraite « Pour une transition économique réussie »



Prévention et dépendance / Enfance et jeunesse : Santé mentale des jeunes



Enfance et jeunesse : Gestion des préaux scolaires



Travaux en cours dans les différentes Commissions





Transports et mobilité:

Vélos en libre-service



Promotion économique:

Campagne « Ça bouge, je consomme local »



Formation et emploi des jeunes :

Place de l'apprentissage auprès des communes membres



Perspectives 2025







Nouveaux bureaux

Un espace adapté pour vous accueillir et gérer les affaires régionales

Rue du Liseron 11 1006 Lausanne





Déménagement

Vendredi 10 janvier 2025



Dès lundi 13 janvier 2025

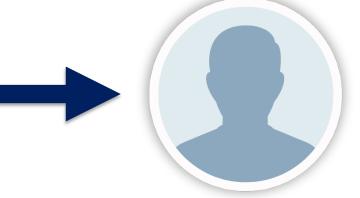






Renforcement de l'équipe





Davantage de ressources pour les projets régionaux



Modernisation des processus de travail

Optimiser les processus de travail pour s'adapter à l'évolution de l'activité régionale







- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
- 3. Message du Président
- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique
- 6. Budget 2025
- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution



5. Stratégie régionale de développement économique LADE



- Lausanne Région : organisme économique officiel reconnu par le Canton habilité à soutenir des projets d'intérêt régional
- Validation du document : lors de l'AG et auprès du Canton de Vaud





Vote : stratégie LADE









- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
- 3. Message du Président
- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique

6. Budget 2025

- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution



6. Budget 2025

Thierry Amy

Président de Lausanne Région





Budget 2025





BUDGET 2025 - Cotisations en CHF par habitant

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
	•						•			-	
Secrétariat général	4.47	3.93	4.15	3.79	3.15	3.44	3.34	3.18	3.15	3.01	2.97
Promotion économique	0.84	0.79	0.78	0.98	1.02	1.03	1.05	1.05	1.10	1.01	0.83
Intergénérations	0.65	0.78	0.85	0.79	0.90	0.81	0.84	0.82	0.77	0.78	0.71
Territoire et Equipements	0.38	0.34	0.36	0.33	0.38	0.37	0.37	0.37	0.44	0.37	0.39
Dépendances	0.7	0.72	0.73	1.02	1.05	1.17	0.89	1.40	1.44	1.47	1.45
Appui au dispositif Lausannois	1	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
TOTAL Lausanne Région	8.04	7.56	7.87	7.91	7.50	7.82	7.49	7.82	7.90	7.64	7.35
TOTAL Lausanne	7.04	6.56	6.87	6.91	6.50	6.74	6.94	6.82		6.64	6.35
Fonctionnement Agglomération		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.23	0.83
Etudes Agglomération		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-0.50	0.39	-0.36	0.37	0.40
TOTAL PALM	0.15	0.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.27	0.39	0.15	0.6	1.23
TOTAL Bárimàtra compact	8.19	8.01	7.87	7.91	7.50	7.82	8.21	8.21	8.05	8.24	0 50
TOTAL Périmètre compact	0.19	8.01	7.07	7.91	7.50	7.02	0.21	0.21	8.03	0.24	8.58
* Habitants Lausanne Région	312'000	310'373	302'706	301'200	298'000	296'000	294'519	292'330	292'330	279'038	276'190
* Habitants Périmètre compact	295'000	293'048	283'271	283'270	279'000	279'000	277'176	275'091	275'091	261'624	259'348
Habitants Lausanne	145'000	144'365	141'131	141'130	140'000	141'000	139'720	139'624	139'624	133'521	132'626
Lausanne Région hors Lausanne	167'000	166'008	161'575	160'000	158'000	155'000	154'799	152'706	152'706	145'517	143'564

^{*} estimation augmentation de la population de 0,5% par rapport au 31.12.2023



Vote: budget 2025









- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
- 3. Message du Président
- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique
- 6. Budget 2025
- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution



7. Nomination de la Commission de gestion



	Ville de Lausanne	Secteur Est	Secteur Nord	Secteur Ouest
Membres	Eva BAUER	Alain MONOD Epalinges	Jean-Louis MEYLAN Froideville	Georges CHERIX Villars-Ste-Croix
Suppléant-es		Catherine SCHIESSER Belmont-sur- Lausanne	Denis FAVRE Romanel-sur- Lausanne	Etienne DUBUIS St-Sulpice



Vote: composition de la Commission de gestion









- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2024
- 3. Message du Président
- 4. Activités de Lausanne Région et perspectives 2025
- 5. Stratégie régionale de développement économique
- 6. Budget 2025
- 7. Nomination de la Commission de gestion
- 8. Divers et propositions individuelles

Allocution



Prochaine assemblée générale

Mercredi 4 juin 2025 17h Vaudoise aréna **Prilly**





Allocution

Isabelle Moret

Conseillère d'Etat Cheffe du DEIEP





MERCI DE VOTRE ATTENTION!



